

L'OR

BARRICK 2002

- 2 Faits saillants de nature financière
- 4 Message du président du conseil
- 6 Message du président
- 12 Analyse par la direction
- 64 États financiers
- 68 Notes afférentes aux états financiers
- 96 Réserves
- 102 Conseil d'administration et direction
- 104 Information à l'intention des actionnaires
- 106 Renseignements sur la société

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le mercredi 7 mai 2003 à 10 heures, au Canadian Room, Fairmont Royal York Hotel, Toronto, Ontario.

Barrick Gold Corporation se place parmi les sociétés aurifères les plus importantes à l'échelle mondiale sur le plan de sa capitalisation boursière, de sa production et de ses réserves. La Société possède un portefeuille de mines à longue durée de vie et à faibles coûts, ainsi que des projets de mise en valeur aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Pérou, au Chili, en Argentine, et en Tanzanie. Ces exploitations et ces projets de mise en valeur répartis sur quatre continents, conjointement avec le seul bilan coté A du secteur aurifère, contribuent à positionner Barrick pour connaître une prospérité dans les années à venir.

En 2002, Barrick a produit 5,7 millions d'onces d'or pour des charges décaissées moyennes de 177 \$ par once. La Société a un plan de mise en œuvre à hauteur de 2 G\$ qui prévoit ajouter quatre nouvelles mines entre 2005 et 2008. On estime que ces nouvelles mines produiront environ 2 millions d'onces d'or par an pour des charges décaissées moyennes de 125 \$ par once sur leur première décennie d'exploitation, augmentant la qualité et la rentabilité de notre portefeuille de mines en exploitation.

Les actions de Barrick sont négociées sous le symbole ABX aux bourses de Toronto, de New York, de Londres, et de la Suisse, ainsi qu'à la Bourse de Paris.



REVUE DE L'EXERCICE 2002 Le rendement qu'a connu Barrick en 2002, sur le plan de l'exploitation ainsi que des finances, a baissé en raison de la diminution de la production et de la progression des coûts, étant donné que les exploitations en cours arrivent à la phase de maturité de leur cycle de vie. En vue d'améliorer les performances, la Société a annoncé son plan de mise en valeur de quatre mines, qui devraient commencer à apporter leur contribution en 2005.

> Faits saillants de nature financière

(selon les PCGR des États-Unis)	2002	2001	2000	% Variation 2001-2002
Résultats financiers (en millions de dollars, sauf les données par action)				
Ventes d'or	1 967 \$	1 989 \$	1 936 \$	-1
Résultat net de l'exercice	193	96	(1 189)	101
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	589	588	842	
Encaisse et placements à court terme	1 074	779	822	38
Capitaux propres	3 334	3 192	3 190	4
Résultat net par action (dilué)	0,36	0,18	(2,22)	100
Flux de trésorerie liés à l'exploitation par action	1,09	1,10	1,57	-1
Dividendes par action	0,22	0,22	0,22	
Résultats d'exploitation				
Production d'or (en milliers d'onces)	5 695	6 124	5 950	-7
Total des charges décaissées par once	177 \$	162 \$	155 \$	9
Total des coûts de production par once	268 \$	247 \$	239 \$	9
Réserves prouvées et probables (en milliers d'onces)	86 927	82 272	79 300	6

> REVUE FINANCIÈRE

En 2002, les produits réalisés sur l'or étaient semblables à ceux de l'exercice précédent, les prix en hausse de l'or au comptant ayant compensé une production réduite causée par la fermeture programmée de cinq mines.

Dans l'ensemble, nos bénéfices ont doublé en 2002 par rapport à 2001, alors que les résultats tenaient compte de frais non récurrents liés à la fusion avec Homestake (117 M\$), d'une part, et d'une charge pour litige (59 M\$), d'autre part.

La Société a généré de solides flux de trésorerie provenant de ses mines en exploitation, et – grâce à des

dépenses en immobilisations les plus basses depuis 14 ans – les flux de trésorerie non affectés ont atteint 361 M\$, le niveau le plus élevé de l'histoire de la Société. Par conséquent, les soldes d'encaisse ont atteint plus de 1 G\$.

À la suite de la fusion avec Homestake en 2001, la Société a réalisé 60 M\$ en synergies. L'exercice 2002 a également vu l'intégration sans heurts du personnel de Homestake dans une unique société dotée d'une culture sociale commune.

Nos efforts d'exploration ont conduit à la découverte d'Alto Chicama au Pérou, ce qui a fait doubler les charges d'exploration de 2002 par rapport aux prévisions initiales.



> ALTO CHICAMA, PÉROU

> REVUE DE L'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice, Barrick a produit 5,7 millions d'onces d'or à des charges décaissées totales de 177 \$ par once, contre 6,1 millions d'onces d'or à 162 \$ par once en 2001. La baisse de la production est liée à la fermeture prévue de cinq mines au cours de l'exercice, à mesure de l'épuisement de leur réserve. Les coûts plus élevés en 2002 traduisent la maturité du cycle des mines, étant donné qu'elles ont traité plus de minerais (en hausse de 5 %) à teneurs plus faibles (en baisse de 5 %), et que les prix unitaires ont légèrement augmenté (de 1 %).

Le fait saillant en 2002 est dans le domaine de l'exploration, avec la découverte d'un nouveau gisement considérable à Alto Chicama, contribuant 6,5 millions d'onces à nos réserves (selon les normes de présentation canadiennes). Globalement, la Société a ajouté 7,5 millions d'onces à ses réserves grâce à ses projets de mise en valeur, remplaçant 60 % des onces produites à ses mines en exploitation. Ainsi, les réserves sont montées à 86,9 millions d'onces d'or, en progression par rapport à 82,3 millions d'onces en 2001.

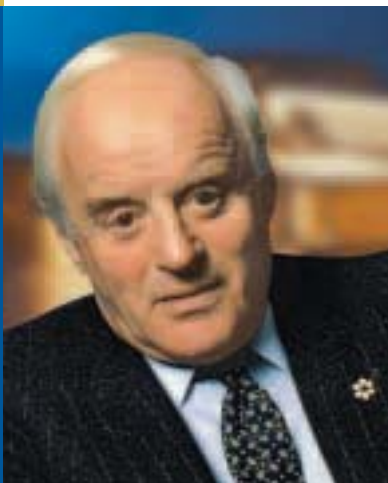
Pendant l'exercice, Barrick a fait progresser son plan de mise en valeur, avec l'annonce d'un programme quinquennal prévoyant quatre mines et un investissement de 2 G\$. On prévoit que le programme produira 2 millions d'onces nouvelles par an à 125 \$ par once sur

les 10 premières années de l'exploitation. La Société a annoncé des estimations sur la production et les coûts ainsi que des dates de mise en service pour chacun des quatre projets :

- > **Alto Chicama**, au Pérou, programmé pour démarrer en 2005, avec une production estimée à 500 000 onces par an et des charges décaissées moyennes de 130 \$ par once;
- > **Cowal**, en Australie, dont la mise en service est également prévue pour 2005, avec une production estimée à 270 000 onces par an et des charges décaissées moyennes de 170 \$ par once;
- > **Veladero**, en Argentine, avec une production estimée à 530 000 onces par an et des charges décaissées moyennes de 155 \$ par once, et une mise en service en 2006;
- > **Pascua-Lama**, à la frontière du Chili et de l'Argentine, dont la mise en service est attendue en 2008, avec une production estimée à 800 000 onces par an et des charges décaissées moyennes de 85 \$ par once.

Au fur et à mesure que ces projets commencent à entrer en activité à partir de 2005, la Société s'attend à ce qu'ils apportent d'importantes contributions aux bénéfices et aux flux de trésorerie.

La Société pense profiter des importants flux de trésorerie non affectés provenant de ses mines en exploitation pour financer son programme d'exploration et faire avancer les quatre nouveaux projets de mise en valeur qui doivent commencer à produire à partir de 2005.



Barrick a été construite en poursuivant un objectif très clair. Nous avons reconnu que les investisseurs considéraient une société aurifère comme une entreprise où l'accent est mis sur la rentabilité. Armée de cette connaissance, Barrick est devenue seulement en une décennie l'un des producteurs d'or les plus importants et les plus rentables du monde, mais également le seul à remporter une cote de crédit A.

Avant tout, les entreprises gagnantes ont ceci en commun qu'elles se dévouent au développement de la valeur durable et à l'excellence, et qu'elles se consacrent à la poursuite d'objectifs élevés et à l'accomplissement des tâches exigeant les plus hautes normes. Ces engagements constituent les fondements de notre Société - et elles expliquent comment, 20 ans après sa création, Barrick est devenue une des sociétés les plus éminentes de son secteur. Avant tout, notre succès est le reflet du dévouement et de la passion des hommes et des femmes qui, ensemble, ont construit cette société.

Barrick s'est vite imposée comme un des chefs de file de l'industrie aurifère. Nous avons réalisé cette belle performance en dirigeant la Société selon des principes de gestion clairs et bien précis. Plutôt que de nous attarder sur les fluctuations du prix de l'or, nous avons mis l'accent sur le développement d'une entreprise capable de prospérer sous toutes les conditions. Nous nous sommes créés la réputation de nous proposer et puis de dépasser, de façon régulière, les défis les plus motivants, que ce soit sur le plan financier ou celui de l'exploitation. Très tôt, Barrick a été reconnue comme la société la plus rentable de son secteur, sachant se servir de son bilan et de son éventail de stratégies de couverture de façon à réduire le risque et à maximiser les opportunités.

Nous sommes extrêmement fiers du chemin parcouru. Pourtant, on ne peut passer sur les faits : en 2002 Barrick n'a pas été à la hauteur de nos attentes habituelles. Avec les performances en baisse et la confiance des investisseurs en recul, notre Conseil d'administration a conclu à la nécessité d'un changement de direction. C'est ainsi que Greg Wilkins a été nommé Président et Directeur général de Barrick. Secondé par le plein support et l'entière confiance du Conseil, et s'appuyant sur les nombreuses contributions de son prédécesseur, Randall Oliphant, Greg a déjà fait déjà d'énormes pas vers la revitalisation de notre Société.

Notre Conseil a également été actif dans d'autres domaines. La gouvernance d'entreprise est devenue une préoccupation majeure, non seulement pour régulateurs et investisseurs, mais aussi pour notre Conseil. La Securities and Exchange Commission et la New York Stock Exchange ont promulgué de nouvelles règles renforcées pour les conseils d'administration.

Officiellement, en tant qu'entreprise non américaine, Barrick n'est pas tenue juridiquement de respecter certaines de ces nouvelles réglementations, mais en tant que société internationale, nous avons la responsabilité de respecter les plus hautes normes de gouvernance d'entreprise. Récemment, notre Conseil a créé un comité indépendant de gouvernance d'entreprise chargé du développement de nouvelles normes de gouvernance d'entreprise et de la mise en application des nouvelles réglementations promulguées par Wall Street et Washington, afin d'assurer que la gouvernance de notre Société réponde au mieux aux besoins et intérêts de nos actionnaires.

Les réglementations visant à améliorer la gouvernance d'entreprise ne peuvent pas tout faire. Pour qu'une entreprise tire le meilleur parti de ses capacités, un conseil doit s'engager personnellement à maintenir l'intégrité d'une société et à assurer sa responsabilité fiduciaire auprès de ses actionnaires. Je suis fier du travail accompli par notre Conseil dans ce domaine. À maintes reprises, notre Conseil a fait preuve de sa volonté de faire le nécessaire pour maximaliser la valeur sociétale tout en restant fidèle à la philosophie de l'entreprise. La contre-performance n'a jamais été acceptable pour notre Conseil. La création d'une société durable de premier ordre vouée à la génération d'une valeur prouvée pour ses actionnaires est notre objectif primordial.

Nous vivons une époque merveilleuse pour notre industrie. En période d'incertitude politique et économique, l'or revêt une importance plus confirmée que jamais. De plus, Barrick est parfaitement positionnée pour tirer profit des occasions qui ne manqueront pas de se présenter. Que l'on considère nos dirigeants et nos employés, nos biens, nos opérations, nos succès sur le plan de l'exploration et de la mise en valeur ou nos atouts financiers, Barrick possède tous les éléments nécessaires pour prendre son plein essor. La tâche qui se présente maintenant devant nous est de faire agir tous ces éléments de concert, et chemin faisant, de restaurer la confiance des investisseurs. Greg Wilkins, l'un des cadres les plus capables avec qui j'ai eu l'occasion de travailler, est uniquement qualifié pour assumer au mieux cette mission.

Beaucoup a changé dans les 20 années depuis que j'ai fondé Barrick. Cependant notre mission, qui est de générer de la valeur permanente, n'a jamais fléchi. De la part de nous tous à Barrick, j'ai le plaisir de constater que nous sommes fermement décidés à suivre la voie de l'excellence qui nous a conduits par le passé, et qui nous soutiendra à l'avenir.



Peter Munk
Président du Conseil
Le 8 mars 2003



Nos facteurs fondamentaux sont solides. L'important maintenant réside dans l'exécution : livrer à nos exploitations existantes, faire progresser nos projets de mise en valeur et faire des découvertures en exploration. Ces étapes faites, nous serions en mesure de livrer le rendement financier que nos actionnaires s'attendent à voir.

Barrick a été fondée et construite en poursuivant un objectif très clair. Voilà 20 ans, Peter Munk a reconnu que l'or et les titres fondés sur l'or représentaient une classe de valeurs très spéciale, remplissant un rôle privilégié dans les marchés financiers. Les investisseurs se sont servis d'investissements liés à l'or afin de diversifier leur risque de portefeuille, conformément à la pensée générale que l'or aurait tendance à apprécier en périodes d'incertitude, alors que d'autres valeurs financières auraient tendance à baisser. Un corollaire fondamental de cette thèse est que l'investissement en or soit financièrement solide et que les opérations sous-jacentes soient bien gérées. C'est ainsi que Barrick s'est érigée sur des principes de gestion ayant fait leurs preuves. Aujourd'hui, 20 ans plus tard, la philosophie qui a donné le jour à Barrick nous sert toujours aussi bien dans le contexte actuel d'incertitude politique et économique.

Ayant été moi-même associé à Barrick depuis ses débuts, je suis content d'être de retour à la barre de l'entreprise en cette période prometteuse pour l'or - et ce que je crois être une période prometteuse pour Barrick.

Alors que les années 1990 ont connu une période de croissance économique soutenue et des valeurs financières constamment à la hausse, dans le cas de l'or, le marché est resté en recul. Le nouveau millénaire a inspiré la récente percée de l'or en réaction au risque géopolitique accru et à une conjoncture économique affaiblie. L'or, comme prévu, a rempli son rôle, montant en valeur alors que sensiblement toutes les autres catégories d'investissement baissaient. Jusqu'ici tant mieux - sauf que la patience des actionnaires de Barrick n'a pas été récompensée par les gains auxquels ils pouvaient raisonnablement s'attendre quand le prix de l'or est monté.

Dans ce message, je propose de partager avec vous mon sens de ce qui s'est passé et pourquoi - et comment Barrick redeviendra l'investissement en or de choix et reprendra sa position phare dans l'industrie aurifère.

Depuis mon retour à Barrick, je fais la visite de nos mines en exploitation et de nos projets de mise en valeur afin de mieux comprendre les défis aussi bien que les opportunités auxquels la Société fait face aujourd'hui.

Le problème tel que je le conçois, ainsi que sa solution, c'est l'exécution : il nous incombe de diriger efficacement cette entreprise afin de tirer parti au mieux de nos biens et de nos opportunités. En même temps, nous devons aligner notre programme de ventes à terme sur un marché en évolution, et optimiser la structure de notre capital. Et, afin d'aboutir dans ces efforts, nous devons faire bien attention d'avoir la personne qu'il faut dans le poste qu'il faut à tous les niveaux de la Société.

Barrick s'est construite sur les assises de performances financières solides et prévisibles, s'enorgueillissant d'égaliser ou de dépasser les prévisions du marché de façon régulière. Cependant, rétrospectivement sur ces dernières années, il est clair que Barrick n'a pas respecté les normes auxquelles nos investisseurs avaient l'habitude de s'attendre - ni sur le plan de l'exploitation ni sur le plan financier.

Notre bénéfice, avant les ajustements pour les instruments dérivés non désignés comme relations de couverture et les frais non récurrents, a baissé de 221 M\$ de 2001 à 199 M\$ en 2002¹. La production a été 5,7 millions d'onces à comparer aux 6,1 millions de 2001, pendant que les charges décaissées sont montées à 177 \$ par once contre 162 \$ un an auparavant. La baisse de la performance de l'exploitation a compensé les gains réalisés grâce à des prix de l'or plus élevés, qui étaient montés depuis 271 \$ par once en 2001, son prix le plus faible en 22 ans, à un prix moyen de 310 \$ par once en 2002. Barrick s'attendait bien à un niveau plus bas de la production en 2002, résultat de la fermeture programmée des opérations dont les masses minéralisées sont épuisées. La hausse des charges décaissées, cependant, a déçu. On prévoyait une augmentation des coûts de 162 \$ par once en 2001 à 167 \$ par once pour 2002. Pourtant, des difficultés d'accès aux minerais de plus hautes teneurs et un manque de flexibilité opérationnelle à plusieurs de nos exploitations souterraines ont fait augmenter les coûts jusqu'à 177 \$ par once¹.

La Société a également été lente à réagir à ces problèmes opérationnels, aggravant le problème par un manque de communication efficace auprès des intervenants de la Société. Malheureusement, le sentiment négatif qui s'est développé envers la Société a éclipsé les succès que nous avons connus en 2002.

Le problème tel que je le conçois, ainsi que sa solution, c'est l'exécution : il nous incombe de diriger efficacement cette entreprise afin de tirer parti au mieux de nos biens et de nos opportunités.

¹Se reporter à la page 61 au sujet des mesures autres que les PCGR.

Notre programme de ventes à terme continuera de servir d'outil pour gérer notre risque financier. Il nous dote de la possibilité essentielle de financer des immobilisations importantes pour la mise en valeur de nouvelles mines – sources de nos résultats, flux de trésorerie et croissance futurs.

Même les bonnes nouvelles de 2002 ont eu une incidence négative sur le bénéfice. Nous avons découvert le gisement d'Alto Chicama, au Pérou, et ajouté 6,5 millions d'onces aux réserves; nous avons également fait des progrès au projet Veladero en Argentine. Par conséquent, les charges d'exploration ont doublé depuis les 52 M\$ prévus à 104 M\$, avec une incidence directe sur notre bénéfice. Outre ces facteurs que nous aurions dû pouvoir maîtriser, nous avons été confrontés à plusieurs phénomènes de marché extérieurs. À titre d'exemple, la décision par Standard & Poor's de ne plus inscrire que des sociétés basées aux États-Unis sur leurs indices a eu pour résultat le retrait de Barrick du S&P 500, provoquant un désinvestissement significatif des investisseurs liés à cet indice.

Cependant, la question qui a le plus pesé sur notre emploi du temps l'année dernière fut notre programme de ventes à terme. Difficile d'imaginer comment un outil qui a fonctionné avec tant de succès pendant 15 ans - produisant plus de 2 G\$ de bénéfices pour la Société - ait pu générer tant de publicité négative. Le programme subit la diffamation d'une poignée de détracteurs qui ont mené une campagne bruyante et mensongère à son égard. L'année dernière, cette campagne a pris la forme d'un procès intenté contre la Société, soutenant la théorie que Barrick était activement engagée dans une conspiration visant délibérément à faire baisser le prix de l'or. Nos actionnaires ont le droit de savoir que nous nous

sommes défendus : Barrick a réclamé au tribunal le renvoi de cette affaire - et a intenté à son tour un procès pour interdire la diffusion d'informations fausses et calomnieuses sur notre programme.

Notre programme de ventes à terme continuera de servir d'outil pour gérer notre risque financier. Il nous dote de la possibilité essentielle de financer des immobilisations importantes pour la mise en valeur de nouvelles mines - sources de nos résultats, flux de trésorerie et croissance futurs. Et grâce à ce programme, nous sommes capables de nous engager dans ces placements à long terme sans exposer notre bilan. C'est le seul moyen prudent dont dispose une entreprise qui dépend entièrement d'une seule marchandise dont le prix est instable pour effectuer les dépenses en immobilisations aptes à faire progresser ses activités, tout en conservant sa solidité financière.

Le fait est que notre programme est conçu pour fonctionner quand le prix de l'or est à la hausse - comme en ce début de 2003, quand, le prix au comptant dépassant notre prix à terme, nous avons décidé de vendre toute notre production au prix au comptant le plus avantageux. Un report prolongé et le droit de reporter la livraison à 10 ou 15 ans plus tard fournissent à la Société l'entière flexibilité pour vendre au prix de l'or au comptant ou pour faire la livraison sous nos contrats de vente à terme - en fonction du prix le plus élevé. Aucune autre société

n'a ce niveau de flexibilité, ce qui est l'une des nombreuses raisons qui distinguent le programme de Barrick de ceux de ses concurrents.

Avec la baisse des taux d'intérêt, les primes sur les ventes à terme ont également baissé, et avec elles, l'attrait des ventes à terme. Pourtant, avec des contrats de vente à terme sur une portion seulement de l'or que nous produirons au cours de nos activités, Barrick ne spéculer pas. Notre programme à l'état actuel est plus important que je ne le souhaiterais, puisqu'il représente presque 35 % de nos réserves aux mines en exploitation. L'importance de l'exposition sera toujours fonction du contexte des affaires et du marché, ce qui explique que tout principe directeur sera appelé à être modifié. Cela étant dit, j'estime, pour ma part, qu'un objectif optimal se situerait approximativement à deux années de production. L'or est une marchandise volatile - et cette volatilité nous fournira avec le temps la possibilité de réaligner efficacement notre programme de ventes à terme. Avant même que faire quelque alignement que ce soit, il nous faut savoir que nous avons presque 70 millions d'onces d'or entièrement non couvertes et liées au prix de l'or. Cela constitue une des plus importantes expositions au prix de l'or élevés de toute l'industrie aurifère.

Pourtant, en dépit de toutes nos qualités, l'exercice 2002 s'est soldé par une déception en ce qui concerne la performance de nos actions alors que les investisseurs se tournent vers l'or. Nos difficultés

en 2002 ont terni la crédibilité de la Société et ébranlé la confiance des investisseurs. Nous avons perdu la prépondérance dont nous avons longtemps joui sur le marché. La tâche devant nous maintenant est de ressaisir cette prépondérance, en regagnant la confiance des investisseurs.

Notre objectif est clair : être incontestablement à la tête de l'industrie aurifère sur le plan de la qualité de nos biens, de notre solidité financière, et de notre personnel capable de diriger efficacement nos opérations de façon à assurer des résultats et des flux de trésorerie durables. Comme je l'ai annoncé précédemment, tout revient à l'exécution.

D'après tout ce que j'ai pu constater, les facteurs fondamentaux de la Société sont solides. Nos sites en exploitation sont parmi les mines à la plus longue durée de vie et aux plus faibles coûts du monde. Notre portefeuille est situé dans des régions stables politiquement, et nous avons beaucoup de talent sur place, avec des équipes de directeurs d'exploitation motivés, capables et expérimentés.

Nos biens en production commencent à atteindre la phase de maturité où nous pourrions récolter les fruits d'années d'investissements et de mise en valeur. 2002 en est un exemple excellent, étant donné que nous avons pu générer les flux de trésorerie non affectés les plus élevés de l'histoire de la Société - 361 M\$ - et faire monter notre solde d'encaisse à la fin de l'exercice à plus de 1 G\$. Notre objectif dans les années à venir est de récolter ces flux de trésorerie non affectés

Notre objectif est clair : être incontestablement à la tête de l'industrie aurifère sur le plan de la qualité de nos biens, de notre solidité financière, et de notre personnel capable de diriger efficacement nos opérations de façon à assurer des résultats et des flux de trésorerie durables.

Nos réussites sur le plan de l'acquisition et de l'exploration, conjointement avec la solidité de notre bilan, nous ont permis d'annoncer un programme de mise en valeur de 2 G\$ destiné à amener en production 2 millions d'onces à faibles coûts par an.

pour servir au réinvestissement destiné à faire croître les résultats et les flux de trésorerie par action.

Le remplacement des réserves est un énorme défi dans notre industrie. Avec le potentiel de certaines de nos mines en opération et nos projets de mise en valeur, Barrick est bien placée pour relever le défi - comme nous l'avons fait l'année dernière, quand nous avons augmenté nos réserves d'à peu près cinq millions d'onces, pour atteindre 86,9 millions d'onces.

À plus long terme, le remplacement et l'augmentation des réserves vont au-delà des projets actuels. Les acquisitions et l'exploration sont les deux moyens principaux servant à ajouter des réserves et à augmenter la production. Les deux comportent des risques, et les deux doivent être abordés avec une grande discipline.

La fusion avec Homestake a bien réussi, étant donné que nous avons pu intégrer les deux sociétés en réalisant les synergies humaines et financières identifiées dans l'étude de l'acquisition. Cependant, les acquisitions en général n'ont pas tendance à créer de la valeur, et il est encore plus difficile de trouver de la valeur dans les transactions dans le secteur aurifère. Les fusions sensationnelles augmentent la taille, mais pas forcément la qualité, et rares sont celles qui produisent de la richesse pour l'acquéreur. Nous continuerons de chercher des opportunités dans l'industrie de l'or et n'agissons que lorsque nous trouverons une occasion d'améliorer notre performance financière.

Barrick est une des rares entreprises à avoir engagé d'importantes sommes à l'exploration ces dernières années. À mesure que les acteurs secondaires dans l'exploration de longue date se sont retirés, Barrick a pris les devants - renforçant notre équipe d'exploration et utilisant notre capital risque plus efficacement. Cet effort a été récompensé par la découverte l'année dernière d'Alto Chicama. Aucune société n'a la certitude que ses efforts d'exploration aboutiront à une découverte économiquement viable; cependant, nous restons optimistes que si nous travaillons avec intelligence, nous connaissons d'autres succès.

Bien entendu, une fois un gisement découvert, il faut le mettre en production. Nos réussites sur le plan de l'acquisition et de l'exploration, conjointement avec la solidité de notre bilan, nous ont permis d'annoncer un programme de mise en valeur de 2 G\$ destiné à amener en production 2 millions d'onces à faibles coûts par an. Tout cela dote Barrick du plus grand portefeuille de biens non développés de l'industrie - et quand on considère que nous développons ces projets dans un contexte de prix de l'or favorable, vous voyez facilement pourquoi je suis tellement content d'être de retour chez Barrick.

Nos efforts se concentrent sur la mise en production de ces projets au plus vite possible. C'est une tâche énorme que seules les sociétés les plus expérimentées et les mieux financées peuvent envisager. Barrick a construit avec succès plus de 10 mines sur quatre continents. Nous disposons de



l'expérience en mise en valeur ainsi que du bilan qui nous permettront de mener à bien ce travail.

Au long de l'exercice 2003, nous allons également nous pencher sur la question de la structure de notre capital, faisant l'évaluation de nos besoins de trésorerie par rapport à nos niveaux d'endettement, et examinant la capacité de nos sites en exploitation de générer des flux de trésorerie non affectés par rapport aux besoins de trésorerie de nos projets de mise en valeur.

Comme je l'ai dit précédemment, Barrick a tous les outils nécessaires pour réussir : un engagement solide envers l'or, des actifs de qualité, une diversification internationale, un bilan solide et un programme de ventes à terme bien portant. Le plus important, comme j'ai pu le découvrir à travers mes récentes visites sur nos sites, c'est que nous avons des employés hautement qualifiés et motivés, une conscience sociale et une culture qui appartiennent uniquement à Barrick. Nous sommes convaincus qu'un dialogue

ouvert et honnête est le meilleur moyen de partager ce qui fait notre identité - et notre destin, en renouvelant notre engagement à mieux communiquer à tout intervenant, non seulement nos forces, mais aussi nos défis.

Je voudrais clore ce message en revenant sur un point souvent souligné par Peter Munk. On ne trouvera pas au bilan de poste intitulé « Passion de réussir » ni une échelle qui fait la mesure du cœur d'une entreprise. Mais les meilleures entreprises ont la passion et le cœur, et Barrick aussi. C'est pour cela que je me permets de dire avec conviction qu'en prenant toujours de bonnes décisions et en générant, de façon régulière, de bons résultats, cette société connaîtra longtemps la prospérité.

Gregory C. Wilkins
Président et
Directeur général
Le 8 mars 2003

ANALYSE PAR LA DIRECTION

- 13 Perspectives stratégiques
- 14 Points saillants
- 15 Perspectives
- 17 États des résultats
 - 17 Ventes d'or
 - 19 L'exploitation par zones géographiques
 - 20 L'Amérique du Nord
 - 28 Amérique du Sud
 - 31 Afrique
 - 33 Australie
 - 38 Charges
- 43 Liquidité et ressources en capital
- 46 Gestion des risques financiers
- 49 Estimations comptables critiques
- 55 Accords hors bilan
 - 55 Contrats de vente d'or
- 59 Obligations et engagements contractuels
- 60 Mesures autres que les PCGR

> VELADERO, ARGENTINE

PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

Barrick Gold Corporation fait partie du groupe des plus grands producteurs d'or au monde en termes de capitalisation boursière, de niveaux de production et de réserves. Barrick dispose de mines en exploitation et de projets de mise en valeur sur quatre continents. Alors qu'en 2003, Barrick célèbre ses vingt ans de présence dans l'industrie aurifère. Nous nous estimons bien placés pour tirer le meilleur parti des possibilités offertes par le climat propice qui résulte des cours de l'or à la hausse.

Depuis sa création, Barrick a été gérée sur la base de principes clairs et simples en privilégiant la performance financière et la rentabilité, et non pas l'expansion à tout prix. Nous savons que les éléments déterminants de réussite dans notre secteur sont les cours de l'or au comptant, le niveau de production, les réserves et les charges d'exploitation décaissées à l'once. En 2002, nos résultats financiers n'ont pas été aussi favorables que prévu, essentiellement à cause de coûts de production en hausse. Au début de l'année 2003, nous avons décidé de recentrer nos efforts sur l'optimisation de nos mines en exploitation et avons fixé des objectifs réalistes à chaque mine compte tenu de leur stade d'exploitation. En somme, nous disposons d'un portefeuille solide de mines en exploitation bien qu'ils aient atteint un certain degré de maturité. Même si la teneur en or moyenne du minerai baisse à toutes nos mines et se rapproche de la teneur des réserves, ces mines n'en demeurent pas moins des mines à longue

durée de vie et à faible coût en comparaison à celles de nos concurrents. La qualité principale de ces mines est qu'elles permettent de dégager des flux importants de trésorerie que nous prévoyons utiliser pour financer nos programmes de prospection et de mise en valeur.

Outre nos mines en exploitation, nous disposons du plus gros portefeuille de projets de mise en valeur dans notre secteur et nous avons les capacités de financement et de gestion requis pour les mettre en exploitation. Au cours des cinq dernières années, malgré que les dépenses de prospection diminuaient partout dans notre industrie en raison de la tendance à la baisse des cours de l'or, nous avons massivement investi dans notre programme de prospection. Cet investissement a été payant en 2002 puisque nous avons découvert une importante réserve d'or à Alto Chicama au Pérou.

Au début de 2003, nos travaux à Alto Chicama ont permis d'augmenter nos réserves de 6,5 millions d'onces soit un total de 86,9 millions d'onces (calculé d'après les bases comptables canadiennes)¹ représentant une des plus importantes bases d'actifs en or dans l'industrie aurifère.

Si nous incluons les projets apportés par la fusion avec Homestake en 2001, nous disposons désormais d'un programme de mise en valeur de 2 G\$ qui porte sur quatre mines. On s'attend qu'il contribuera à la production, au bénéfice et aux flux de trésorerie à partir de 2005. À plein régime



Notre équipe d'explorateurs a découvert un important gisement d'or à Alto Chicama, ajoutant 6,5 millions d'onces aux réserves.

¹ Aux fins de l'information des États-Unis, le « Industry Guide 7 » (en vertu de la Securities Exchange Act of 1934), selon l'interprétation qu'en fait le personnel de la U.S. Securities and Exchange Commission, applique des normes différentes pour permettre le classement des ressources minérales à titre de réserves. Par conséquent, aux fins de l'information des États-Unis, les projets Alto Chicama et Veladero sont classés comme ressources minérales et le total des réserves de Barrick s'élève à 71,0 millions d'onces.



La mine de Pierina, au Pérou, est le numéro deux de l'entreprise aux chapitres de la production et des flux de trésorerie.

de production, ce groupe de projets devrait ajouter 2 millions d'onces d'or produit à faible coût à notre production annuelle. Grâce à ce programme important de mise en valeur, notre priorité stratégique dans l'avenir immédiat sera de privilégier la poursuite de nos efforts de prospection afin de valoriser davantage les mines en exploitation et ces projets de mise en valeur. Bien que notre stratégie ne repose pas seulement sur des acquisitions, nous demeurons ouverts aux occasions qui

POINTS SAILLANTS

Pour 2002, notre résultat net s'élevait à 193 M\$ (0,36 \$ par action) par comparaison avec 96 M\$ (0,18 \$ par action) en 2001, alors que les flux de trésorerie liés à l'exploitation ont atteint 589 M\$ (1,09 \$ par action) en 2002 contre 588 M\$ (1,10 \$ par action) en 2001.

Sur l'année nous avons produit 5,7 millions d'onces d'or à des charges décaissées de 177 \$ l'once alors que pour 2001 les chiffres étaient de 6,1 millions d'onces d'or à un coût de 162 \$ l'once. La baisse de production enregistrée en 2002 a été essentiellement due à l'abandon progressif prévu de cinq mines durant l'année pour cause d'épuisement de leurs réserves.

Nous avons en gros atteint notre objectif de production de l'année grâce à l'apport important de notre mine de Pierina au Pérou et de deux de nos mines en Amérique du Nord qui a compensé les baisses de production à quatre de nos sept mines souterraines. La baisse de production et les charges décaissées plus élevées dans les quatre mines souterraines qui en ont résulté étaient dans une large mesure dus aux difficultés d'accès à des filons aurifères à forte teneur. Ces quatre mines se sont consacrées, en 2002, à l'amélioration de la planification, de l'exploitation et l'intensification de la mise en valeur afin d'offrir davantage de souplesse à la production en 2003 et au-delà. L'augmentation de 15 \$ l'once des charges

pourraient augmenter notre bénéfice et nos flux de trésorerie.

En somme, nous disposons des ressources financières nécessaires pour faire progresser nos programmes de prospection et de mise en valeur sans causer de dilution à nos actionnaires, en raison d'un bilan solide et de flux de trésorerie élevés tirés de nos mines en exploitation et de la contribution de notre programme de ventes d'or à terme.

décaissées en 2002 par rapport à 2001 s'explique parce que nos mines en exploitation ont traité davantage de minerai (5 % de plus) à plus faible teneur (5 % inférieure) avec des coûts unitaires légèrement supérieurs (de 1 %).

Nos recettes pour 2002 ont également été affectées par une forte augmentation de nos dépenses de prospection et de mise en valeur qui ont atteint 104 M\$ - le double des dépenses initialement prévues. Nos activités sur le site découvert à Alto Chicama ont augmenté nos dépenses de prospection de 24 M\$ tandis que nous avons également passé en charges en 2002 la totalité des coûts liés aux études de faisabilité de Veladero (15 M\$) Même s'ils ont eu un effet négatif sur nos recettes de 2002 Alto Chicama et Veladero représentent des actifs clés dont nous pensons qu'ils amélioreront nos résultats d'exploitation et notre performance financière à partir de 2005 pour le premier et de 2006 pour le second.

Nous dégageons de solides flux de trésorerie de nos mines en exploitation et en raison du niveau le plus bas d'investissement depuis 14 ans, nos flux de trésorerie disponibles ont atteint 361 M\$¹, le montant le plus élevé de toute l'histoire de la société. Notre programme de ventes à terme y a également contribué puisqu'il a produit 168 M\$ de rentrées supplémentaires en 2002. Nous avons donc terminé l'exercice avec plus de 1 G\$ en caisse et pas de dette nette.

¹ Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 61.

Notre programme de ventes à terme nous donne toute latitude de livrer à notre prix de couverture ou au cours au comptant de l'or - en choisissant le plus avantageux. Pour la première fois depuis 15 ans, au premier trimestre 2003, les cours au comptant de l'or ont dépassé notre prix de couverture pour l'année en cours et nous avons pu être en mesure de reporter la livraison de nos contrats de couverture et

à vendre au comptant de l'or qui était plus avantageux. Notre programme de ventes à terme a fonctionné comme prévu et nous a permis d'obtenir un prix plancher plus élevé pendant les périodes où le cours de l'or était bas tout en nous laissant toute latitude de vendre la totalité de notre production minière au comptant lorsque ces cours étaient supérieurs à ce prix.



Une coulée d'or à notre mine de Bulyanhulu en Tanzanie, Afrique de l'Est.

> Résultats Consolidés

Exercices terminés les 31 décembre

(Sur la base des PCGR des É.-U.)

	2002	2001	Variation en %
Production d'or - onces (en milliers)	5 695	6 124	-7
Ventes d'or par once	339 \$	317 \$	7
Charges d'exploitation décaissées par once	170	155	10
Redevances	6	6	-
Taxes à la production	1	1	-
Total des charges décaissées par once	177 ¹	162	9
Amortissement et régénération	91	85	7
Total des coûts de production par once	268 \$	247 \$	9
Dépenses en immobilisations (en millions)	228 \$	474 \$	-52
Réserves minérales (millions d'onces)	86,9	82,3	6

¹ Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 61.

Nous croyons que la souplesse de notre programme de ventes à terme est un de nos atouts importants. Alors que les cours de l'or au comptant ont augmenté de plus de 100 \$ l'once et que notre perte non réalisée par rapport aux prix du marché a augmenté, notre programme a conservé une très bonne position. Ce qui rend la couverture sur l'or unique - à l'inverse des instruments dérivés dans leur ensemble - c'est que notre programme repose sur de l'or qui est effectivement dans le sol et que nous sommes à même de livrer dans le cours normal de nos activités. Nous possédons réellement chaque once visée par notre programme de couverture et seulement

une once sur cinq est liée par notre programme de vente à terme.

Même si ce programme a fonctionné de façon satisfaisante pour nous par le passé et demeure un atout, les changements de conjoncture rendent nécessaire certains ajustements. Vu le climat actuel avec des taux d'intérêts peu élevés et les inquiétudes relatives aux opérations financières complexes, nous avons l'intention en 2002 à la fois de réduire et de simplifier notre programme de couverture. C'est ainsi que, durant l'année 2002, nous avons réduit l'ampleur du programme et privilégié les contrats de vente au comptant différés ordinaires.

PERSPECTIVES

Certes aucune société ne peut prédire ses performances à venir, mais nous sommes convaincus que nous disposons d'un portefeuille d'actifs solide susceptible de générer des flux de trésorerie importants.

L'ensemble de nos projets de mise en valeur nous donne la possibilité d'améliorer notre profil de production sans avoir besoin de procéder à des acquisitions. Bien que nous considérons



Une équipe d'exploration souterraine au travail à notre mine de Meikle au Nevada.

que la consolidation et la rationalisation du secteur aurifère se poursuivra, nous nous attachons avant tout à la bonne conduite de nos opérations et à la mise en valeur de nos nouvelles mines.

Pour 2003, nous prévoyons produire entre 5,4 et 5,5 millions d'onces à un coût direct de 180 \$ à 190 \$ l'once. Le coût de production total dans l'année devrait osciller entre 275 \$ à 285 \$ l'once, après amortissement. Notre programme de ventes à terme nous assure un prix plancher de 340 \$ l'once. Cependant, comme notre objectif est de maximiser la valeur de chaque once d'or produite, nous prévoyons vendre notre production au comptant ou à notre prix de couverture, selon le plus élevé des deux.

Pour 2003, nous prévoyons que les coûts d'administration seront d'environ 70 M\$, alors que les coûts de prospection et de mise en valeur de nos activités seraient de l'ordre de 100 \$ à 110 M\$. Nos projections tiennent compte de la passation en charges de la totalité des dépenses de Alto Chicama et de seulement une partie de celles de Veladero. Les intérêts débiteurs devraient représenter environ 70 M\$ (y compris les frais d'accroissement). Sur la base de 350 \$ l'once d'or, notre taux d'imposition se situerait entre 15 % et 20 % alors qu'à 400 \$ l'once il passerait à un taux de 25 % à 30 %.

Nous prévoyons entreprendre la mise en œuvre de notre programme de mise en valeur en 2003. Les dépenses d'investissement devraient augmenter pour atteindre entre 380 \$ et 390 M\$, alors que le niveau de maintien se situait à 228 M\$ à l'exercice précédent. Le principal facteur de cette augmentation est le démarrage de la mise en valeur des mines de Veladero et Cowal. En plus des flux de trésorerie habituels dégagés par les opérations existantes, notre très bon bilan avec 1 G\$ en caisse et peu de dettes fournit la base financière permettant de faire progresser ces projets.

Les états financiers consolidés et notes afférentes ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (PCGR des États-Unis) et sont exprimés en dollars américains. Ces états, ainsi que les commentaires et analyses qui les accompagnent, ont pour but de donner aux investisseurs une base d'évaluation raisonnable de nos résultats d'exploitation et de notre performance financière ainsi que des informations sur nos perspectives d'avenir.

Les projections incluses dans nos commentaires et analyses comportent des risques et des aléas tout en reposant sur des hypothèses dont nous pensons qu'elles sont raisonnables mais qui pourraient s'avérer inexactes. Les facteurs qui pourraient faire que les résultats réels soient différents de ceux envisagés dans les projections sont, entre autres, des modifications des cours de l'or et autres matières premières, des fluctuations monétaires, des changements législatifs, politiques ou économiques susceptibles d'affecter nos opérations ainsi que des changements des quantités extraites et traitées. Étant donné qu'une grande partie de nos réserves ne sont pas mises en œuvre, le moment retenu pour démarrer la production, les coûts d'investissement, de production et les coûts directs inhérents à nos projets de développement auront une incidence réelle sur notre performance financière à l'horizon 2005 et au-delà. Pour une discussion plus détaillée des risques voir notre formulaire 40-F/Notice annuelle déposé auprès des autorités de réglementation.

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les normes en vigueur aux États-Unis pour les réserves. Nos réserves, selon les principes d'établissement des bilans en vigueur aux États-Unis, sont les mêmes que nos réserves selon les principes d'établissement des bilans au Canada, à l'exception de deux projets (Veladero et Alto Chicama) que nous comptons pouvoir inscrire en réserves selon la définition en vigueur aux États-Unis dans les douze prochains mois.

ÉTATS DES RÉSULTATS

VENTES D'OR

Les produits pour 2002 ont atteint un total de 1 967 M\$ représentant la vente de 5,8 millions d'onces par comparaison à 1 989 M\$ représentant la vente de 6,3 millions d'onces en 2001. Les ventes d'or en 2002 étaient supérieures d'environ 100 000 onces à celles de la production de cette même année, ceci résultant du fait que ce nombre d'onces produites en 2001 a été vendu seulement en 2002. Les produits légèrement inférieurs de 2002 par rapport à l'année précédente s'expliquent par une baisse de 8 % des ventes d'or, en partie compensée par une augmentation de 22 \$ l'once, soit 7 %, du prix moyen obtenu. La diminution des ventes d'or en 2002 est la conséquence de la fermeture prévue de cinq mines au cours de l'année pour cause d'épuisement de leurs réserves économiquement viables. Nous prévoyons fermer une autre mine en 2004; mais, à cette exception près, nos mines en exploitation devraient continuer à produire à des niveaux comparables pendant plusieurs années.

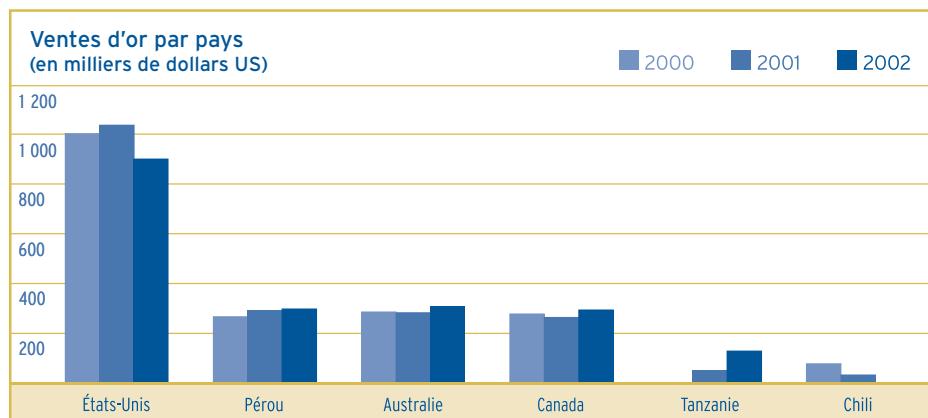
En 2002, les cours de l'or ont atteint des sommets historiques depuis 1997, avec un cours moyen de 310 \$ l'once, par comparaison à 2001 où l'or se vendait en moyenne à 271 \$ l'once. Des prix plus élevés de l'or au comptant combinés à des livraisons effectuées dans le cadre de nos contrats à terme, nous ont permis de réaliser un prix moyen de 339 \$ l'once, par comparaison à un prix moyen réalisé

de 317 \$ l'once en 2001. Le programme de vente à terme a dégagé des produits supplémentaires de 168 M\$ en 2002 et de 289 M\$ en 2001. La baisse de recettes supplémentaires dégagées par notre programme de vente à terme en 2002 s'explique par l'augmentation des cours de l'or, ce qui a réduit le montant de la prime réalisée par rapport au prix au comptant, puisqu'elle est passée de 76 \$ l'once en 2001 à 42 \$ l'once en 2002.

Comme nous l'avons vu en 2002, alors que les cours de l'or au comptant ont augmenté pour se rapprocher de notre meilleur prix à terme, les produits supplémentaires dégagés aux termes du programme ont diminué. Lorsque le prix au comptant de l'or dépasse notre prix de vente à terme, comme cela s'est produit au premier trimestre 2003, nous sommes en mesure de vendre toute notre production d'or au cours du comptant qui est plus avantageux et de différer la livraison de nos contrats à terme. Alors que la valeur de nos réserves et nos flux de trésorerie progressent lorsque le cours au comptant augmente, la perte non réalisée par rapport aux prix du marché de notre programme s'accroît également. Le prix par rapport au marché a diminué, passant d'un gain non réalisé de 356 M\$ fin 2001 à une perte non réalisée de 639 M\$ à la fin 2002. La baisse de la valeur du marché est surtout attribuable à l'augmentation du prix au comptant de l'or (soit 347 \$ à la fin de l'exercice 2002, contre 279 \$ en 2001) et de la comptabilisation



Le programme Barrick de vente à terme nous permet de vendre notre production minière au prix au comptant ou au prix de nos contrats de ventes à terme, selon le plus élevé.





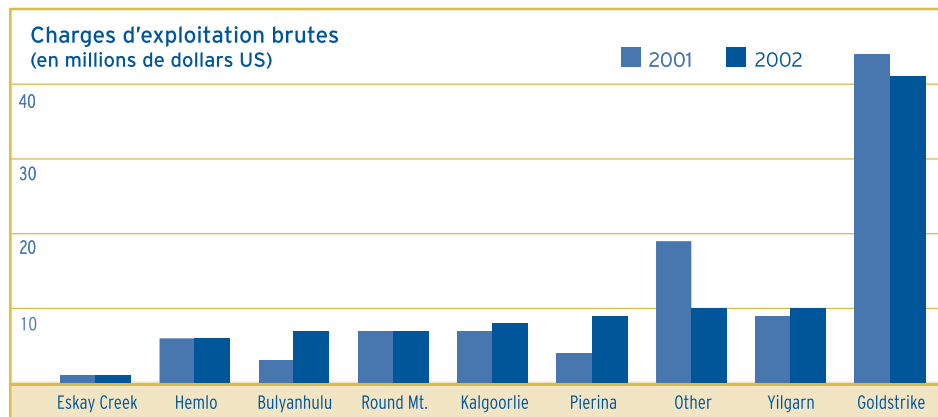
Jusqu'à présent en 2003, nous avons reporté les dates de livraison de nos contrats de ventes à terme, et nous avons vendu toute notre production au prix au comptant, plus élevé.

de produits supplémentaires de 168 M\$ tirés de contrats en 2002, en partie annulés par les gains non réalisés liés à la variation des écarts des prix à terme de l'or (report). Ces derniers sont principalement influencés par les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de location de l'or et des primes, soit la différence entre les taux d'intérêt américains et les taux de location de l'or, gagnées durant l'exercice. Pour de plus amples détails, se reporter à la section « Accords hors bilan - Importance des gains et des pertes évalués à la valeur du marché » à la page 55.

La production d'or future couverte par notre programme de ventes à terme représentait un total de 18,1 millions d'onces au 31 décembre 2002. Ceci équivalait à environ 21 % des réserves prouvées et probables (conformément aux bases comptables canadiennes), livrables sur les 10 à 15 prochaines années, à un prix futur estimé moyen de 341 \$ l'once aux dates de livraisons prévues. En 2003, nous sommes en mesure de vendre notre production dans le cadre de notre programme de contrats de vente à terme à un prix moyen de 340 \$ l'once. Au début de 2003, ces contrats ont été prorogés puisque nous avons préféré vendre notre production à un prix au comptant plus avantageux, environ 360 \$ l'once. C'est la première fois en 15 ans que les cours de l'or dépassent le prix de vente en vigueur dans nos contrats à terme, ce qui nous permet de différer les livraisons prévues aux termes de ces contrats et de vendre notre production au prix au comptant qui est plus élevé.

Les livraisons d'or dans le cadre de ces contrats de vente à terme peuvent être reportées sur des périodes de 10 à 15 ans; dans la mesure où ils sont reportés, le prix à la livraison de ces contrats augmente avec le temps. L'augmentation du prix à la livraison de ces contrats reportés est fondée sur l'écart entre le prix au comptant actuel et le prix à terme, qui dépend pour l'essentiel des taux d'intérêt sur le dollar américain. Si les taux d'intérêt sur le dollar américain sont élevés, le prix à la livraison augmente rapidement alors que dans le climat actuel de taux d'intérêts à la baisse, le prix à la livraison augmente moins rapidement.

Pour essayer de limiter notre programme, tout en le simplifiant, nous avons procédé à des livraisons de production conformément à certains contrats de vente à terme sans pour autant remplacer ces contrats et nous avons réduit nos engagements sur ventes à prix variable d'environ deux-tiers. Ces décisions nous permettent de clore l'exercice avec 18,1 millions d'onces engagées dans notre programme de ventes à terme, ce qui laisse environ 80 % de nos réserves non couvertes. Les perspectives favorables d'évolution des cours de l'or, les taux d'intérêt à des bas historiques depuis 40 ans (ce qui signifie des primes de vente à terme plus faibles) et notre position financière étant solide, nous avons l'intention de continuer à réduire le programme qui ne couvrira plus qu'une plus faible partie des réserves totales.



L'EXPLOITATION PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

Comme nous l'avons souligné dans le paragraphe Points saillants, en 2002, la production a baissé à 5,7 millions d'onces par rapport à 6,1 millions d'onces en 2001, la production inférieure de 2002 étant due en grande partie à la fermeture progressive prévue de cinq mines sur l'année pour cause d'épuisement des réserves économiquement viables. Le total des coûts d'exploitation, y compris la régénération, est resté du même ordre de grandeur sur les deux exercices, 1 071 M\$ en 2002 et 1 080 M\$ en 2001. Cependant, ramenés à l'once, les coûts d'exploitation directs sur l'année sont passés à 177 \$, alors qu'ils n'étaient que de 162 \$ en 2001. L'augmentation des coûts d'exploitation directs est due à trois principaux facteurs :

- > L'extraction et le traitement d'un nombre de tonnes plus important de minerai à plus faible teneur au cours de l'année ;
- > L'accélération de l'amortissement des coûts d'extraction reportés ; et
- > L'augmentation des redevances et droits d'exploitation minière consécutive à l'augmentation des cours de l'or.

Un élément important de l'exploitation dans notre secteur industriel, c'est qu'au fur et à mesure que nos mines arrivent à maturité, les teneurs baissent et il devient de plus en plus difficile d'ajouter des réserves aux mines en question. Des teneurs plus faibles réduisent la souplesse de la production puisque les mines ont de moins en moins de possibilités de choisir les zones d'extraction. La plupart de nos mines ont réduit leurs coûts unitaires contrôlables d'extraction, de traitement et de gestion grâce à des augmentations de productivité qui permettent des rendements d'extraction et de traitement supérieurs. Cependant, des modifications, même mineures, des tonnages, de la teneur des minerais traités et des taux d'extraction ont davantage d'incidence sur la production, les coûts directs et le bénéfice que par le passé.

Un certain nombre de problèmes d'exploitation, indépendants les uns des autres, dus à des difficultés d'accès, en 2002, au minerai à forte teneur sur les mines de Bulyanhulu, Hemlo, Plutonic et

Meikle ont fait baisser la production et augmenter les coûts d'exploitation directs à l'once, ce qui a occulté l'apport positif des mines de Round Mountain, Pierina, Betze-Post et Eskay Creek. Les difficultés rencontrées dans ces mines souterraines ont amené la société à préciser la planification, le calendrier et l'affectation budgétaire sur les mines pour avoir des informations plus fiables sur les tonnages et la teneur des tailles avant que l'exploitation ne commence et disposer de davantage de souplesse pour le cas où les tailles ne répondraient pas aux attentes afin de mieux rentabiliser la valeur de nos mines souterraines. En outre, nous avons corrigé nos systèmes et procédures d'exploitation pour améliorer la qualité des informations qui peuvent nous aider à actualiser les prévisions sur nos mines. Nos efforts ont surtout porté sur l'amélioration de la précision des prévisions régulièrement fournies par les directeurs généraux et nous nous sommes efforcés de mieux en évaluer le bien-fondé grâce au système de suivi global de l'entreprise.

En outre, les augmentations prévues d'accélération de l'amortissement des coûts d'extraction reportés pour les mines de Betze-Post et de Pierina ont eu pour effet d'accroître les charges d'exploitation décaissées de ces mines dès lors que l'extraction concernait des minerais à plus faible teneur dans les veines à ciel ouvert.

Compte tenu de la fermeture de six mines sur les 15 derniers mois et de nos nouveaux projets qui ne sauraient contribuer à la production avant 2005, nous prévoyons une baisse de production en 2003 et 2004. La production prévue pour 2003 devrait se situer entre 5,4 et 5,5 millions d'onces, avec des charges d'exploitation décaissées de 180 \$ à 190 \$ l'once. Ci-après figurent les principales informations sur chacun de nos mines et sur nos projets de développement. Des commentaires et analyses plus détaillés de nos activités sont disponibles dans le document d'information annuel (formulaire Notice annuelle - déposé auprès des autorités de réglementation du Canada et des États-Unis).

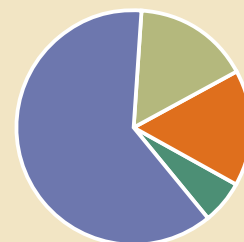
L'Amérique du Nord

Amérique du Sud

Afrique

Australie

Production par continent - 2002 (%)



62 Amérique du Nord
16 Amérique du Sud
16 Australie
6 Afrique

LES PROPRIÉTÉS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

- > Goldstrike, Nevada
Betze-Post
Meikle
- > Round Mountain, Nevada
- > Eskay Creek, Colombie Britannique
- > Hemlo, Ontario
- > Holt-McDermott, Ontario

L'AMÉRIQUE DU NORD

- > La région de production la plus importante, comptant pour 62 % de la production totale de la Société.
- > La Région représente 50 % de notre réserve de base développée de 26,2 millions onces d'or.
- > De longue durée de vie.
- > Exploitations qui sont en pleine production générant la majorité des flux de trésorerie de la Société qui sont utilisés pour financer la prospection et pour mettre en valeur la nouvelle génération de mines.

PROPRIÉTÉ GOLDSTRIKE (NEVADA)

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Tonnes extraites (en milliers)	144 533	155 606	-7
Tonnes traitées (en milliers)	11 960	10 562	13
Teneur traitée (onces par tonne)	0,20	0,25	-20
Production d'or (en milliers d'onces)	2 050	2 263	-9
Réserves Minérales (en milliers d'onces)	19 939	20 379	-2
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	209 \$	183 \$	14
Redevance et Impôts sur la production	9	10	-10
Total des charges décaissées	218	193	13
Amortissement et régénération	74	60	23
Total des coûts de production	296 \$	253 \$	17
Dépenses en Immobilisations (en millions)	46 \$	122 \$	-62

La Propriété Goldstrike reste le seul grand producteur de la Société et vient de produire pour la huitième année consécutive plus de 2 millions d'onces. Les charges décaissées ont augmenté durant les cinq dernières années car la Propriété est passée de l'extraction et au traitement d'un minerai à teneur élevée à des réserves à teneur plus faible à la fois pour l'exploitation à ciel ouvert et souterraine. En outre, les augmentations des coûts d'électricité et du mazout ont poussé les coûts à la hausse. Les coûts de l'énergie ont augmenté dans l'Ouest des États-unis en 2001 obligeant notre fournisseur à augmenter ses prix de manière

conséquente (de 4,3 cents par kWh à plus de 7 cents par kWh). Nous sommes activement à la recherche d'autres fournisseurs afin de diminuer nos coûts.

Bien que la Propriété soit arrivée à maturité, elle a pu remplacer 80 % de la production de 2002 grâce à une expansion de ses réserves, à la fois pour l'exploitation à ciel ouvert (1,3 millions d'onces) et souterraine (642 000 onces) sa meilleure performance depuis 1999. On s'attend donc à ce que la Propriété continue à produire environ 2 millions d'onces durant les 4 prochaines années au moins avant que la production ne commence à décliner.

Les charges décaissées devraient aussi être relativement stables pendant les années à venir. Le programme d'investissement étant terminé, la Propriété bénéficie de la plus grande partie de ces flux de trésorerie provenant des opérations existantes. Ces flux joueront un rôle clé pour le financement du programme de prospection et pour développer la nouvelle génération de mines.

En 2002, la production a baissé de 9 % par rapport à celle de 2001, tandis que le total des charges décaissées a augmenté à 218 \$ par once, comparé à 193 \$ pour l'année précédente. Une production en baisse et des charges décaissées plus

élevées étaient en grande partie dues au traitement de plus de tonnes (en hausse de 13 %) à teneur plus faible. De plus, des coûts d'électricité plus élevés (en hausse de 6 \$ par once) et l'amortissement des frais de décapage déferés à Betze-Post (en hausse de 14 \$ par once) ont conduit à des charges plus élevées.

En 2003, on s'attend à ce que la Propriété produise 2 115 000 onces d'or (3 % de plus qu'en 2002) et ce à des charges décaissées de 225 \$ par once. L'augmentation de ces charges est principalement le résultat d'un accroissement des redevances et d'impôts sur la production à cause de prix de l'or plus élevés.



Nos arpenteurs au travail à Betze-Post, où nous avons fait de grands pas dans l'amélioration de la productivité de la mine depuis cinq ans.

MINE BETZE-POST

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Tonnes extraites (en milliers)	142 898	154 233	-7
Tonnes traitée (en milliers)	10 322	9 187	12
Teneur traitée (onces par tonne)	0,16	0,20	-20
Production d'or (en milliers d'onces)	1 410	1 550	-9
Réserves Minérales (en milliers d'onces)	16 051	16 433	-2
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	221 \$	207 \$	7
Redevance et Impôts sur la production	7	8	-14
Total des charges décaissées	228	215	6
Amortissement et régénération	58	52	12
Total des coûts de production	286 \$	267 \$	7
Dépenses en Immobilisations (en millions)	12 \$	32 \$	-63

La production à Betze-Post est en baisse de 9 % par rapport à celle de l'année précédente. La baisse de production était la conséquence de plus faibles teneurs traitées (en baisse de 20 %), en partie compensée par une production plus élevée (en hausse de 12 %). Pour maximiser le rendement financier, le programme d'exploitation de la mine a été conçu afin de traiter en priorité le minerai à plus forte teneur et d'empiler le minerai à plus faible

teneur au début de la mise en exploitation. Durant ces quatre dernières années (1999 - 2002) la teneur moyenne traitée a décliné de 41 %, alors que durant les deux dernières années les coûts d'électricité ont augmenté de 19 \$ par once. En dépit d'une teneur plus faible, les charges décaissées n'ont augmenté que de 6 \$ par once, ou 3 %, (non compris les hausses des coûts d'électricité) durant la période de quatre ans et ce grâce aux améliorations de la



Une benne à godet
téléguidée au travail
sous terre à Meikle.

productivité et à des initiatives de réduction des coûts.

Les réserves d'or prouvées et probables à Betze-Post sont passées de 16,4 millions onces en 2001 à 16,1 millions onces. La réserve partielle de remplacement en 2002 résultait de coûts unitaires d'extraction et de traitements moins élevés, ce qui a permis la conversion d'une petite réserve souterraine en un puits de plus large réserve avec en plus la découverte de minerai à faible teneur au fonds du puits l'année dernière.

En 2003, on prévoit que la production atteigne 1 495 000 onces, conséquence de

l'amélioration des teneurs extraites et traitées (en hausse de 6 %) et de l'augmentation des tonnes traitées (en hausse de 5 %). Les coûts unitaires moins élevés combinés avec des taux de récupération et de production plus élevés, vont permettre de compenser les coûts à la hausse de l'énergie, résultant en une réduction de 4 % des charges d'exploitation décaissées par once avant les redevances et les impôts sur la production. Cependant des prix plus élevés de l'or au comptant auront pour conséquence que ces comptes seront plus élevés d'où un total de charges décaissées qui sera similaire à celui de 2002 soit 228 \$ par once.

MINE MEIKLE

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Tonnes extraites (en milliers)	1 635	1 372	19
Tonnes traitées (en milliers)	1 638	1 375	19
Teneur Traitée (onces par tonne)	0,43	0,56	-23
Production d'or (en milliers d'onces)	640	713	-10
Réserves Minérales (en milliers d'onces)	3 888	3 946	-1
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	184 \$	133 \$	38
Redevance et Impôts sur la production	14	14	-
Total des charges décaissées	198	147	35
Amortissement et régénération	121	74	64
Total des coûts de production	319 \$	221 \$	44
Dépenses en Immobilisations (en millions)	34 \$	90 \$	-62

La production à la mine de Meikle est en baisse de 10 % comparé à 2001. Le total des charges décaissées est passé de 147 \$ en 2001 à 198 \$ par once. La baisse de production était due aux plus faibles teneurs du minerai traité (en baisse de 23 %) en partie compensée par des taux d'extraction et de traitement plus élevés (en hausse de 19 %), car la Société a accéléré la mise en valeur du gisement Rodeo qui produit à pleine capacité. Les

charges décaissées en hausse étaient dues à des teneurs extraites et traitées plus faibles et à des coûts unitaires plus élevés, en particulier pour le minerai restant dans la zone principale Meikle.

Durant ces dernières années, Meikle a effectué la transition d'une opération minière concentrée et à teneur en or élevée, à une opération à teneur plus faible et étendue sur une zone beaucoup plus

large. Entre 1999 et 2001, la teneur moyenne a baissé (de 57 %) tandis que les charges décaissées par once ont doublé. La mine ayant atteint sa maturité, l'extraction minière à Main Meikle est maintenant concentré sur des veines secondaires plus difficiles à exploiter, ce qui conduit à des baisses de production et à des coûts unitaires plus élevés, comme on l'a vu en 2002. En conséquence, la mine s'est concentrée à améliorer la planification et l'ordonnement du plan durant l'année afin d'assurer dans l'avenir une production plus stable.

Les réserves d'or prouvées et probables à Betze-Post à la fin de 2002 ont baissé marginalement, passant de 3,95 millions en 2001 à 3,89 millions d'onces bien que la mine ait remplacé environ 85 % de la production de 2002. La plupart du minerai comptabilisé en 2002 avait été soustrait des réserves de l'année précédente quand la direction avait décidé que plus de forages étaient nécessaires pour classer le minerai en réserves. Bien que l'exploration par forage continuera en profondeur au-dessous de Main Meikle et dans la région de Rodeo, on pense que le

meilleur potentiel pour des réserves supplémentaires est probablement situé au nord de Main Meikle, dans une zone connue sous le nom de Banshee. Les travaux de prospection initiaux seront achevés au cours du premier trimestre de 2003. Basé sur l'évaluation du potentiel économique une décision concernant une galerie d'accès de Meikle à Banshee sera prise d'ici le milieu de 2003.

La Société prévoit que la production en 2003 diminuera à 620 000 onces tandis que le total des charges décaissées augmentera à 219 \$ par once. La baisse de la production est principalement due à des taux prévus de récupération plus faibles (en baisse de 2 %), et les teneurs des minerais traités aussi moins élevées (en baisse de 7 %). Elles seront compensées en grande partie par un accroissement du traitement à un taux plus élevé (en hausse de 7 %). Il en résultera qu'au début 2003 Meikle va extraire et traiter à la teneur moyenne de ses réserves, la production et les coûts devraient rester stables autour des niveaux actuels pour le restant de la durée de vie de la mine.



Le forage à Banshee, au nord de Meikle, est le plus prometteur pour rajouter des réserves à Goldstrike.

ROUND MOUNTAIN (NEVADA)

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Tonnes extraites (en milliers)	63 146	70 243	-10
Tonnes traitées (en milliers)	62 222	58 660	6
Teneur traitée (onces par tonne)	0,019	0,017	9
Production d'or (100 %) (en milliers d'onces)	755	747	1
Production d'or (part de Barrick) (en milliers d'onces)	378	373	1
Réserves Minérales (en milliers d'onces)	1 875	2 245	-16
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	172 \$	176 \$	-2
Redevance et Impôts sur la production	15	11	36
Total des charges décaissées	187	187	-
Amortissement et régénération	69	62	11
Total des coûts de production	256 \$	249 \$	3
Dépenses en Immobilisations (en millions)	8 \$	15 \$	-47



La mine de Round Mountain, à grandes réserves de minerais à faible teneur, est une productrice fiable.

La coentreprise Round Mountain a de nouveau réalisé une très bonne année. La production a atteint un total de 377 747 onces d'or pour notre part de 50 % en 2002. Le total des charges décaissées étant de 187 \$ par once et ce en ligne avec l'année précédente. Les résultats sont meilleurs que prévus à la fois pour la production et les coûts grâce à des teneurs plus élevées en or du minerai traité dans le broyeur et à la plate-forme de lixiviation.

Les réserves d'or prouvées et probables ont diminué de 2,2 millions à 1,9 million d'onces car la mine n'a remplacé qu'une petite portion de la production de 2002. C'est une opération stable mais mature qui a une durée de vie prévue de 4 ans. Le potentiel futur au-delà du gisement actuel

consiste en un programme d'exploration à la propriété Gold Hill (située à quelques kilomètres de Round Mountain) où les forages de suivi continuent à donner des résultats très encourageants. Les travaux planifiés pour 2003 consisteront à évaluer le potentiel économique de ce nouveau gisement et de continuer à en délimiter sa zone minéralisée.

En 2003, la mine devrait connaître une autre bonne année. La baisse légère de la production à 363 000 onces d'or et l'augmentation des coûts est essentiellement due à la baisse de la production à la plate-forme de lixiviation, car les cycles plus longs de roulage ont eu pour conséquence que le tonnage de minerai amené à la plate-forme a diminué.

ESKAY CREEK (COLOMBIE BRITANNIQUE)

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Tonnes de minerai extrait (en milliers)	254	230	10
Tonnes de minerai traité (en milliers)	256	229	12
Teneur - Or (onces par tonne)	1,50	1,55	-3
Teneur - Argent (onces par tonne)	72,18	71,07	2
Production d'or (en milliers d'onces)	359	321	12
Production Argent (en milliers d'onces)	17 763	15 454	15
Réserves Minérales (en milliers d'onces)	1 430	1 775	-19
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	36 \$	46 \$	-22
Redevance et Impôts sur la production	4	3	33
Total des charges décaissées	40	49	-18
Amortissement et régénération	134	127	6
Total des coûts de production	174 \$	176 \$	-1
Dépenses en Immobilisations (en millions)	8 \$	10 \$	-20

Eskay Creek a eu une production record en dépit de teneurs en or plus faibles et d'une grève à l'une des fonderies appartenant à un sous-traitant de la mine. La production a augmenté de 12 % en 2002 alors que les charges décaissées ont baissé de 18 %. Cette augmentation de la production et la baisse des charges décaissées furent essentiellement le résultat d'une augmentation de 10 % des tonnes extraites et de crédits pour les sous-produits d'argent.

Pour minimiser l'impact de la grève à l'une des fonderies d'un tiers et qui commença en juillet 2002, la mine a optimisé ses capacités de traitement en augmentant la production (de 12 %), a redoublé d'efforts afin de traiter par priorité les minerais à teneur en or plus élevés et a renégocié un montant plus élevé de ses ventes à l'autre principale fonderie. Bien que la grève continue, les expéditions à la fin de 2002 et au début de 2003 sont retournés aux niveaux d'avant grève, et la Société prévoit qu'elle sera capable de soutenir ces taux jusqu'à la fin de cette année, sans même compter sur un règlement définitif de cette grève.

Les réserves d'or prouvées et probables à Eskay sont passées de 1,8 à 1,4 millions d'onces en raison de la production de 2002. Un plan incliné a été installé durant l'année afin de poursuivre les résultats très encourageants du programme d'exploration. L'expansion future des réserves repose plus probablement sur ce programme. En plus la prospection sur le terrain a généré des résultats positifs avec un suivi planifié en 2003.

Pour 2003, la production de la mine devrait augmenter marginalement pour atteindre 363 000 onces d'or, car les taux d'extraction et de traitement (en hausse de 11 %) feront plus que compenser les teneurs en or plus faibles du minerai traité. Les charges décaissées devraient augmenter à 64 \$ par once surtout à cause des crédits des sous-produits en argent qui sont à la baisse. Dans le long terme basé sur les réserves actuelles, la production devrait décliner et les charges décaissées devraient augmenter quand l'extraction et le traitement atteindront la teneur moyenne des réserves.



Eskay Creek a donné d'excellents résultats grâce à des améliorations en extraction et en traitement.



Le passage d'une
perceuse dans
le puits de la mine de
Hemlo donne accès
à une nouvelle zone
productrice.

HEMLO (ONTARIO)

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Tonnes de minerai extrait (en milliers)	3 785	3 893	-3
Tonnes de minerai traité (en milliers)	3 812	3 849	-1
Teneur traitée (onces par tonne)	0,149	0,167	-11
Production d'or (100 %) (en milliers d'onces)	538	632	-15
Production d'or (part de Barrick) (en milliers d'onces)	269	307	-12
Réserves Minérales (en milliers d'onces)	2 118	2 517	-16
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	216 \$	189 \$	14
Redevance et Impôts sur la production	8	7	14
Total des charges décaissées	224	196	14
Amortissement et régénération	40	36	11
Total des coûts de production	264 \$	232 \$	14
Dépenses en Immobilisations (en millions)	6 \$	6 \$	-

Hemlo est une coentreprise dans laquelle la Société a une participation de 50 % qui exploite les mines souterraines David Bell et Williams et l'exploitation à ciel ouvert Williams. En 2002, la production a baissé (de 12 %) tandis que les charges décaissées ont augmenté (de 14 %) à 224 \$ par once. La baisse de la production et des charges plus élevées a été essentiellement la conséquence de problèmes de contrôle des sols qui commencèrent au début de 2002. De ce fait l'accès aux zones à teneurs élevées en or a été restreint et les niveaux de dilution ont augmenté. Un plan de mine révisé, de nouvelles méthodes de remblayage et un planning amélioré devraient fournir les bases pour des résultats plus assurés et prévisibles en ce qui concerne les futures opérations souterraines.

Les réserves d'or prouvées et probables d'Hemlo sont passées de 2,5 millions en 2001 à 2,1 millions d'onces à la fin de 2002. De plus, du fait que la mine n'a pas remplacé la production de 2002, les taux de récupération utilisés pour les besoins d'estimation des réserves furent ajustés dans les zones affectées par les problèmes de contrôle des sols et il en a résulté que les réserves ont diminué d'environ 115 000 onces.

En 2003, notre part de la production de la mine devrait atteindre 253 000 onces à des charges décaissées légèrement plus élevées de 231 \$ par once. La baisse de la production et des charges décaissées plus élevées a été essentiellement due à des teneurs en or plus faibles compensées seulement en partie par une augmentation de la production grâce au broyeur. Les coûts et la production à long terme devraient se stabiliser au niveau de 2003.

MINE HOLT-MCDERMOTT (ONTARIO)

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Mine			
Tonnes extraites (en milliers)	520	489	6
Tonnes traitées (en milliers)	520	497	5
Teneur traitée (onces par tonne)	0,17	0,18	-4
Production d'or (en milliers d'onces)	84	84	-
Réserves minérales (en milliers d'onces)	154	293	-47
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	173 \$	163 \$	6
Redevance et Impôts sur la production	-	2	-100
Total des charges décaissées	173	165	5
Amortissement et régénération	96	93	3
Total des coûts de production	269 \$	258 \$	4
Dépenses en Immobilisations (en millions)	7 \$	7 \$	-

Alors que la production en 2002 de la mine Holt-McDermott restait identique à celle de l'année précédente, les charges décaissées ont augmenté de 5 %. Les coûts plus élevés furent la conséquence de l'augmentation des tonnes extraites et traitées afin de compenser un déclin de 4 % de la teneur en or du minerai.

Les réserves d'or prouvées et probables à la fin de 2002 s'élèvent à 154 000 onces d'or. De plus, basé sur l'expérience minière, les teneurs anticipées des réserves furent réévaluées à la baisse avec la conséquence d'une perte nette de 51 000 onces compte tenu de la production de 2002.

En 2003, la production devrait s'élever de 16 %, à 97 000 onces avec des charges décaissées en hausse à 218 \$ par once. La production augmentera du fait de l'accès à un minerai à teneur en or plus élevée tandis que les charges s'élèveront essentiellement dues à la passation en charges des frais de prospection liées à la mise en valeur en cours des réserves.



Vue générale de la tour d'extraction et l'usine de traitement à la mine Holt-McDermott.

PROPRIÉTÉS EN AMÉRIQUE DU SUD

- > Pierina, Pérou
- > Alto Chicama, Pérou
- > Pascua-Lama, Chili
- > Veladero, Argentine



Une camion arrive à la
trémie pour être
chargé à notre mine
de Pierina.

AMÉRIQUE DU SUD

- > La Mine Pierina est le deuxième grand générateur de flux de trésorerie pour la maison Barrick.
- > Trois projets de mise en valeur qui constituent la majorité de nos projets en cours :
 - > Notre Propriété Alto Chicama au Pérou récemment découverte.
 - > Notre plus grand projet de mise en valeur, le district de Pascua-Lama et de Veladero à cheval sur la frontière du Chili et de l'Argentine.
- > D'importants programmes d'exploration sur le terrain au Pérou et en Argentine.

PROPRIÉTÉ PIERINA (PÉROU)

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Mine			
Tonnes extraites (en milliers)	32 311	30 742	5
Tonnes à la plate-forme de lixiviation (en milliers)	13 414	10 968	22
Teneur traitée (onces par tonne)	0,080	0,097	-18
Production d'or (en milliers d'onces)	898	911	-1
Réserves minérales (en milliers d'onces)	3 602	4 748	-24
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	80 \$	40 \$	100
Redevance et impôts sur la production	-	-	-
Total des charges décaissées	80	40	100
Amortissement et régénération	191	195	-2
Total des coûts de production	271 \$	235 \$	15
Dépenses en Immobilisations (en millions)	5 \$	12 \$	-58

La production à Pierina a légèrement baissé (de 1 %) par rapport à l'année précédente et les charges décaissées sont passées de 40 \$ l'once en 2001 à 80 \$ l'once. Elles incluent une augmentation non prévue au budget de 6 \$ par once liée à des charges d'exploitation plus élevées conséquence d'un avis d'imposition reçu en fin d'année. Les charges décaissées ont doublé par rapport à l'année précédente car les frais de décapage déferés sont maintenant amortis quand l'activité minière procède à l'extraction de minerai à teneurs plus faibles dans le gisement. De façon similaire à la Propriété Goldstrike, le minerai à haute teneur d'or à Pierina a été extrait et traité au début

de l'exploration de la mine afin de maximiser les flux de trésorerie et le rendement financier. À ce jour, la mine a réussi à augmenter les taux d'extraction et de traitement et à réduire les coûts pour compenser des teneurs en or plus faibles.

À la fin de l'année 2002, la mine n'a pas pu remplacer sa production de 2002 alors les réserves prouvées et probables ont été réduites à 3,6 millions d'onces d'or. Le programme d'exploration en 2002 a identifié des ressources au Sud et Sud-Est du gisement. Ces objectifs sont situés près de la surface à l'extrémité Nord du puits, et un autre est adjacent à la dernière paroi à l'extrémité Sud du puits. Tous ont

été programmés pour une prospection plus approfondie en 2003. Des résultats positifs en matière d'exploration ne prolongeraient que marginalement le restant de la durée de vie de la mine qui est de 5 ans.

En 2003, la mine devrait produire 908 000 onces d'or à un total de charges décaissées

ALTO CHICAMA (PÉROU)

En avril 2002, la Société a annoncé une importante découverte à sa Propriété Alto Chicama. Les ressources évaluées comme possible au moment du communiqué de presse étaient estimées à 3,5 millions onces d'or. Suite aux forages au cours de l'année 6,5 millions d'onces ont été classés en réserves probables, afin de se conformer aux Normes canadiennes sur l'information des marchés.¹ De plus, 2 millions d'onces sont classés dans la catégorie ressources reconnues et probables, et 1 million d'onces de ressources possibles soit un total des réserves et ressources de 9,5 millions onces d'or (au 31 janvier 2003).

La Société a commencé à prospecter la région Alto Chicama au cours du premier trimestre 2001, quand la compagnie minière gouvernementale péruvienne (Centromin) lui a attribué l'option de prospection de cette concession. En novembre 2002, la Société a exercé ses droits, dans le cadre de cette option, en achetant la Propriété après avoir achevé une évaluation technique et payé d'avance une redevance de 2 millions. La Société possède maintenant 100 % de la Propriété qui sera soumise à une redevance de 2,51 % à Centromin basée sur le retour net de la fonderie.

PROJET PASCUA-LAMA ET VELADERO (CHILI/ARGENTINE)

Veladero

L'étude de faisabilité à Veladero a été achevée durant le troisième trimestre de 2002, et a conclu que l'exploitation minière devrait se faire à partir de 2 puits à ciel ouverts (Filo Federico et Amable)

de 86 \$ par once. La teneur en or devrait diminuer de 5 %, mais devrait être plus que compensée par une augmentation de 22 % des tonnes extraites. Dès le début de 2004, la mine devrait extraire des minerais à teneurs plus faibles dans la mine à ciel ouvert ce qui entraînera une production à la baisse et des charges décaissées légèrement plus élevées.

L'étude provisoire de faisabilité estime que Alto Chicama produira 500 000 onces par an à compter de 2005 à une moyenne de charges décaissées de 130 \$ par once pendant la prochaine décennie. Les investissements projetés sont de 300 à 350 millions. À la fin de 2002 les travaux ont été redirigés sur un programme de forage intercalaire, le planning de la mine et des forages de retrait. Les essais métallurgiques indiquent que les minerais métallifères sont transportables jusqu'à la plate-forme de lixiviation avec des taux de récupération avoisinant les 80 %.

Pour 2003, le défi à Alto Chicama sera d'achever l'étude d'impact sur l'environnement ainsi que l'étude finale de faisabilité. La construction qui dépend de l'approbation du Conseil d'Administration et des demandes d'obtention du permis de construire pourrait commencer dès la fin de 2003 ou au début de 2004. Cela dépendra des demandes d'obtention des autorisations et du financement. Basé sur le travail fait à ce jour il apparaît que les risques géologiques, l'extraction et le traitement sont faibles parce qu'ils sont similaires à ceux de la mine Pierina.



Un géologue note des échantillons de carottes provenant d'un forage d'exploration à notre propriété d'Alto Chicama.

¹ Aux fins de l'information des États-Unis, le « Industry Guide 7 » (en vertu de la Securities Exchange Act of 1934), selon l'interprétation qu'en fait le personnel de la U.S. Securities and Exchange Commission, applique des normes différentes pour permettre le classement des ressources minérales à titre de réserves. Par conséquent, aux fins de l'information des États-Unis, le projet Veladero est classé comme ressources minérales.



Construction de la route d'accès à Veladero, un des quatre nouveaux projets de mise en valeur de la Société.

devrait être en production au début de 2006 et produira 530 000 onces d'or à des charges décaissées de 155 \$ par once pendant la première décennie. L'étude d'impact de la Propriété sur l'environnement a été soumise en janvier 2003.

Le forage de délimitation durant l'année a augmenté les réserves (selon les conditions des Normes Canadiennes d'informer les marchés) pour les deux gisements à 9,4 millions onces¹ comparé à 8,4 millions en 2001. Entre ces deux gisements se trouve une troisième zone minéralisée, Cuatro Esquinas qui offre un potentiel d'exploration.

Les travaux de prospection en 2003 à Veladero se concentreront sur la construction d'infrastructures, en particulier une route d'accès et un camp. La construction générale de l'ensemble devrait commencer en septembre 2003. Cela dépendra des demandes d'obtention des autorisations et du financement. Cependant, nous serions plus optimistes sur ce calendrier prévisionnel si les incertitudes politiques et économiques en Argentine étaient levées. Basé sur le travail fait à ce jour il apparaît que les risques géologiques, l'extraction et le traitement sont gérables parce qu'ils sont similaires à ceux de la mine Pierina.

Pascua-Lama

A la fin de l'année 2000, une décision a été prise de reporter le démarrage de la construction à Pascua à cause des prix bas de l'or et de l'argent. Maintenant, avec l'inclusion du proche Veladero dans le portefeuille (un résultat de la fusion avec Homestake) et une conjoncture plus favorable du prix de l'or, Pascua-Lama devrait commencer à être en production en 2008, et ce sujet aux demandes finales des autorisations et du financement et de l'achèvement de l'étude de faisabilité. Durant l'année dernière le travail à Pascua-Lama a été concentré sur l'optimisation du plan de mise en valeur afin de réduire

l'investissement en capital et la structure des charges d'exploitation. Avec l'achèvement de l'étude de faisabilité à Veladero, nous sommes plus en mesure d'évaluer les synergies en termes d'infrastructure, de soutien administratif et d'activités de construction.

La mine a été planifiée sur les bases d'une exploitation traditionnelle à ciel ouvert localisée à une élévation de 4 600 mètres. La majorité de l'or devrait provenir des minerais métallifères durant les premières années d'opération. Comme des minerais sulfureux ont été rencontrés en profondeur, un circuit de flottation devrait être installé afin de maintenir les taux de récupération. Le traitement du minerai à Pascua-Lima pose des défis importants, mais, en nous fondant sur les analyses approfondies que nous avons réalisées jusqu'à maintenant, nous croyons pouvoir traiter efficacement les différents minerais trouvés à Pascua-Lima. Tandis que la propriété est située très haut dans les Andes, l'altitude n'est pas dissemblable à celle de nos opérations précédentes d'El Indio/Tambo au Chili ou à celle de plusieurs grandes mines de cuivre.

Les réserves prouvées et probables à la fin de l'année 2002 sont inchangées à 16,9 millions onces d'or et à 594 millions d'onces d'argent car le projet n'a pas connu d'activité de mise en valeur des réserves durant l'année.

La mise à jour de l'étude de faisabilité devrait être achevée dans la première moitié de 2004 avec le démarrage éventuel de la construction vers la fin de 2005. La production annuelle qui est prévue de commencer en 2008 vise les 800 000 onces d'or et ce à des charges décaissées de 85 \$ par once pour la première décennie. Les investissements en capital sont estimés à 1 175 M\$.

¹ Aux fins de l'information des États-Unis, le « Industry Guide 7 » (en vertu de la Securities Exchange Act of 1934), selon l'interprétation qu'en fait le personnel de la U.S. Securities and Exchange Commission, applique des normes différentes pour permettre le classement des ressources minérales à titre de réserves. Par conséquent, aux fins de l'information des États-Unis, le projet Alto Chicama est classé comme ressources minérales.

AFRIQUE

- > La Tanzanie (en Afrique de l'Est) représente l'expansion en Afrique de Barrick.
- > Bulyanhulu a terminé sa première année de pleine production en 2002.
- > Des dizaines de milliers de kilomètres carrés de surface situés dans les districts aurifères du Lac Victoria de la Tanzanie du Nord avec un important et actif programme de prospection.
- > La géologie de la région du Lac Victoria est similaire à celles des ceintures d'or dans l'Ontario du Nord, au Québec et en Australie Occidentale, deux des régions productrices les plus riches du monde.

PROPRIÉTÉS AFRICAINES

- > Bulyanhulu
- > Tulawaka
- > Kabanga

MINE BULYANHULU (TANZANIE)

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Mine			
Tonnes extraites (en milliers)	944	455	107
Tonnes Traitées (en milliers)	1 075	778	38
Teneur traitée (onces par tonne)	0,39	0,38	2
Production d'or (en milliers d'onces)	356	242	47
Réserves Minérales (en milliers d'onces)	11 653	12 009	-3
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	190 \$	186 \$	2
Redevance et Impôts sur la production	8	11	-27
Total des charges décaissées	198	197	1
Amortissement et régénération	102	98	4
Total des coûts de production	300 \$	295 \$	2
Dépenses en Immobilisations (en millions)	56 \$	153 \$	-63

Dans sa première année d'opération, Bulyanhulu a produit 356 319 onces d'or à un total de charges décaissées de 198 \$ par once. La production était marginalement plus faible que celle planifiée (de 2 %), tandis que les charges décaissées ont excédé nos prévisions 2002 de 25 \$ par once. La baisse légère de production et les charges décaissées plus élevées étaient la conséquence de deux facteurs principaux. Tout d'abord on a extrait et traité beaucoup plus de tonnes qui contenaient des teneurs en or moins élevées que celles prévues et ce afin de produire un total d'onces similaire à celui

prévu au budget. Les teneurs étaient moins élevées compte tenu des délais dans l'accès à des veines à teneurs plus élevées et à une dilution plus forte que prévue. Deuxièmement, les coûts plus élevés de transport et du concentré ainsi que de redevances ont donné lieu à des charges d'exploitation plus élevées. Alors que les coûts pour l'année entière étaient plus importants que ceux prévus, la tendance durant l'année montre une amélioration. Les charges décaissées au quatrième trimestre en 2002 ont diminué à 185 \$ par once grâce aux teneurs plus élevées.



À Bulyanhulu, les taux d'extraction s'améliorent grâce à l'expérience gagnée par notre personnel, majoritairement tanzanien, dans l'extraction souterraine.

Alors que Bulyanhulu a eu des problèmes pour produire à pleine capacité des installations, on peut voir des signes positifs pour l'avenir. Les taux d'extraction et de traitement excèdent maintenant ceux de l'étude de faisabilité et les teneurs en or extraites continuent à s'améliorer grâce à l'expérience acquise par l'équipe minière. L'emprunt de 194 M\$ engagé pour financer le projet est devenu sans recours envers Barrick lorsque la mine a satisfait les conditions physiques et techniques d'achèvement durant le premier trimestre de 2003.

Pour 2003, on prévoit à une augmentation de la production (de 16 %) à 415 000 onces à un total des charges décaissées de 175 \$ par once reflétant ainsi une année entière avec de meilleurs teneurs et de taux de récupération. Les taux d'extraction et de traitement sont prévus en hausse après l'achèvement des galeries de mine en septembre 2002, permettant ainsi que les minerais et déchets soient transportés plus rapidement que le système actuel du plan incliné et l'installation d'un deuxième pipeline pour les stériles.

MISE À JOUR SUR L'EXPLORATION EN TANZANIE

L'année 2003 marquera le commencement de notre quatrième année de prospection en Tanzanie, qui est l'une des régions du monde qui a le plus grand potentiel. La stratégie agressive d'acquisition rentable de terrains, l'exploration par prospection des sols en surface réussissent à générer des objectifs pour les forages, et l'évaluation de cette vaste région est maintenant presque terminée. En 2003 nous concentrerons nos efforts sur moins de propriétés mais qui ont un potentiel d'exploration plus élevé.

Durant 2002, des études d'ingénierie ont été effectuées à Tulawaka. Une étude de faisabilité pour une petite opération à ciel ouvert est presque achevée. La préparation d'une étude d'impact sur

l'environnement est à un état d'avancement conforme au calendrier et une décision de mise en valeur devrait être prise dans la première moitié de 2003 pour l'opération. L'exploration par forage est programmée pour le deuxième trimestre de 2003 dans la zone ouest ainsi qu'à d'autres objectifs décrits en 2002.

La propriété Kabanga de nickel a été acquise parce qu'elle faisait partie de l'acquisition de Bulyanhulu en 1999. Nous avons évalué le potentiel du projet durant le cours de l'année 2002 en augmentant les ressources et en achevant une étude de champ afin d'identifier la valeur de l'actif.

AUSTRALIE

- > La deuxième plus grande région productrice (similaire à l'Amérique du Sud)
- > Deux actifs clés :
 - > Le District Yilgarn comprenant trois mines (Plutonic, Darlot et Lawlers)
 - > Kalgoorlie Super Mine, la plus grande mine d'or australienne - 50 % de participation.
- > En plus, un portefeuille de propriétés d'exploration, plus la mise en valeur du projet Cowal, avec 2,8 millions onces de réserves prouvées et probables.

PROPRIÉTÉS AUSTRALIENNES

> Yilgarn District
 Plutonic
 Darlot
 Lawlers

> Kalgoorlie

> Cowal

MINE PLUTONIC (AUSTRALIE OCCIDENTALE)

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Exploitation à ciel ouvert tonnes extraites (en milliers)	13 233	11 328	17
Exploitation Souterraine tonnes extraites (en milliers)	1 056	806	31
Tonnes traitées (en milliers)	3 532	3 496	1
Teneur traitée (en milliers par tonne)	0,097	0,091	7
Production d'or (en milliers d'onces)	307	288	7
Réserves minérales (en milliers d'onces)	2 533	1 588	60
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	175 \$	159 \$	10
Redevance et Impôts sur la production	9	7	29
Total des charges décaissées	184	166	11
Amortissement et régénération	38	45	-16
Total des coûts de production	222 \$	211 \$	5
Dépenses en Immobilisations (en millions)	20 \$	11 \$	82

Plutonic, la plus grande des trois mines du District Yilgarn a des exploitations à ciel ouvert et souterraines. La production en 2002 a augmenté (de 7 %) par rapport à 2001, tandis que le total des charges décaissées a augmenté (de 11 %) à 184 \$ par once. La baisse de la production et des coûts plus élevés que prévus proviennent de délais d'exécution basés sur un calendrier trop court et qui prirent plus de temps pour l'exploitation de la nouvelle zone souterraine Timor à teneur élevée. Pour compenser la baisse de production souterraine, la Société a accéléré la production à partir de l'exploitation à ciel ouvert et aussi du minerai empilé à faible teneur d'or.

Les réserves prouvées et probables ont augmenté nette de production de 945 000 onces (ajoutant trois années de production à la durée de vie de la mine) à 2,5 millions d'onces. Ceci fait que 2002 est la quatrième année consécutive où la mine a plus que remplacé la production et, plus important, à des teneurs bien meilleures que celles des réserves existantes. Nous pensons que le potentiel d'exploration autour de cette mine est élevé et nous continuerons avec un programme important autour de Plutonic en 2003.



Les géologues à Plutonic ont augmenté les réserves, déduction faite de la production, de 945 000 onces – une hausse de 60 %.



À Darlot, de meilleurs teneurs et taux de traitement ont permis l'augmentation de la production et la réduction des coûts.

Pour 2003, la production devrait diminuer à 295,000 onces d'or à un total des charges décaissées de 194 \$ par once. La baisse de la production et des charges

décaissées plus élevées est essentiellement due à une production en baisse, des taux de récupérations moins élevés et à l'épuisement du minerai empilé.

MINE DARLOT (AUSTRALIE OCCIDENTALE)

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Tonnes extraites (en milliers)	840	794	6
Tonnes Traitées (en milliers)	849	806	5
Teneur traitée (onces par tonne)	0,176	0,161	9
Production d'or (en milliers d'onces)	145	125	16
Réserves Minérales (en milliers d'onces)	1 269	1 341	-5
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	160 \$	167 \$	-4
Redevance et Impôts sur la production	8	6	27
Total des charges décaissées	168	173	-3
Amortissement et Régénération	47	46	3
Total des coûts de production	215 \$	219 \$	-2
Dépenses en Immobilisations (en millions)	7 \$	11 \$	-36

DARLOT

En 2002 la production à Darlot a augmenté (de 16 %) pendant 2001, tandis que le total des charges décaissées a diminué (de 3 %) à 168 \$ par once essentiellement dus à une production et des teneurs plus élevées. La mine a remplacé la moitié de sa production finissant ainsi l'année avec des réserves prouvées et probables à 1,3 millions d'onces. Si l'on se base sur ces réserves actuelles Darlot aurait près de 10 ans de durée de vie.

Pour 2003, on prévoit pour Darlot une année identique en termes à la fois de production à 143 000 onces d'or et à des charges décaissées de 176 \$ par once.

LAWLERS

La production à Lawlers a augmenté (de 9 %) pendant 2001 et ce à des charges décaissées de 179 \$ par once, 6 % en baisse par rapport à l'année précédente. Les teneurs traitées ont augmenté (de 15 %) par rapport à l'année précédente. Lawlers a remplacé sa production en 2002 et a terminé l'année avec 500 000 onces de réserves prouvées et probables. Si l'on se base sur ces réserves actuelles Lawlers aurait environ cinq années de durée de vie. Un programme d'exploration intensif en 2003 va sonder les extensions du corps de minerai à de plus grandes profondeurs.

Pour 2003, on prévoit une année identique à 2002 en termes de production à 111 000 onces d'or et ce à des charges décaissées de 213 \$ par once, en raison d'une teneur et d'un taux de récupération moins élevés et des coûts de production plus élevés de l'exploitation à ciel ouvert.

MINE LAWLER (AUSTRALIE OCCIDENTALE)

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Exploitation à ciel ouvert, tonnes extraites (en milliers)	4 030	-	100
Exploitation souterraine, tonnes extraites (en milliers)	716	628	14
Tonnes Traitées (en milliers)	718	775	-7
Teneur traitée (onces par tonne)	0,162	0,141	15
Production d'or (en milliers d'onces)	113	104	9
Réserves minérales (en milliers d'onces)	509	505	1
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	171 \$	184 \$	-7
Redevance et Impôts sur la production	8	7	14
Total des charges décaissées	179	191	-6
Amortissement et régénération	42	52	-19
Total des coûts de production	221 \$	243 \$	-9
Dépenses en Immobilisations (en millions)	7 \$	5 \$	40



L'équipe d'exploration à Lawler a connu des réussites cette année, remplaçant les réserves déduction faite de la production 2002.

MINE KALGOORLIE (AUSTRALIE OCCIDENTALE)

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Exploitation à ciel ouvert tonnes extraites (en milliers)	91 843	91 248	1
Exploitation Souterraine tonnes extraites (en milliers)	805	1 353	-40
Tonnes Traitées (en milliers) (100 %)	14 101	13 192	7
Teneur traitée (onces par tonne)	0,061	0,066	-8
Production d'or (100 %) (en milliers d'onces)	720	769	-6
Production d'or (part de Barrick) (en milliers d'onces)	360	385	-6
Réserves minérales (en milliers d'onces)	5 551	5 724	-3
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coût de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	215 \$	196 \$	10
Redevance et Impôts sur la production	7	7	-
Total des charges décaissées	222	203	9
Amortissement et régénération	57	49	16
Total des coûts de production	279 \$	252 \$	11
Dépenses en Immobilisations (en millions)	14 \$	19 \$	-26



À Kalgoorlie, un comité de coentreprise étudie des moyens d'améliorer la production et réduire les coûts.

En 2002, la production de la coentreprise Kalgoorlie (dont nous détenons 50 %) avait baissé de 6 % par rapport à l'année précédente alors que le total des charges décaissées était en hausse de 9 %, essentiellement dues à des teneurs (en baisse de 8 %) et des taux de récupération (en baisse de 2 %) plus faibles. Le gisement souterrain Mt Charlotte avait été à l'origine programmé pour une fermeture fin 2001, mais est resté en exploitation contribuant 63 200 onces à la production totale en 2002. La production de la mine n'a pas été incluse dans le budget de 2003 bien que le traitement de minerai résiduel prolonge sa vie de quelques mois.

La part de Barrick dans les réserves prouvées et probables à la fin de l'année a diminué à 5,6 millions d'onces comparées à 5,7 millions durant l'année précédente. Un examen détaillé du modèle géologique de la mine combiné à des forages intensifs au cours de l'année a conduit à une importante réduction des ressources minérales. Le programme de prospection en 2003 sera concentré sur des sondages

en profondeur d'objectifs structurellement contrôlés sous l'exploitation et à l'Est du Mt. Charlotte. Tandis que Kalgoorlie reste l'un de nos actifs avec la plus longue durée de vie, la réduction des ressources indique que l'actif arrive à maturité et que les additions aux réserves à l'avenir seront plus difficiles à réaliser.

Pour 2003, notre part de la production de la mine devrait s'élever à 344 000 onces (en baisse de 4 %). Les charges décaissées seront en hausse (de 7 %) pour atteindre de 237 \$ par once en raison d'une production en baisse après la fermeture en 2002 de l'exploitation souterraine des minerais à teneur en or élevée, et ce, partiellement compensé par une augmentation des tonnes extraites dans l'exploitation à ciel ouvert. Un comité technique composé des deux partenaires de la coentreprise a été constitué l'année dernière pour étudier les moyens pour améliorer les profils de la production et des coûts à Kalgoorlie. Les recommandations du comité sont prévues d'ici le milieu de l'année.

PROJET COWAL (NOUVELLES GALLES DU SUD)

Lors de la fusion avec Homestake, Barrick s'est retrouvé avec un projet qui avait ses études d'impact sur l'environnement et de faisabilité déjà achevées. Vers la fin de 2001 la Société a commencé un programme technique comprenant des forages et des études d'ingénierie afin de mettre à jour cette étude de faisabilité et il est prévu qu'elle sera achevée durant l'année 2003.

Les installations de traitement et d'exploitation de Cowal ont été conçues afin de produire approximativement 270 000 onces d'or par an à un total de charges décaissées de 170 \$ par once. Le gisement principal contient des réserves prouvées et probables de 2,8 millions d'onces. Alors que le total des onces contenues reste le même que l'année

précédente, la teneur a diminué (de 25 %) suite à des forages additionnels et à un modèle de réserves plus conservateur. Cependant on s'attend à ce que les charges décaissées restent identiques grâce au travail d'optimisation achevé durant le cours de l'année.

Il est prévu démarrer la construction dans le milieu de 2003 avec une production projetée milieu 2005 et ce compte tenu des demandes d'autorisation et de la finalisation de l'étude de faisabilité. En 2003, on poursuivra les travaux sur les essais métallurgiques visant à optimiser l'envergure et l'économie du projet. Les dates de construction et production reposent plus sur les délais des procédures d'obtention des autorisations.

Notre base d'actifs en Australie représente pour la Société une production continue à long terme. Le risque majeur qui pourrait peser sur cette production serait l'impact d'une réévaluation à la hausse du dollar australien ce qui augmenterait les charges décaissées. Afin d'atténuer ce risque, nous avons eu recours à un contrat de

couverture sur devises pour la plupart des coûts en dollars australiens jusqu'en 2005. Pour information supplémentaire sur les contrats de couverture en devises voir la note afférente aux états financiers consolidés 23(D) « Autres instruments dérivés en cours ».



AUTRES PROPRIÉTÉS

Les autres Propriétés comprennent cinq mines (El Indio, Bousquet, McLaughlin, Ruby Hill et Agua de la Falda) qui ont été fermées à différentes périodes durant l'année suite à l'épuisement de leurs réserves ainsi que la mine Marigold au Nevada dans laquelle Barrick a un intérêt de 33 % et qui reste en opération. En 2002, les autres Propriétés ont produit 374 774 onces d'or soit 7 % de notre production à un total de charges décaissées en

moyenne de 189 \$ par once comparé à 721 771 onces et à un total de charges décaissées de 198 \$ par once pour l'année précédente.

Pour 2003, on prévoit que Marigold produise 45 000 onces à des charges décaissées de 170 \$ par once. Le déclin de la production totale de la Société en 2003 est lié à la fermeture de ces cinq mines durant le cours de l'année 2002.

À Cowal, un des quatre nouveaux projets de mise en valeur de Barrick, le travail a déjà commencé pour optimiser l'étude de faisabilité.

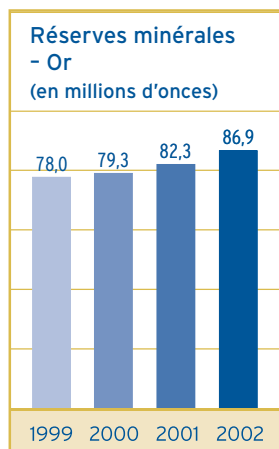
Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	Variation en %
STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES			
Production d'or - onces (en milliers)	375	722	-48
Réserves minérales (en millions d'onces)	678	1 100	-38
STATISTIQUES FINANCIÈRES			
Coûts de production par once			
Charges d'exploitation décaissées	180 \$	195 \$	-8
Impôts sur la Production et Redevance	9	3	200
Total des charges décaissées par once	189	198	-5
Amortissement et régénération	50	84	-40
Total des coûts de production par once	239 \$	282 \$	-15
Dépenses en Immobilisations (en millions)	15 \$	2 \$	650

CHARGES

EXPLORATION ET MISE EN VALEUR

Notre stratégie d'exploration consiste à réaliser des projets qui sont diversifiés sur le plan géographique et qui en sont à des étapes différentes du processus d'exploration. Nos travaux d'exploration

préliminaire sont concentrés dans quatre principales régions où nous possédons une imposante infrastructure, soit le Pérou, la Tanzanie, l'Australie et le Chili/Argentine.



> Frais d'exploration et de mise en valeur

	2003E	2002	2001
Amérique du Nord	17 \$	13 \$	17 \$
Australie	11	8	8
Amérique du Sud			
Veladero	10	20	44
District d'Alto Chicama	31	29	-
Autres	9	8	7
Afrique	8	9	9
Autres/mise en valeur	24	17	18
	110 \$	104 \$	103 \$

En 2002, nos frais les plus importants ont été engagés pour nos projets Veladero et Alto Chicama. Au début de 2002, nous avons supposé, dans le cadre de notre programme, que Veladero obtiendrait le statut de réserve pendant l'exercice. En 2002, nous avons conclu que, pour le présenter en tant que réserve aux termes des règles de la SEC, il nous faudrait avoir un plus grand degré de certitude quant à certaines questions qu'il soulevait. Nous avons donc passé en charges les frais engagés en 2002. Nous nous attendons qu'en 2003 le projet Veladero puisse être considéré comme une réserve aux termes de ces règles. Jusqu'à ce que le projet obtienne ce statut, nous passerons en charges tous les frais engagés et totalisant environ 10 M\$.

En raison des excellents résultats des travaux d'exploration menés à Alto Chicama en 2002, nous avons accru notre budget d'exploration initial qui était de 5 M\$, et les sommes qui y ont été réellement engagées durant

l'exercice ont totalisé 29 M\$. Pour 2003, nous prévoyons consacrer 31 M\$ à la poursuite des travaux, montant qui sera passé en charges puisque cette ressource ne peut pas encore être considérée comme une réserve en vertu des normes de présentation aux États-Unis.

AMORTISSEMENT

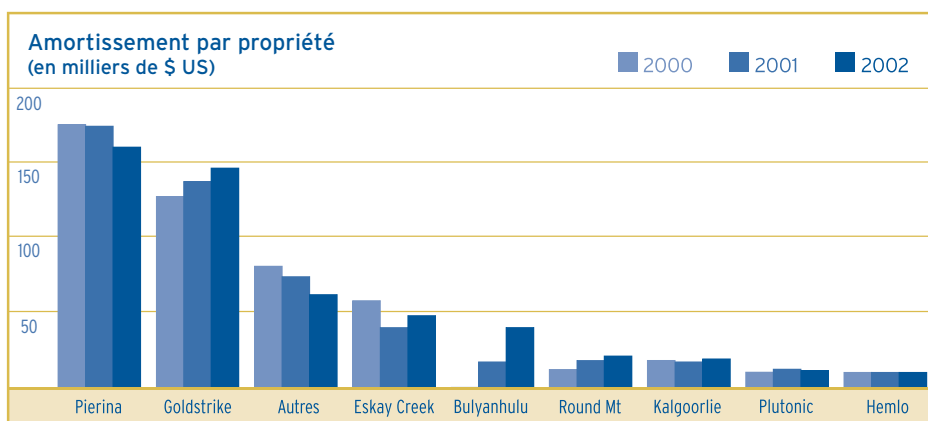
L'amortissement s'est élevé à 519 M\$, ou 85 \$ par once en 2002, en regard de 501 M\$, ou 76 \$ par once, en 2001. L'augmentation générale de la dotation à l'amortissement découle d'une hausse des charges d'amortissement par once à certaines mines, ce qui a été contrebalancé par une baisse de 8 % du nombre d'onces vendues. En 2002, l'augmentation générale de l'amortissement par once a résulté de deux principaux facteurs, à savoir des changements dans la combinaison des ventes d'or de nos mines, une proportion plus importante des ventes ayant été réalisée par des mines dont

les taux d'amortissement sont plus élevés, et un amortissement accru de 17 M\$ à Meikle. L'achèvement des travaux de construction à Rodeo en 2001 et la réduction des réserves prouvées et probables au début de 2002 ont fait passer de 72 \$ à 119 \$ en 2002 la dotation à l'amortissement par once de Meikle.

En 2003, l'amortissement devrait augmenter et atteindre 533 M\$, ou 95 \$ par once. La hausse de l'amortissement découlera en grande partie des faibles taux d'amortissement des mines qui ont été fermées en 2002. Le reste de l'augmentation résultera principalement d'un changement dans la combinaison de la production et de l'ajout d'immobilisations. Après 2003, l'amortissement par once devrait se situer entre 80 \$ et 90 \$, selon la

qualité des résultats des travaux d'exploration de nos mines en exploitation. L'amortissement de nos nouveaux projets de mise en valeur devrait varier entre 50 \$ et 75 \$ par once, ce qui, au fil du temps, réduira notre charge d'amortissement par once.

Nous sommes actuellement en voie d'analyser certains faits nouveaux de nature réglementaire et comptable concernant la méthode à privilégier pour amortir les frais de mise en valeur souterraine. Par suite de cette analyse, nous pourrions modifier notre politique en matière d'amortissement, ce qui donnera lieu à des changements des charges d'amortissement pour 2003 et les exercices suivants. À ce moment-ci, nous n'avons pas encore déterminé l'incidence que pourrait avoir pareille modification.

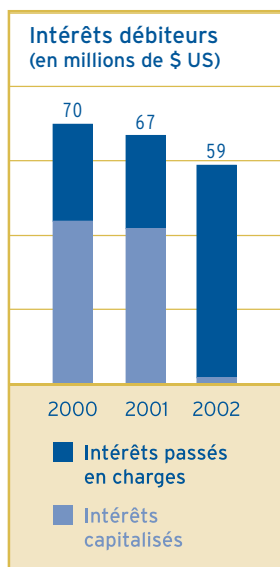


ADMINISTRATION

En 2002, les frais d'administration ont baissé de 22 M\$, pour s'établir à 64 M\$. Nous avons réduit ces frais d'environ 27 M\$, résultat des synergies auxquelles a donné lieu l'intégration de Barrick et de Homestake. Cependant, cette réduction a été contrebalancée en partie par une charge de rémunération de 3 M\$ associée à notre programme d'unités d'actions incessibles et par une hausse de 3 M\$ des droits d'adhésion au World Gold Council. Ces droits ont totalisé 13 M\$ en 2002. Pour 2003, les frais d'administration devraient atteindre quelque 70 M\$.

En 2002, nous avons constaté une charge au titre des prestations de retraite de 2 M\$ (crédit de 6 M\$ en 2001, compte non tenu de charges de 39 M\$ découlant de l'amélioration des prestations en rapport avec la fusion avec Homestake). Nous ne croyons pas que notre bénéfice des exercices à venir sera fortement touché par nos régimes de retraite à prestations déterminées existants étant donné que ceux-ci sont de taille relativement modeste. De plus, la plupart des participants à ces régimes ne sont plus à notre emploi et ont donc cessé de gagner des prestations aux termes de ces régimes.

Tout au long de 2002, une partie importante des actifs de nos régimes de retraite à prestations déterminées était investie dans des titres à revenu fixe, et le solde, dans des titres de participation. En raison de cette combinaison de placements, le repli généralisé des marchés boursiers n'a pas eu des conséquences aussi néfastes sur le rendement des actifs de nos régimes et sur leur situation de capitalisation que celles qu'il a eues sur les régimes de certaines autres sociétés. À la fin de 2002, nos régimes accusaient un déficit actuariel de 27 M\$. Par conséquent et compte tenu des conditions actuelles des marchés, il se pourrait que, dans l'avenir, nous ayons à y verser des cotisations afin qu'ils soient mieux capitalisés.



INTÉRÊTS DÉBITEURS

En 2002, nous avons engagé des intérêts débiteurs et frais de financement de 59 M\$, se rapportant principalement à nos débetures et au financement du projet Bulyanhulu. Dans l'ensemble, notre taux d'intérêt réel a légèrement reculé au cours de l'exercice, passant de 7,3 % en 2001 à 7,2 %. En 2002, nous avons passé en charges des intérêts totalisant 57 M\$ et avons capitalisé un montant de 2 M\$ au titre des activités de mise en valeur menées à Cowal. En 2001, une tranche de 25 M\$ des intérêts débiteurs a été passée en charges et une autre de 42 M\$ a été capitalisée relativement aux travaux de mise en valeur et de construction effectués à Pascua-Lama, à Bulyanhulu et à Rodeo.

Nous nous servons de swaps de taux d'intérêt pour gérer les taux d'intérêt réels que nous payons sur notre dette à long terme. Pour une tranche de 250 M\$ de nos débetures de 500 M\$, nous avons converti le taux d'intérêt fixe de 7,5 % en un taux variable jusqu'en 2007, tirant ainsi parti de la faiblesse des taux d'intérêt du marché. Grâce à cette stratégie, nous avons réussi en 2002 à ramener à 5,7 % le taux réel sur cette partie des débetures. Pour ce qui est de notre financement de Bulyanhulu,

nous avons su profiter des faibles taux d'intérêt qui prévalent actuellement pour fixer à environ 7 % le taux d'intérêt pour la durée résiduelle de cette dette. En 2003, le montant des intérêts débiteurs devrait être semblable à celui de 2002, mais devrait passer à quelque 49 M\$ après la capitalisation de quelque 10 M\$ à Cowal et à Veladero.

FRAIS DE FUSION ET FRAIS CONNEXES

Les frais liés à la fusion avec Homestake en 2001, soit 117 M\$, ont été imputés aux résultats de 2001. En 2002, les paiements au comptant des frais de fusion et frais connexes ont été de 50 M\$. D'autres montants totalisant 10 M\$ ont été réglés par voie d'améliorations des régimes de retraite. Nous avons également constaté un petit ajustement de la charge de 2 M\$ imputée aux résultats de 2002, afin de tenir compte de l'écart entre les frais réels et les frais estimatifs.

FRAIS LIÉS À UN LITIGE

Le 15 janvier 2002, la Cour suprême de la Colombie-Britannique s'est prononcée en faveur d'Inmet Mining Corporation et non de Homestake Canada Inc. (« HCI ») relativement au litige lié à la vente proposée de la mine d'or Troilus à HCI en 1997. Aux termes du jugement, jugement à l'égard duquel nous avons interjeté appel, une somme de 59 M\$ a été accordée à notre opposant. Nous avons constitué une provision du même montant en 2001. Nous prévoyons qu'un jugement sur notre appel sera rendu en 2004.

INTÉRÊTS CRÉDITEURS ET AUTRES PRODUITS

Les intérêts créditeurs et autres produits ont légèrement baissé en 2002, passant de 32 M\$ en 2001 à 29 M\$. La baisse découle essentiellement du recul de 8 M\$ des intérêts créditeurs sur les soldes d'encaisse, principalement par suite du repli des taux d'intérêt, qui a été annulé par des pertes de change de 10 M\$ en 2001.

En 2002, nous avons gagné sur nos liquidités un taux d'intérêt réel de 3,4 %, contre 5,3 % en 2001. La baisse de ce taux en 2002 reflète la contraction générale des taux d'intérêt du marché, lesquels sont passés de 3,8 % à 1,8 % au cours des deux derniers exercices. Grâce à des swaps de taux d'intérêt, nous avons gagné en 2002 un taux fixe de 4,1 % sur une tranche de 500 M\$ de nos soldes d'encaisse. Le reste de nos liquidités nous a procuré des intérêts à des taux du marché moins élevés.

En 2003, nous nous attendons que les intérêts créditeurs et autres produits diminuent encore pour s'établir à quelque 23 M\$, ce qui reflétera l'incidence, pour un exercice entier, de la diminution des taux d'intérêt du marché. En utilisant des swaps de taux d'intérêt, nous avons bloqué à 3,8 % le taux d'intérêt sur une tranche de 650 M\$ de nos soldes d'encaisse, le reste de ces soldes assurant des intérêts aux taux du marché.

> Gains (pertes) sur instruments dérivés non désignés comme relations de couverture

(en millions de dollars)	2002	2001
Contrats sur marchandises	(2) \$	57 \$
Contrats de change	8	(15)
Contrats sur taux d'intérêt et de taux sur emprunt	(12)	(9)
	(6) \$	33 \$

Les gains et les pertes sur instruments dérivés non désignés comme relations de couverture découlent des instruments dérivés que nous utilisons dans le cadre de notre stratégie de gestion des risques, mais qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Ces gains et ces pertes ne comprennent pas ceux découlant de nos contrats de vente d'or et surviennent en raison de variations du prix des marchandises ainsi que des taux de change et d'intérêt.

Contrats sur marchandises

En 2001, les gains de 57 M\$ sur des options d'achat vendues qui étaient alors en cours ont résulté essentiellement de variations du prix au comptant de l'or. En 2002, notre position en options d'achat a été négligeable et s'est soldée par des pertes d'un montant net de 2 M\$.

Contrats de change

En 2002, les gains sur les contrats de change ont résulté essentiellement de l'incidence qu'a eue le renforcement du dollar australien sur les contrats non désignés comme relations de couverture. Les pertes subies en 2001 sont attribuables aux fluctuations des

dollars canadien et australien. À la fin de 2002, nous détenions des contrats de change dont les montants nominaux de référence s'établissaient à 83 M\$ A et à 26 M\$ CA, contrats qui ne peuvent faire l'objet de la comptabilité de couverture. Ces contrats servent de couverture économique, mais ne satisfont pas aux critères rigoureux du FAS 133 qui régissent le recours à la comptabilité de couverture étant donné que les échéances de ces contrats et le moment où seront engagés les frais prévus ne concordent pas. Ces contrats sont inscrits aux résultats à la valeur du marché.

Contrats sur taux d'intérêt et de taux sur emprunt

En 2002, les pertes sur les swaps de taux d'intérêt et de taux sur emprunt se sont établies à 12 M\$ (9 M\$ en 2001). Ces pertes sont essentiellement liées à nos swaps sur rendement total et ont découlé en grande partie de l'élargissement des écarts de crédit sur le rendement de titres gouvernementaux. Comme nous avons liquidé en 2002 la quasi-totalité de nos swaps sur rendement total, nos résultats futurs ne

seront que peu touchés par ces contrats. À la fin de 2002, nous détenions des swaps en vertu desquels nous payons des taux d'intérêt fixes en dollars US d'un montant nominal de référence de 150 M\$ (275 M\$ en 2001) et des swaps en vertu desquels nous encaissons des taux de location de l'or fixes d'un volume nominal de référence de 6,4 millions d'onces, soit quelque 2 G\$ (6,2 millions d'onces en 2001). Ces deux types de swap de taux sur emprunt de l'or sont inscrits aux résultats à la valeur du marché et représentent la totalité de nos positions actuelles à ce chapitre.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En 2002, nous avons constaté une économie d'impôts de 16 M\$, contre 14 M\$ en 2001. Au cours du quatrième trimestre de 2002, nous avons comptabilisé une économie d'impôts de 22 M\$ qui résulte essentiellement du règlement de certaines incertitudes concernant les impôts. Compte non tenu de cette économie, notre taux d'imposition réel, taux relativement faible, est principalement attribuable au fait que nous réalisons une partie importante de notre bénéfice dans des territoires où les taux sont bas. Nous avons également commencé à tirer parti des synergies, avantageuses du point fiscal, provenant de la fusion avec Homestake par voie de l'intégration de nos activités en Amérique du Nord.

Si le prix de l'or se maintient à environ 350 \$ l'once, nous croyons que notre taux d'imposition réel sous-jacent augmentera, pour se situer entre 15 % et 20 % approximativement, puisqu'une partie plus importante de notre bénéfice proviendra de territoires fiscaux où les taux d'imposition sont plus élevés. Nous estimons que si le prix au comptant de l'or dépasse les 400 \$, notre taux d'imposition réel sera d'environ 30 %.

Notre charge d'impôts est également touchée par les variations des provisions pour moins-value que nous imputons

à nos actifs d'impôts reportés. Ces provisions sont constituées lorsque la réalisation d'un actif d'impôts est des plus incertaines. Entre autres choses, une tendance soutenue à la hausse du prix de l'or peut nous inciter à réduire les provisions pour moins-value et entraîner l'imputation aux résultats d'économies d'impôts d'un montant correspondant.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Le résultat global s'entend du bénéfice net ou de la perte ainsi que de certains autres gains et pertes économiques qui, ensemble, sont désignés par l'expression « autre résultat global » et qui ne sont pas pris en compte dans l'état des résultats.

Pour 2002, l'autre résultat global a compris des pertes de 21 M\$ découlant de la conversion des états financiers de nos filiales argentines et de la dévaluation du peso argentin, des gains non réalisés de 28 M\$ sur les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change qui sont comptabilisés en tant que couvertures de flux de trésorerie et du virement, aux résultats de l'exercice, de gains de 21 M\$ sur ces couvertures.

Pour 2001, l'autre résultat global a inclus des pertes de 26 M\$ attribuables à la conversion des états financiers de nos filiales australiennes et à la dévaluation du dollar australien ainsi qu'au virement, aux résultats de l'exercice, de pertes de 25 M\$ sur des couvertures des flux de trésorerie. Après la fusion avec Homestake en 2001, l'évolution des circonstances nous a amenés à conclure que la monnaie fonctionnelle de nos filiales australiennes était le dollar US. Par conséquent, depuis 2002, les états financiers de ces filiales sont convertis aux taux de change historiques et non pas aux taux courants du marché. La conversion de ces états financiers ne donne donc plus lieu à la constatation de gains et de pertes non réalisés dans l'autre résultat global.

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

LIQUIDITÉ

La liquidité d'une entreprise peut être décrite comme étant sa capacité de générer suffisamment de fonds pour combler ses besoins. Au cours des derniers exercices, nos principales sources de liquidités ont été les flux de trésorerie nets provenant de nos activités d'exploitation, notre imposante situation de trésorerie et nos diverses facilités de financement par emprunt. Actuellement, ces facilités incluent nos débetures cotées en Bourse, notre financement du projet Bulyanhulu et la facilité de crédit renouvelable de 1 G\$ que nous a consentie un consortium de banques internationales.

Durant les trois derniers exercices, nous avons tiré de nos activités d'exploitation des flux de trésorerie substantiels, et nous jugeons qu'il s'agit là de l'une de nos grandes forces financières. Nous prévoyons avoir besoin d'environ 2 G\$ de capitaux au cours des cinq prochains exercices afin de poursuivre nos quatre projets de mise en valeur ainsi que d'une somme de 100 M\$ à 200 M\$ par exercice à titre de capital de maintien dans nos établissements existants. Nos autres sources de financement de ce capital comprennent notre situation de trésorerie de 1 G\$, notre future marge brute d'exploitation et nos financements de projets. Nous sommes en voie d'évaluer ces sources de fonds afin d'établir quelle en serait la composition optimale pour nos projets. Nous nous attendons que les niveaux actuels de liquidités associés à ces sources de financement permettent de combler nos besoins prévus de capitaux.

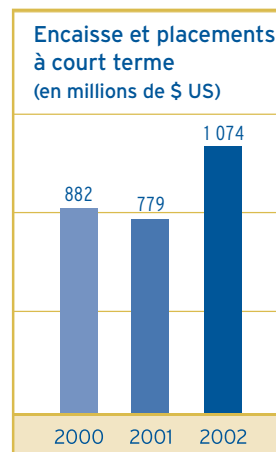
Même si la détérioration de notre cote de solvabilité n'aurait aucune incidence néfaste sur nos obligations au titre de notre endettement actuel ou sur nos contrats de vente d'or, elle pourrait influencer sur le coût d'emprunt de tout

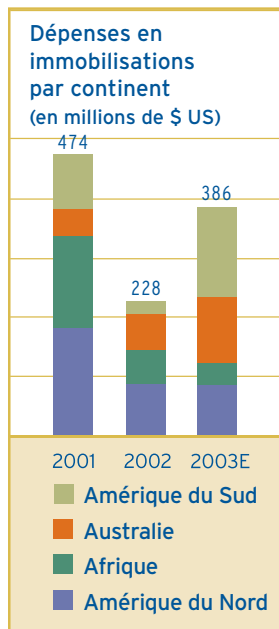
nouveau financement. Plusieurs facteurs jouent un rôle important dans le maintien de la cote de solvabilité qui nous a été octroyée, c'est-à-dire la cote A. Ces facteurs incluent notre capitalisation boursière, la vigueur de notre bilan, incluant le montant net de notre dette et notre ratio d'endettement, notre capacité de générer des flux de trésorerie, dont ceux provenant des activités d'exploitation et le montant dont nous prévoyons avoir besoin pour nos dépenses en immobilisations, le volume de nos réserves d'or et notre profil de risques géopolitiques, risques qui sont relativement faibles en raison de l'emplacement de nos mines.

À l'instar de la plupart des contrats financiers, notre facilité de crédit renouvelable et nos contrats de vente d'or nous imposent certaines clauses restrictives de nature financière. Ces clauses comprennent les suivantes :

- (a) Le maintien d'une valeur corporelle nette consolidée de plus de 2,0 G\$ (au 31 décembre 2002, cette valeur dépassait les 3,3 G\$); et
- (b) Le maintien d'un ratio maximal dette à long terme-valeur nette consolidée de moins de 1,5 : 1 (au 31 décembre 2002, ce ratio était inférieur à 0,25 : 1). Le calcul de la valeur nette ne tient pas compte du gain ou de la perte évalué à la valeur du marché et non réalisé sur nos instruments dérivés et nos contrats de vente d'or.

Si jamais nous ne respectons pas ces clauses restrictives, ce qui est fort improbable, nous serions en situation de défaut aux termes de nos contrats de vente d'or, ce qui inciterait nos contreparties à exiger la liquidation de ces contrats. Également, le consortium bancaire qui nous a consenti notre facilité de crédit pourrait demander le remboursement des montants alors en cours.





Dans la présente analyse de nos ressources financières et de notre liquidité, nous traitons de nos états consolidés des flux de trésorerie, de nos bilans consolidés et de nos états consolidés des capitaux propres.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Nos espèces et quasi-espèces consolidées totalisaient 1 044 M\$ à la fin de 2002, en regard de 574 M\$ un an plus tôt. Les principaux facteurs à l'origine de la hausse en 2002 ont été l'arrivée à échéance de dépôts à terme totalisant 159 M\$ et les flux de trésorerie non affectés de 361 M\$¹ qui ont été générés durant l'exercice (114 M\$ en 2001 et 230 M\$ en 2000). L'augmentation de ces flux de trésorerie résulte essentiellement de la diminution des dépenses en immobilisations par rapport à celles des exercices précédents. Les dépenses en immobilisations que nous engagerons au cours des quelques exercices à venir dans le cadre de notre programme de mise en valeur réduiront nos flux de trésorerie non affectés.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Le volume des ventes d'or, les prix que nous obtenons pour notre or ainsi que les charges d'exploitation décaissées influent fortement sur notre marge brute d'autofinancement. En 2002, le prix moyen que nous avons touché par once d'or vendue s'est accru de 22 \$, mais cette amélioration a été contrebalancée par une augmentation de 15 \$ par once du total des charges d'exploitation décaissées. Dans l'ensemble, nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont demeurés semblables à ceux de l'exercice précédent en raison de l'effet combiné de plusieurs facteurs. Ces facteurs comprennent l'élargissement des marges de trésorerie (définies comme représentant les ventes d'or moins les charges d'exploitation décaissées), qui a donné lieu à une marge brute d'autofinancement

supplémentaire d'environ 40 M\$, des rentrées de fonds de 34 M\$ par suite de la réduction des stocks, qui a été contrebalancée par une contraction du volume des ventes qui a réduit de quelque 25 M\$ les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et une augmentation de 35 M\$ des paiements au comptant au titre des frais de régénération et de fermeture, surtout aux mines inexploitées.

En supposant que nous obtenions un prix moyen de 350 \$ l'once d'or, nous prévoyons qu'en 2003 notre marge brute d'autofinancement sera semblable à celle de 2002 puisque l'accroissement des charges d'exploitation décaissées et la baisse du volume des ventes d'or viennent contrebalancer un renforcement du prix de l'or.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les dépenses en immobilisations que nous engageons dans nos mines constituent nos principales activités d'investissement continues. Chaque exercice, nous affectons des capitaux de maintien à nos mines, y compris l'engagement de dépenses pour la mise en valeur souterraine. Nous consacrons également d'importantes sommes au cours des étapes de mise en valeur et de construction de nouvelles mines. Cependant, le niveau annuel de ces dépenses en immobilisations varie en fonction de l'état d'avancement de nos projets de mise en valeur.

Nos dépenses en immobilisations ont fléchi de 246 M\$ en 2002, pour s'établir à 228 M\$. Ces dépenses ont été principalement affectées aux capitaux de maintien et aux travaux de mise en valeur souterraine. Pour les deux exercices précédents, les dépenses en immobilisations ont été plus élevées, à cause surtout de la mise en valeur souterraine à Meikle et à Rodeo (90 M\$ en 2001 et 80 M\$ en 2000), de la construction de la mine Bulyanhulu (153 M\$ en 2001 et 203 M\$

¹ Cette expression désigne les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation moins les dépenses en immobilisations - voir le tableau de rapprochement des flux de trésorerie non affectés qui figure à la page 61.

en 2000) et d'activités de mise en valeur plus intenses à Pascua-Lama (69 M\$ en 2001 et 107 M\$ en 2000).

En 2003, nous prévoyons engager un total de 386 M\$, soit 218 M\$ sous forme de capitaux de maintien, environ le même montant qu'en 2002, et 168 M\$ (123 M\$ à Veladero, 34 M\$ à Cowal et 11 M\$ à Alto Chicama) dans le cadre de notre programme de mise en valeur.

Il arrive que nous investissions nos liquidités excédentaires dans des dépôts à terme dont l'échéance initiale est de plus de 90 jours. Ces dépôts ne sont pas pris en compte dans les espèces et quasi-espèces, mais bien dans les placements à court terme. À la fin de 2001, nous détenions des liquidités de 159 M\$ sous forme de dépôts à terme constatés dans les placements à court terme. Comme ces dépôts à terme sont venus à échéance en 2002, le montant que nous avons reçu a été présenté dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et inscrit dans les espèces et quasi-espèces.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Le remboursement ou l'engagement de dettes, le versement de dividendes et le produit provenant de l'émission de capital-actions représentent les principales activités de financement que nous menons de manière continue.

En 2002, les plus importants flux de trésorerie liés aux activités de financement ont été les 83 M\$ que nous avons reçus à l'exercice d'options sur actions détenues par des employés et des versements de dividendes totalisant 119 M\$, soit 26 M\$ de plus qu'en 2001. Nous avons également fait les remboursements de la dette à long terme qui étaient prévus et qui ont totalisé 25 M\$.

En 2003, nous devons effectuer des remboursements prévus de la dette à long terme de 20 M\$. Le montant de tout dividende sera établi par le conseil d'administration.

BILANS CONSOLIDÉS

Fonds de roulement

Notre fonds de roulement hors caisse est demeuré sensiblement le même qu'en 2001. Les stocks ont diminué de 34 M\$ puisque les ventes d'or ont dépassé la production, situation qui a été compensée par une hausse des actifs dérivés inscrits dans l'actif à court terme, hausse découlant des gains non réalisés plus élevés sur les contrats de couverture des flux de trésorerie, et par une augmentation de 12 M\$ des comptes débiteurs.

Frais d'exploration minière capitalisés

Le montant de ces frais a fléchi en 2002 en raison surtout des travaux d'extraction réalisés dans les zones de la mine Betze-Post où le ratio du nombre réel d'onces au volume total de minerai et de rebuts a été inférieur au ratio établi sur la durée de vie de cette mine. En conséquence, l'amortissement a dépassé les charges décaissées.

Autres actifs

Leur augmentation a découlé de l'inclusion d'actifs d'impôts reportés de 45 M\$ en 2002 ainsi que d'une augmentation des actifs dérivés, découlant de la hausse des gains non réalisés sur les contrats de couverture des flux de trésorerie.

ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres ont augmenté de 142 M\$ en 2002, hausse essentiellement attribuable au bénéfice net de 193 M\$ et à un accroissement de 86 M\$ du capital-actions (par suite de l'exercice d'options sur actions détenues par des employés). Ce résultat a été annulé par des dividendes totalisant 119 M\$.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques auxquels nous sommes exposés dans le cours normal des affaires sont ceux que posent les fluctuations du prix des marchandises, des taux d'intérêt et de change et du prix de l'énergie. Pour gérer ces risques, nous utilisons des contrats que nous négocions de gré à gré (et non en Bourse) avec 19 contreparties internationales de renom. En raison de la longue durée de vie de nos mines, de leur exploitation à faibles coûts et de notre vigueur financière, nous avons pu obtenir des lignes de négociation et des conditions qui, le jugeons-nous, sont les meilleures à être offertes aux sociétés de notre secteur.

Ces contrats sont évalués à la lumière de données sur les prix disponibles auprès de sources indépendantes. Les fluctuations du prix des marchandises et des taux d'intérêt, d'emprunt d'or et de change comptent parmi les principaux facteurs qui influent sur la valeur de ces contrats.

Le recours à ceux-ci repose sur des pratiques et paramètres clairement définis que surveille le comité des finances du conseil d'administration. En outre, nous maintenons une fonction de conformité distincte afin de surveiller de manière indépendante nos activités de couverture et de gestion des risques financiers et d'assurer la séparation des tâches du personnel chargé de la conclusion des opérations et des employés responsables de leur enregistrement.

RISQUE LIÉ AUX PRIX DE L'OR ET DE L'ARGENT

Nous gérons le risque auquel nous expose la volatilité du prix de l'or grâce à des contrats de vente à terme de gré à gré. La page 55 renferme une analyse détaillée de la nature de ces contrats, de l'usage que nous en faisons et des avantages que nous en avons tirés dans le passé.

Certaines de nos mines, en particulier Eskay Creek, produisent d'importantes quantités d'argent en tant que sous-produit. La teneur en argent du minerai traité ainsi que le prix obtenu pour la production d'argent influent fortement sur les charges d'exploitation décaissées par once à ces mines puisque les revenus tirés des sous-produits sont déduits des charges d'exploitation. Nous nous servons de contrats de vente au comptant reportée pour vendre la production d'argent, et ces contrats servent de couverture économique de notre risque lié aux variations du prix de ce métal. La quasi-totalité de l'argent que nous produisons en 2003 sera couverte par ces contrats, à un prix moyen d'environ 4,95 \$ l'once.

RISQUE LIÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT

Le risque lié aux taux d'intérêt découle principalement des futurs rendements de report prévus dans nos contrats de vente au comptant reportée, de la juste valeur des paiements continus aux termes de swaps de taux sur emprunt et swaps de taux d'intérêt américains ainsi que des intérêts que nous gagnons sur nos soldes d'encaisse. Un recul des taux d'intérêt nuit plus à nos résultats qu'une hausse de taux puisque le montant net des actifs moins les passifs qui est touché par les taux d'intérêt correspond à un actif et que les taux d'intérêt américains influent fortement sur le prix à terme de l'or. Lorsque les taux d'intérêt sont plus élevés, nous obtenons un meilleur prix en vertu de nos contrats de vente au comptant reportée étant donné que l'excédent du prix à terme sur le prix au comptant s'accroît et que nous touchons des intérêts créditeurs plus élevés sur nos soldes d'encaisse.

Hormis la tranche de 250 M\$ de nos débentures à l'égard de laquelle nous avons converti les taux d'intérêt fixes en taux variables et nos obligations de

80 M\$ à taux variables, la majeure partie de notre dette à long terme de 774 M\$ porte intérêt à taux fixes. Nous avons fixé le taux d'intérêt que nous gagnerons jusqu'en 2006 et 2007 sur 650 M\$ de nos soldes d'encaisse. Le reste de ces soldes génère des intérêts créditeurs à des taux américains variables.

L'excédent des actifs productifs d'intérêts sur nos passifs, lesquels portent intérêt à taux variables, que nous avons inscrit à notre bilan s'établissait à 64 M\$ au 31 décembre 2002 (soit une encaisse de 394 M\$, moins la tranche de 250 M\$ des débetures qui est assortie de taux variables et nos obligations de 80 M\$ à taux variables).

Comme dans le cas de tous les contrats de vente à prix fixe qui donnent lieu à un montant fixe de flux de trésorerie futurs, le montant évalué à la valeur du marché de nos contrats de vente d'or existants est touché par les fluctuations du prix à terme de l'or, prix qui à son tour subit l'incidence des taux d'intérêt du marché américains et des taux d'emprunt d'or. Tel que nous l'expliquons à la page 58, le montant évalué à la valeur du marché n'est pas inscrit au bilan et n'influera pas sur le bénéfice ou les flux de trésorerie que nous réaliserons dans l'avenir.

Dans le cas des nouveaux contrats de vente d'or, les taux d'intérêt du marché américains et ceux sur emprunt d'or qui seront en vigueur au moment de leur conclusion influenceront sur le prix à terme de l'or et, par conséquent, sur le prix que nous obtiendrons aux termes de ces contrats.

Tel qu'il est indiqué à la note 23 afférente à nos états financiers, nous utilisons des swaps de taux sur emprunt d'or dans le cadre de notre stratégie globale d'optimisation du prix de l'or. Comme ces swaps mettent en jeu des flux de trésorerie fixes en dollars US, les variations de la juste valeur de ces ententes (variations qui sont portées aux résultats de chaque exercice) subissent les effets des fluctuations des taux

d'intérêt américains. Ces fluctuations n'influent que sur le montant évalué à la valeur du marché de ces swaps et non pas sur les flux de trésorerie qui en sont réellement tirés.

RISQUE DE CHANGE

Même si nous menons des activités dans quatre continents, nous ne pensons pas que, dans les prochains exercices, les fluctuations des taux de change constitueront un risque important pour la plupart de nos établissements étant donné que la totalité de nos produits et la majeure partie de nos charges décaissées sont libellés en dollars US et que nous avons couvert la plus grande part des charges d'exploitation que nous réglons dans une monnaie autre que le dollar US. Près de la moitié de notre production provient de nos mines aux États-Unis, et les charges d'exploitation et dépenses en immobilisations engagées au Pérou et en Tanzanie, telles celles du diesel, des réactifs et du matériel, sont pour la plupart libellées en dollars US.

Nos principaux risques de change ont trait aux dépenses que nous réglons au comptant pour nos mines canadiennes et australiennes et qui sont libellées dans la monnaie locale. Nous nous servons de contrats de change pour assurer une couverture économique du risque de fluctuation des dollars canadien et australien par rapport au dollar américain. En raison du récent renforcement de ces devises en regard du dollar américain, les producteurs qui n'utilisent pas de couverture et qui mènent des activités au Canada et en Australie pourraient voir leurs charges d'exploitation en dollars US augmenter fortement.

En 2002, la quasi-totalité de nos dépenses en dollars canadiens et en dollars australiens étaient couvertes à des taux de 0,65 \$ et de 0,54 \$, respectivement. Pour 2003, nous avons couvert quelque 90 % de nos dépenses en dollars canadiens à un taux de 0,65 \$ et la quasi-totalité de celles en dollars australiens à un taux de 0,53 \$. Pour ce

qui est des exercices suivants, soit jusqu'en 2005, nous avons conclu des contrats afin de réduire notre risque de change sur environ 60 % à 70 % de nos frais en dollars australiens et canadiens. Par conséquent, nous ne prévoyons pas que les fluctuations de ces devises nuiront fortement à court terme à notre bénéfice et à nos flux de trésorerie liés à l'exploitation.

RISQUE LIÉ AU PRIX DE L'ÉNERGIE

Nos charges d'exploitation reflètent les quantités d'électricité et de diesel que nous consommons, et les prix de ces produits sont fondés essentiellement sur ceux du marché. En 2002, les coûts liés à ces sources d'énergie ont représenté quelque 16 % du total de nos charges décaissées par once.

	Électricité	Diesel
Quantité consommée en 2002	1,9 milliard de kilowatt-heures	1,3 million de barils
Coût (en dollars)	0,06 \$ le kilowatt-heure	38 \$ le baril ¹
Incidence sur le total des charges décaissées par once (en dollars)	20 \$	9 \$

¹ Inclut les frais de transport et de raffinage

Le tableau ci-dessus indique les quantités réelles que nous avons consommées, leur coût d'achat moyen et leur incidence sur la moyenne du total des charges décaissées par once.

La quasi-totalité des coûts associés à ces sources d'énergie est exposée aux fluctuations des prix du marché. Cependant, nous avons couvert environ 20 % de nos besoins de diesel pour 2003. Nous sommes en voie d'évaluer comment nous pourrions réduire ces risques et il se peut que, dans l'avenir, nous prenions des mesures pour couvrir ces coûts ou que nous utilisions d'autres sources d'approvisionnement afin de les réduire.

RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les contrats sur instruments dérivés que nous concluons font partie intégrante de notre stratégie de gestion des risques financiers. Ces contrats font fonction de couvertures économiques des risques sous-jacents qui surviennent dans le cours normal des affaires et ne servent pas à des fins de spéculation. Comme nous produisons de l'or et de l'argent, que nous engageons des frais en devises et investissons et empruntons des montants en dollars US, que nous sommes ainsi exposés au risque inhérent aux taux d'intérêt américains, tous

nos contrats sur instruments dérivés couvrent des positions naturelles d'actifs et de passifs sous-jacents. Le recours à des instruments dérivés comporte divers risques financiers, risques que nous gérons de la manière décrite ci-après.

Le risque de crédit s'entend de l'éventualité qu'une ou plusieurs contreparties ne remplissent pas leurs obligations envers nous. Nous atténuons ce risque en traitant avec des contreparties de renom, en le répartissant entre celles-ci, en limitant nos positions auprès de chacune d'elles et en utilisant des contrats généraux de compensation qui font que ce risque est limité à la juste valeur positive nette des contrats conclus avec chaque contrepartie.

Le risque d'illiquidité du marché correspond au risque qu'une position sur instruments dérivés ne puisse être éliminée promptement, soit par la liquidation des instruments en cause, soit par la mise en place d'une position de compensation. Aux termes des ententes de négociation avec nos contreparties, ces dernières ne peuvent exiger le règlement immédiat d'un contrat que si nous ne respectons pas une clause restrictive financière (voir la page 56). Nous réduisons le risque d'illiquidité du marché en échelonnant les échéances de nos instruments

dérivés, ce qui permet de garantir que l'importance des positions qui viennent à échéance est telle que, relativement aux contrats sur marchandises, nous sommes en mesure de livrer l'or et l'argent visés et que, dans le cas des autres contrats, les marchés pertinents des devises et des taux d'intérêt peuvent les absorber.

Le risque d'évaluation à la valeur du marché désigne le risque qu'une variation défavorable du prix du marché des marchandises ou des taux de change et d'intérêt nuise à notre situation financière. Nous atténuons ce risque en concluant des ententes de négociation avec des contreparties, ententes aux termes desquelles nous ne sommes

pas tenus d'offrir des garanties ou de faire des demandes de couverture supplémentaire sur nos instruments dérivés. De plus, ces contreparties ne peuvent exiger la liquidation d'un instrument dérivé simplement à cause d'une variation défavorable du montant évalué à la valeur du marché. Nous avons recours à des instruments dérivés afin d'obtenir une couverture économique des risques sous-jacents associés au prix des marchandises et aux taux de change et d'intérêt qui surviennent dans le cours normal des affaires. Par conséquent, dans le cas de la plupart des instruments dérivés que nous utilisons, toute variation du montant évalué à la valeur du marché n'influe nullement sur notre bénéfice.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nous abordons dans les pages qui suivent une explication des conventions comptables critiques qui exigent que nous établissions des hypothèses au sujet de questions qui sont très incertaines au moment où les estimations comptables sont faites et qui pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers, dans l'éventualité où nous aurions pu raisonnablement utiliser différentes estimations pour l'exercice considéré ou dans les cas où des modifications d'estimations comptables sont raisonnablement probables d'un exercice à l'autre. Nous avons établi que les estimations comptables suivantes sont critiques :

- > l'amortissement des immobilisations;
- > l'évaluation de la dépréciation des immobilisations;
- > les frais de régénération et de fermeture de mines;
- > la mesure et la constatation de provisions pour moins-value d'actifs d'impôts reportés; et
- > les éventualités.

Nous appliquons aussi certaines conventions comptables que nous considérons comme importantes, telles

que les méthodes de constatation des produits, des frais d'exploration et des instruments dérivés. Toutefois, ces conventions ne répondent pas à la définition d'estimations comptables critiques, puisqu'elles n'exigent pas que nous fassions des estimations ou des jugements d'ordre subjectif ou dans un contexte d'incertitude.

La direction de la société a discuté de l'établissement et du choix des estimations comptables critiques avec le comité de vérification qui relève du conseil d'administration. Le comité de vérification a examiné l'information présentée au sujet de ces estimations dans cette analyse par la direction.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations et les frais d'exploration minière capitalisés, qui s'élevaient à 3,6 G\$ au 31 décembre 2002, représentent une proportion significative de nos actifs (68 %). Compte tenu de l'importance de ces actifs, les conventions comptables que nous appliquons à ces actifs ont une incidence importante sur le bénéfice déclaré.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Nous capitalisons les frais de mise en valeur et de construction des mines engagés sur des propriétés après que nous avons établi les réserves prouvées et probables de ces propriétés. Dès que la propriété est mise en production, nous commençons à amortir ces frais sur la durée de vie prévue de la propriété, en fonction des réserves prouvées et probables et d'autres facteurs.

Le processus d'estimation des quantités de réserves d'or est complexe, puisqu'il exige des décisions cruciales dans l'évaluation de toutes les données géologiques, géophysiques, économiques et techniques. Les données sur un corps minéralisé donné peuvent changer de façon considérable au fil du temps en raison de nombreux facteurs qui comprennent notamment l'activité de mise en valeur complémentaire, l'évolution de la production et la réévaluation continue de la viabilité de la production dans diverses conditions économiques.

Les estimations des réserves existantes peuvent faire l'objet d'une révision importante (à la hausse ou à la baisse), en raison, entre autres, de révisions des données et estimations géologiques, d'une modification du prix de l'or hypothétique, et enfin, en raison des résultats des activités de forage et d'exploration. Nous faisons tout notre possible pour nous assurer que les estimations des réserves présentées représentent les évaluations les plus exactes possible. Cependant, les décisions d'ordre subjectif que nous devons prendre ainsi que les modifications des données disponibles pour chaque corps minéralisé rendent ces estimations souvent incertaines. Les variations des quantités de réserves, y compris les variations qui découlent des hypothèses concernant le prix de l'or et de l'argent, entraîneraient des modifications correspondantes de l'amortissement au cours des exercices

postérieurs à la révision, et elles pourraient aussi entraîner une réduction de la valeur comptable des immobilisations et des frais d'exploration minière capitalisés.

Au cours des trois derniers exercices, les réserves ont été estimées d'après un prix hypothétique de l'or de 300 \$ l'once. Au 31 décembre 2002, une réduction du prix de l'or de 25 \$ l'once (8 %) entraînerait une réduction de nos réserves d'environ 4 millions d'onces contenues (6 %), principalement en ce qui a trait à nos exploitations minières de Kalgoorlie et de Bulyanhulu et au projet de mise en valeur de Pascua-Lama. Pareille diminution des réserves aurait pour effet d'augmenter l'amortissement annuel d'environ 20 M\$ et de diminuer le bénéfice net d'environ 15 M\$ (soit 0,03 \$ par action). À l'inverse, une augmentation de 25 \$ l'once du prix de l'or augmenterait nos réserves d'environ 2 millions d'onces contenues (3 %), principalement en ce qui a trait aux projets de Kalgoorlie, de Goldstrike et de Pascua-Lama. Cette augmentation des réserves aurait pour effet de diminuer l'amortissement annuel d'environ 15 M\$ et d'augmenter le bénéfice net d'environ 10 M\$ (soit 0,02 \$ par action).

Les quantités de réserves peuvent aussi varier pour d'autres raisons que les fluctuations du prix de l'or, y compris notamment les résultats de nouveaux forages, la variation des coûts de production et la modification d'estimations géologiques. Les mines dont la charge d'amortissement serait la plus touchée par des modifications d'estimations des réserves sont les mines Pierina, Meikle, Eskay Creek et Bulyanhulu. Ces mines ont en général les immobilisations les plus importantes qui sont amortissables selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement, et leur charge d'amortissement par once est la plus élevée. Une variation de 10 % des réserves de ces mines aurait sur l'amortissement les effets suivants :

	Effet d'une variation de 10 % des réserves d'or sur l'amortissement (en dollars par once)	Effet sur le bénéfice, calculé en fonction du nombre d'onces vendues en 2002 (en millions de dollars)
Pierina	18 \$	16 \$
Meikle	12	8
Eskay Creek	13	5
Bulyanhulu	10	4

ÉVALUATION DE LA DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS

Nous croyons que nos estimations pour ces actifs sont critiques parce qu'elles sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre et parce que la constatation d'une dépréciation des actifs pourrait avoir une incidence importante sur l'actif inscrit à notre bilan ainsi que sur notre bénéfice déclaré.

Notre évaluation repose sur les estimations des flux de trésorerie futurs, qui comprennent des estimations des éléments suivants :

- > la quantité des réserves d'or dans nos mines;
- > le prix futur de l'or et de l'argent; et
- > les charges d'exploitation et les dépenses en immobilisations qui devront être engagées dans l'avenir pour extraire et traiter nos réserves sur de longues périodes (de 5 à 25 ans).

En 2000, nous avons constaté une provision de 1,6 G\$ pour réduire la valeur comptable de divers éléments d'actif. Avec la hausse récente du prix de l'or au comptant, la probabilité actuelle d'une dépréciation importante de nos mines en exploitation a diminué. En nous fondant sur un prix de l'or à long terme de 300 \$ l'once et sur nos réserves de minerai d'or au 31 décembre 2002, nous avons fait une analyse de sensibilité qui indique qu'une baisse de 10 % des flux de trésorerie nets découlant de l'effet conjugué d'un affaiblissement du prix de l'or au comptant et d'une hausse des charges d'exploitation et des dépenses en immobilisations de chacune de

nos propriétés n'entraînerait pas la constatation d'une provision pour dépréciation.

FRAIS DE RÉGÉNÉRATION ET DE FERMETURE

Nos activités d'extraction, d'exploration et de mise en valeur sont régies par des lois et des règlements fédéraux, provinciaux et étatiques liés à la protection de l'environnement, y compris des exigences en matière de fermeture et de régénération des propriétés minières. De façon générale, ces lois et règlements changent continuellement et deviennent, avec le temps, plus restrictifs.

Nous estimons que les obligations futures au titre de la régénération et de la fermeture des lieux s'élèveront à 169 M\$ pour nos mines fermées et à 292 M\$ pour nos mines en exploitation. Au 31 décembre 2002, nous avons comptabilisé le montant intégral des charges futures pour nos mines fermées (169 M\$), et nous avons comptabilisé 133 M\$ pour nos mines qui sont en exploitation à l'heure actuelle. Conformément à la convention comptable que nous appliquons actuellement, les charges restantes de 159 M\$ pour nos mines en exploitation seront constatées sur la durée de vie estimative de ces mines selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement au fur et à mesure que l'or est produit et vendu. Les modifications de ces frais estimatifs sont constatées de façon prospective comme une modification des montants comptabilisés d'avance au titre des frais futurs. Une fois que le

FAS 143 aura été adopté en 2003, nous constaterons ces éléments de passif à la juste valeur dans notre bilan, et un ajustement correspondant sera apporté à la valeur comptable des éléments d'actif connexes qui ont donné lieu à ces obligations. Les estimations des frais de régénération et de fermeture continueront d'avoir une incidence importante sur nos états financiers.

Nos mines en exploitation et environ 50 mines fermées sont situées aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Chili, au Pérou et en Tanzanie. Nous prévoyons consacrer environ 135 M\$ à 160 M\$ aux activités de régénération et de fermeture au cours des cinq prochains exercices, et environ 85 % des montants qui seront engagés à ce titre le seront à nos mines fermées. La durée de vie de production estimative de nos mines qui sont en exploitation à l'heure actuelle varie de 2 ans à 25 ans, d'après les réserves au 31 décembre 2002.

L'estimation des frais de régénération et de fermeture qui, dans certains cas, seront engagés plusieurs années après la date de l'estimation, exige de la direction qu'elle fasse des estimations importantes et fasse preuve de beaucoup de jugement. Une variation de 10 % de l'estimation globale des frais de régénération et de fermeture pour nos mines fermées pour l'exercice considéré augmenterait ou diminuerait le bénéfice net d'environ 12 M\$, soit 0,02 \$ par action. Une variation de 10 % de ces frais pour chacune de nos mines en exploitation n'aurait pas une incidence importante sur le bénéfice net d'un exercice parce que l'incidence de la variation serait comptabilisée sur le reste de la durée de vie estimative de chaque mine.

Tel qu'il est expliqué à la note 2 afférente aux états financiers, nous adopterons en date du 1^{er} janvier 2003 le FAS 143, Accounting for Asset Retirement Obligations, qui est la norme de comptabilité et de présentation relative aux obligations associées à la sortie d'immobilisations corporelles et aux frais connexes. En bref, le FAS 143 exige que les passifs relatifs aux obligations de sortie d'immobilisations soient constatés à la juste valeur durant l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Lorsqu'un passif sera constaté initialement, nous capitaliserons le coût en augmentant la valeur comptable de l'immobilisation à laquelle il se rapporte. Au fil du temps, le passif sera augmenté à chaque exercice pour refléter les intérêts (l'accroissement de la valeur) pris en compte dans la mesure initiale à la juste valeur, et le coût capitalisé sera amorti sur la durée de vie utile de l'actif auquel il se rapporte. Bien que le FAS 143 ne change pas les montants liés à ces activités, il aura une incidence sur le moment où les montants seront inscrits à notre bilan et portés à nos résultats.

PROVISION POUR MOINS-VALUE DES ACTIFS D'IMPÔTS REPORTÉS

Pour chacun des actifs d'impôts reportés, nous évaluons la probabilité qu'une partie ou la totalité de l'actif ne sera pas réalisée. Cette évaluation est fondée, entre autres choses, sur le niveau prévu du bénéfice imposable futur. Si, d'après les informations disponibles, nous déterminons qu'il est plus probable qu'improbable (soit une probabilité de plus de 50 %) que la totalité ou une partie des actifs d'impôts reportés ne sera pas réalisée, nous constituons alors une provision pour moins-value à cet égard. Au 31 décembre 2002, nous avons constitué une provision pour moins-value de 476 M\$ sur un total d'actifs d'impôts reportés nets de 497 M\$.

(en millions de dollars)	Provision pour moins-value
États-Unis	173 \$
Chili/Argentine	120
Tanzanie	85
Canada	67
Australie	24
Autres	7
	476 \$

Les provisions pour moins-value les plus importantes et les pays de domiciliation fiscale visés sont les suivants :

- › Aux États-Unis, au Chili et en Argentine, la provision pour moins-value est liée aux actifs d'impôts des filiales qui n'ont en ce moment aucun bénéfice sur lequel les actifs pourraient être imputés. Dans le cas où ces filiales dégageraient un bénéfice dans l'avenir, nous pourrions alors réduire la provision pour moins-value constatée.
- › Au Canada, la presque totalité de la provision pour moins-value est liée à des pertes en capital qui seront utilisées uniquement si nous réalisons des gains en capital dans l'avenir.
- › En Australie, la provision pour moins-value est liée aux pertes d'exploitation des filiales qui ont subi des pertes au cours des trois derniers exercices. Si le prix de l'or augmente de façon durable ou si d'autres facteurs qui augmenteraient la rentabilité de ces filiales interviennent au cours des quelques années à venir, nous pourrions réduire la provision pour moins-value constatée à l'égard de ces actifs.
- › En Tanzanie, la législation fiscale prévoit l'accumulation de la déduction fiscale pour amortissement non utilisée, ce qui donne lieu à des déductions fiscales supplémentaires pour les sommes consacrées aux immobilisations. Après avoir examiné l'effet de cette accumulation et le niveau prévu du bénéfice imposable futur de la mine de Bulyanhulu, nous avons constaté une provision pour moins-value à l'égard de la partie des actifs d'impôts reportés

dont la réalisation n'est pas probable, à notre avis. Si le bénéfice imposable futur de la mine de Bulyanhulu devait atteindre un niveau plus élevé que celui que nous prévoyons à l'heure actuelle, à cause de nombreux facteurs, dont une hausse durable du prix de l'or, l'accroissement de l'efficacité de l'exploitation ou la découverte d'autres réserves minérales, nous pourrions alors réduire la provision pour moins-value constatée à l'égard de ces actifs.

Au cours des exercices à venir, le niveau du bénéfice imposable sera touché, entre autres, par la variation du prix de l'or, des charges d'exploitation décaissées, des réserves d'or prouvées et probables, des taux d'intérêt et des taux de change. Des variations importantes de ces éléments et d'autres éléments pourraient avoir une incidence importante sur le montant des provisions pour moins-value constatées et sur la charge d'impôts.

ÉVENTUALITÉS

Nous comptabilisons les éventualités conformément au FAS 5, Accounting for Contingencies. Selon le FAS 5, nous devons comptabiliser le montant estimatif de la perte éventuelle si, à la lumière de l'information à notre disposition, il est probable qu'un bien a subi une dépréciation ou qu'une dette a été créée, et que le montant de la perte peut être estimé au prix d'un effort raisonnable. L'issue ultime d'une éventualité dépend de la survenance ou de la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs, ce qui, en général, ne se vérifie qu'après plusieurs années. Notre évaluation de ces passifs éventuels repose en grande partie sur le jugement de la direction et les estimations quant au dénouement d'événements futurs.

Éventualités liées aux impôts sur les bénéfices

Nous comptabilisons des passifs au titre des éventualités d'ordre fiscal connues lorsque, selon nous, il est probable qu'une dette a été créée. Compte tenu

de la complexité de la législation fiscale à laquelle nous sommes assujettis, il est raisonnablement possible que le montant à payer par suite des vérifications des administrations fiscales s'écarte sensiblement du montant du passif que nous avons comptabilisé.

Comme il est décrit à la note 22 afférente aux états financiers, nous avons comptabilisé un passif de 141 M\$ au titre des impôts exigibles et reportés pour les coûts liés au rejet par l'administration fiscale péruvienne (SUNAT) de notre demande de réévaluation de la concession minière de Pierina. La réduction du prix de base de la concession de Pierina à des fins fiscales donne lieu à un écart temporaire entre la valeur fiscale et la valeur comptable de la concession et à la constatation d'un montant à payer au titre des impôts sur les bénéfices selon la convention comptable adoptée pour les impôts sur les bénéfices. Nous avons interjeté appel de cette décision, et cette démarche pourrait s'échelonner sur plusieurs années. Nous ne sommes pas tenus d'effectuer de paiements au titre de ce passif fiscal supplémentaire en attendant la décision. Si toutefois, en définitive, notre appel est rejeté, nous devrons payer à la SUNAT les impôts supplémentaires qui seront alors dus. Jusqu'à la fin de 2002, l'incidence sur le montant des impôts exigibles se chiffre à 41 M\$, et les impôts exigibles continueront d'augmenter d'année en année pour totaliser 141 M\$ sur le reste de la durée de vie de la mine.

Nous n'avons pas comptabilisé d'intérêts et de pénalités éventuels (actuellement estimés à 51 M\$ selon l'avis de cotisation de la SUNAT) car il est improbable que nous ayons à verser ces sommes à la SUNAT. Un passif ne sera comptabilisé au titre des intérêts et des pénalités

que s'il devient probable que la position de la SUNAT concernant les intérêts et les pénalités soit confirmée ou réglée. Dans le cas où notre appel concernant la cotisation visant les intérêts et les pénalités de l'administration fiscale péruvienne serait rejeté, une charge d'environ 51 M\$ (0,09 \$ l'action) serait constatée compte tenu des montants qui pourraient devoir être payés à la fin de 2002.

Éventualités d'ordre juridique

Comme il est décrit à la note 22 afférente aux états financiers, nous sommes partie à diverses réclamations et actions en justice dont le dénouement pourrait avoir une incidence importante sur notre situation financière ou sur nos résultats d'exploitation futurs. Pour évaluer ces éventualités, nous avons examiné le bien-fondé apparent des poursuites ou des réclamations éventuelles ainsi que le bien-fondé apparent de toute réparation demandée ou envisagée.

Litige avec Inmet

Comme il est indiqué à la note 22 afférente aux états financiers, nous avons comptabilisé une provision au titre des dommages-intérêts adjugés à Inmet et, en août 2002, avons déposé une lettre de crédit de 95 M\$ CA en attendant la décision concernant notre appel. La décision devrait être rendue en 2004, auquel moment, si notre appel est rejeté, nous serons tenus de verser les dommages-intérêts prévus.

Si les éventualités au titre de l'impôt sur les bénéfices et du litige avec Inmet mentionnées ci-dessus et prises en compte dans nos états financiers sont réglées en notre faveur, nous constaterons au total un gain d'environ 182 M\$ (0,34 \$ l'action), déduction faite de l'impôt, à l'état des résultats.

ACCORDS HORS BILAN

Nous ne concluons pas d'accords hors bilan avec des entités ad hoc dans le cours normal de nos activités, et nous n'avons aucune société affiliée non consolidée. Dans le cas des coentreprises, notre quote-part aux fins de la consolidation correspond à notre rendement économique à titre de coentrepreneur. Nos contrats de vente d'or sont nos seuls instruments hors bilan.

CONTRATS DE VENTE D'OR

Aperçu

Nous avons conclu des contrats de vente d'or avec des institutions bancaires bien cotées. Ces institutions financières concluent des opérations sur instruments dérivés avec nombre d'autres tiers. Nous n'entretiens aucune relation avec des entités ad hoc dont l'unique objet sur le plan commercial consiste à conclure des opérations sur dérivés avec nous.

Les contrats de vente d'or nous permettent de protéger nos bénéfices et nos flux de trésorerie en cas de baisse des prix de l'or, et de vendre notre production aurifère sur le marché au comptant lorsque les prix de l'or sont à la hausse, comme ce fut le cas au début de 2003. À la fin de 2002, nos engagements relatifs à la vente d'or en vertu de ces contrats totalisaient 18,1 millions d'onces.

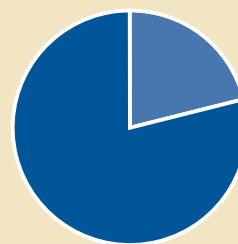
Ces contrats satisfont à la définition donnée au terme « instrument dérivé » en vertu des PCGR des États-Unis mais, comme ils satisfont également aux critères d'admissibilité à l'exception

prévue au titre des contrats de vente ordinaires énoncés dans le FAS 133, ils ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur au bilan. Ces contrats sont en effet comptabilisés à titre de contrats de vente, le produit étant constaté à titre de produit à la date de livraison réelle de l'or à la contrepartie.

En vertu de ces contrats :

- > Nous pouvons livrer de l'or pour honorer nos engagements à une date quelconque s'inscrivant dans une période pouvant aller jusqu'à 10 ans ou 15 ans. Nous avons la possibilité, pendant cette période, de vendre notre production sur le marché au comptant de l'or ou de la vendre par l'intermédiaire des contrats. En règle générale, notre stratégie consiste à vendre notre production d'or sur le marché au comptant si le prix du marché est supérieur au prix fixé par contrat.
- > Aucun appel de marge ne peut être demandé, quel que soit le prix de l'or.
- > Il n'existe aucune disposition visant la révision à la baisse de la cote de crédit.
- > Nous gérons avec circonspection le risque de crédit auquel nous exposent nos contreparties. Généralement, les contreparties ont une cote de crédit « AA » et tout risque de crédit est réparti entre les 19 contreparties.
- > Nous examinons régulièrement nos engagements relatifs à la vente d'or afin de nous assurer que nos réserves d'or et notre production aurifère future seront supérieures à nos engagements contractuels.

Contrats de vente à terme - 2002 (%)



79 Onces non visées par des engagements

21 Réserves minérales visées par des engagements

Au cours des trois derniers exercices, l'utilisation de ces contrats nous a permis de réaliser des produits supérieurs à ce que nous aurions pu obtenir en vendant notre production

aurifère sur le marché aux prix au comptant moyens. Le tableau ci-dessous fait ressortir les avantages liés à l'utilisation de ces contrats :

> Produits liés aux contrats de vente à terme

	2002	2001	2000
Total des produits liés aux ventes			
sous contrats (en millions de dollars)	1 401 \$	1 307 \$	1 341 \$
Prix de vente contractuel moyen (\$/once)	352 \$	347 \$	365 \$
Prix moyen au comptant (\$/once)	310 \$	271 \$	279 \$
Excédent des produits tirés des contrats sur les produits qui auraient été réalisés aux prix de vente au comptant moyens (en millions de dollars)	168 \$	289 \$	315 \$

Nos contrats de vente d'or sont assortis de conditions qui nous permettent d'offrir une souplesse et des avantages qui nous sont propres et qu'aucun autre producteur d'or ne peut offrir. Essentiellement, ce qui nous permet de tirer profit de ces contrats, c'est le fait de pouvoir choisir une date de livraison qui nous convient sur la durée du contrat, laquelle s'établit entre 10 ans et 15 ans. Pendant cette période, nous pouvons vendre notre or au prix au comptant et, si ce prix est inférieur au prix contractuel, notre production se trouve protégée car nous avons toujours la possibilité de vendre au prix contractuel. Ces conditions avantageuses témoignent, entre autres, de notre excellente cote de crédit et de la qualité, de la durabilité et du faible coût de notre actif. Nous croyons que les avantages découlant de ces contrats nous procurent un avantage économique et financier considérable sur les autres sociétés du secteur de l'exploitation aurifère.

Deux clauses restrictives importantes peuvent avoir une incidence sur notre capacité à tirer profit de ces contrats, soit la nécessité de maintenir un avoir net d'au moins 2 G\$ (3,3 G\$ en 2002) et un ratio d'endettement ne dépassant pas 1,5:1 (moins de 0,25:1 en 2002).

PRINCIPALES CONDITIONS DES CONTRATS

Contrats de vente différée au comptant

Un contrat de vente différée au comptant est un contrat en vertu duquel nous nous engageons à vendre un nombre prédéterminé d'onces d'or à une contrepartie à une date de livraison future et à un prix convenu d'avance. La date de livraison, qui est laissée à notre entière discrétion, doit s'inscrire dans la période de 10 ans à 15 ans qui suit la date d'entrée en vigueur du contrat. Nos droits et obligations en vertu de ces contrats sont définis dans le cadre d'accords généraux conclus avec nos contreparties.

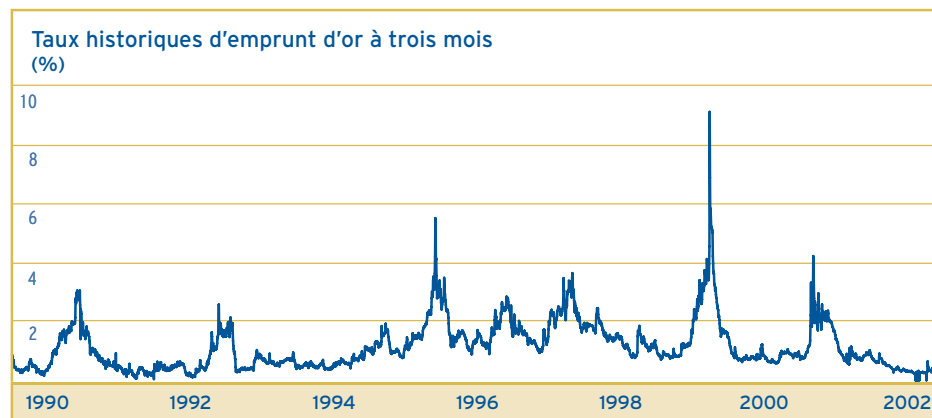
Le prix de vente contractuel se fonde sur le prix à terme de l'or à la date de livraison future, qui est essentiellement fonction du prix au comptant de l'or à la date à laquelle le contrat est conclu, majoré d'une prime (couramment appelée prime de « report ») calculée jusqu'à la date de livraison future. Le montant de la prime de report correspond souvent à un pourcentage de rendement qui reflète l'écart entre les taux d'intérêt TIOL du marché (soit les taux d'intérêt en dollars US) et les taux de location de l'or. Généralement, les taux d'intérêt en dollars US sont plus élevés que le taux de location de l'or, de

sorte que le prix futur est plus élevé que le prix actuellement fixé par contrat. Plus le délai est long avant la livraison, plus le montant de la prime de report est élevé et - à condition que les taux d'intérêt en dollars US soient plus élevés que les taux de location de l'or - plus le prix contractuel est élevé par rapport aux prix au comptant à la date d'entrée en vigueur du contrat.

Au cours des cinq derniers exercices, les taux d'intérêt trimestriels en dollars US se sont établis en moyenne à 4,6 % et les taux de location de l'or ont atteint en moyenne 1,2 %, soit une prime de report moyenne de 3,4 %. Compte tenu de la baisse récente des taux d'intérêt, les taux d'intérêt trimestriels en dollars US se sont établis en moyenne à 1,8 % et les taux de location de l'or, à environ 0,4 %, soit une prime de report de 1,4 %. Le niveau des primes de report constitue l'un des facteurs les plus déterminants pour ce

qui est du prix réalisé sur les contrats. À la fin de 2002, le taux moyen de la prime de report théorique utilisée dans nos contrats de vente différée au comptant était de 3,2 %. Dans nos contrats de vente différée au comptant, les prix sont fixés pour une période future moyenne de deux ans.

Au-delà des dates pour lesquelles la prime de report est actuellement fixée, les primes futures réalisées en vertu des contrats de vente différée au comptant se fonderont sur les primes de report en vigueur sur le marché pour les périodes futures allant jusqu'à la date de livraison réelle. Dans les cas où les taux de livraison de l'or sont plus élevés que les taux d'intérêt en dollars US, la « prime » devient négative (couramment appelée « déport »). Au cours des cinq derniers exercices, nous ne nous sommes trouvés en situation de déport qu'en une seule occasion, et pour une période de deux jours seulement.



Comme nos contrats nous permettent de livrer l'or à n'importe quelle date au cours des 10 à 15 années à venir, nous pourrions vendre notre or selon le plus élevé du prix au comptant et du prix contractuel pendant de nombreuses années encore. Si les prix au comptant dépassent le prix contractuel tout au long des 10 à 15 prochaines années, dans l'hypothèse où nous choisissons de livrer notre or aux prix au comptant pendant cette période, nous nous trouverons à livrer notre or à un prix d'environ 500 \$ l'once en vertu des contrats actuels

(en supposant que le taux de la prime de report s'établisse à 4 % à long terme). En revanche, si les taux d'intérêt se maintiennent aux bas niveaux actuels, le prix à terme du contrat serait porté à environ 400 \$ l'once. En choisissant de livrer l'or aux prix au comptant plus élevés, nous pouvons tirer parti de l'augmentation des prix, mais il demeure vraisemblable que nous procéderons à la livraison physique de l'or sur la durée du contrat et que nous ne serons pas tenus de régler ces contrats au comptant. Dans la plupart des cas, selon les

conditions des accords de négociation généraux, la période sur laquelle nous sommes tenus de livrer l'or est prolongée annuellement d'un an, ou mise à jour périodiquement, quelle que soit la date de livraison prévue, sauf avis contraire de la contrepartie. En d'autres termes, la date d'échéance du contrat est reportée d'un an chaque année.

Contrats à prix de vente variable

Les contrats à prix de vente variable s'apparentent aux contrats de vente différée au comptant, à la différence près que, pour les premiers, le prix de l'or est variable à l'intérieur d'une certaine fourchette. Alors que dans la plupart de nos contrats de vente différée au comptant, le prix de vente est fixé à l'avance, dans un contrat à prix de vente variable, le prix de l'or est variable, c'est-à-dire qu'il est soit i) compris dans une fourchette, ou ii) plafonné en fonction du prix au comptant à une date future convenue d'avance.

Les contrats à prix de vente variable offrent les mêmes avantages et la même souplesse que nos contrats de vente différée au comptant. L'or peut encore une fois être livré à n'importe quelle date au cours de la période de 10 ans à 15 ans. La plupart des contrats sont en outre assortis d'une clause de mise à jour périodique et ne peuvent faire l'objet d'appels de marge.

Importance des gains et des pertes par rapport aux prix du marché

Les gains et les pertes par rapport aux prix du marché représentent les variations non réalisées de la juste valeur de nos contrats de vente d'or. Prenons, par exemple, un contrat selon lequel nous pouvons vendre l'or à 340 \$ l'once. Si le prix au comptant de l'or s'établit à 375 \$ l'once, la valeur du contrat par rapport au prix du marché serait négative, l'écart s'établissant à environ 35 \$ l'once. Ce calcul n'a aucune incidence sur le prix de vente contractuel, lequel demeure à 340 \$ l'once.

La valeur par rapport au prix du marché est un calcul de la juste valeur des contrats à un moment précis, compte tenu des conditions du marché à la date de l'évaluation. Comme nous comptons livrer notre production future aux termes de nos contrats de vente, nous ne prévoyons pas être appelés à réaliser financièrement de gain ou de perte et à en comptabiliser le montant dans notre état des résultats. En vertu de nos contrats, nous recevons une somme correspondant au prix de vente contractuel au moment de la livraison de l'or, et nous comptabilisons cette somme dans les ventes d'or à l'état des résultats. Par conséquent, nous ne prévoyons pas qu'une augmentation importante du prix de l'or et une variation défavorable de la valeur par rapport au prix du marché de ces contrats puisse se traduire par l'inscription aux résultats ou aux flux de trésorerie de la valeur par rapport au prix du marché des contrats.

Une forte augmentation à court terme des taux de location de l'or n'aurait aucune incidence négative importante sur nos activités car nos contrats de vente d'or nous protègent des variations à court terme du taux de location de l'or. Une augmentation prolongée des taux de location de l'or pourrait toutefois faire baisser le taux de la prime de report (ou de la prime de déport, selon le cas) et, par conséquent, la prime à terme (ou prime de déport) dégagée sur le contrat. Cependant, compte tenu de l'importante quantité d'or à la disposition de la Banque centrale pour la location par rapport à la demande, les taux de location de l'or ont tendance à être bas et les fortes augmentations sont de courte durée.

La juste valeur estimative des contrats de vente d'or au 31 décembre 2002 était négative d'environ 639 M\$ tandis que la juste valeur des contrats de vente d'argent s'établissait à 7 M\$. Les facteurs qui influent le plus la valeur par rapport au prix du marché sont les prix de l'or au comptant et les taux de la prime de report du marché. La valeur par rapport

au prix du marché de nos contrats de vente d'or serait presque nulle (point mort) à un prix au comptant d'environ 310 \$ l'once, en supposant que toutes les autres variables sont constantes. La juste valeur de nos contrats de change au 31 décembre 2002 s'établit à 25 M\$. La valeur des contrats de vente d'or est fonction de la valeur

actuelle nette des flux de trésorerie prévus en vertu des contrats, établis à partir d'un prix au comptant de 347 \$ l'once, les taux TIOL du marché et les taux de location de l'or. Le tableau ci-après fait ressortir les variations de la juste valeur de nos contrats d'or d'un exercice à l'autre :

> Historique des variations de la valeur par rapport aux prix du marché des contrats de vente d'or (en millions de dollars)

Juste valeur au 31 décembre 2001 - Gain	356 \$
Incidence des gains réalisés au cours de l'exercice	(168)
Incidence de la variation du prix au comptant (qui est passé de 279 \$ l'once à 347 \$ l'once)	(1 353)
Prime de report réalisée pendant l'exercice	182
Incidence de la variation des éléments intervenant dans l'évaluation, exception faite des prix au comptant des métaux (p. ex., les taux d'intérêt, les taux de location et la volatilité)	344
Juste valeur au 31 décembre 2002 - Perte	(639) \$

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

(en millions de dollars)	Paiements dus en				Total
	2003	2004 - 2005	2006 - 2007	2008+	
Obligations contractuelles					
Dettes à long terme	20 \$	72 \$	568 \$	114 \$	774 \$
Coûts de régénération et de fermeture	45	51	50	357	503
Location-acquisition	-	3	-	-	3
Location-exploitation	6	7	5	10	28
Obligations au titre des achats :					
Stocks de fournitures et de biens non durables	50	21	4	-	75
Contrats d'électricité	18	24	44	-	86
Dépenses en immobilisations	20	-	-	-	20
Autres	57	20	18	19	114
Total	216 \$	198 \$	689 \$	500 \$	1 603 \$

Dettes à long terme

Nos obligations au titre de la dette ne sont pas assorties de clauses subjectives en ce qui concerne le remboursement anticipé ou d'autres clauses qui permettent au créancier d'exiger un remboursement anticipé, sauf en cas de manquement aux conditions de la dette. Nous ne sommes pas tenus de consentir de garantie à l'égard de nos obligations au titre de la dette et les conditions

de ces obligations ne seraient en rien modifiées par une détérioration de notre cote de solvabilité.

Coûts de régénération et de fermeture

Les montants figurant dans le tableau au titre des coûts de régénération et de fermeture représentent nos engagements juridiques actuels en ce qui a trait aux coûts de toutes nos mines en exploitation et de toutes les mines

à divers stades de fermeture. Dans le cas des exploitations minières qui sont des coentreprises, le tableau reflète la quote-part qui nous revient des obligations au titre des coûts de régénération et de fermeture.

Conformément à la convention comptable que nous utilisons actuellement, nous comptabilisons le montant non actualisé de ces coûts selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement sur la durée de vie de chaque mine. Après la fermeture, les changements visant les estimations de coûts futurs sont constatés dans les résultats à mesure qu'ils se produisent. Le passif comptabilisé dans notre bilan selon cette convention comptable correspond à la différence entre les coûts cumulés à ce jour et les paiements réellement effectués. Au 1^{er} janvier 2003, nous adopterons le FASB Statement No. 143, Asset Retirement Obligations. Selon le FAS 143, nous constaterons nos obligations juridiques au titre des coûts de régénération et de fermeture à chacune des dates du bilan à leur juste valeur le 1^{er} janvier 2003, ce qui se traduira par une augmentation de 32 M\$ de nos obligations.

Le plus important passif éventuel lié aux activités de régénération et de fermeture, qui ne figure pas au bilan, a trait à l'obligation que nous pourrions avoir de surveiller la qualité de l'eau et de traiter les eaux souterraines de façon continue. Nous comptabilisons un passif au titre de ces activités si les lois et la réglementation en matière d'environnement les rendent obligatoires.

Accords d'achat d'électricité

Nous concluons des contrats d'achat d'électricité pour chacune de nos mines en exploitation. Les contrats prévoient un tarif fixe qui, dans certaines circonstances, est rajusté en fonction de l'inflation. Certains accords nous obligent à acheter des quantités fixes par heure, sept jours par semaine, tandis que d'autres sont fondés sur la consommation réelle. Ces accords

viennent à échéance à diverses dates entre 2004 et 2007.

Outre les obligations au titre des achats indiquées dans le tableau, nous achetons environ 0,9 milliard de kilowatt-heures tous les ans au prix du marché, soit 7 cents le kilowatt-heure en 2002. En vertu de l'un des accords, nous achetons l'électricité en fonction de la consommation réelle, et nous nous exposons à payer une pénalité de 12 M\$ si nous décidons de changer de fournisseur d'électricité.

ENGAGEMENTS

Redevances

La quasi-totalité de nos engagements au titre des redevances ne donnent lieu qu'à des obligations au moment de la production de l'or. Si nos propriétés minières ne produisent pas d'or, nous n'avons aucune obligation envers les détenteurs de droits. Les sommes que nous prévoyons verser dans les prochains exercices s'établissent comme suit : 37 M\$ en 2003; 92 M\$ de 2004 à 2005; 89 M\$ de 2006 à 2007; 297 M\$ en 2008 et par la suite. Ces montants sont estimés à la lumière de la production d'or prévue de nos réserves prouvées et probables (selon les normes de présentation canadiennes) pour les périodes indiquées, en supposant un prix de l'or de 300 \$. Les plus importants accords de redevances sont présentés à la note 4 afférente aux états financiers.

Paiements au titre du maintien des droits fonciers et des droits d'exploitation futurs

Dans le cours normal des activités, nous sommes tenus d'effectuer des paiements annuels pour conserver certains titres de propriété ainsi que nos droits d'extraction de l'or sur ces propriétés. Si nous décidons d'abandonner une propriété ou d'interrompre l'exploitation minière, les paiements liés à la propriété en question peuvent être suspendus, entraînant la perte de nos droits à l'égard de la propriété.

MESURES AUTRES QUE LES PCGR

Nous avons inclus les données concernant les charges décaissées par once car nous croyons que certains investisseurs utilisent cette information pour évaluer notre performance et notre capacité à générer des flux de trésorerie pour les activités d'investissement et d'autres activités. La présentation des statistiques relatives aux charges décaissées permet aux investisseurs de mieux comprendre les variations des coûts de production d'un exercice à l'autre, lesquelles ont une incidence sur notre rentabilité et nos flux de trésorerie. Nous employons également l'expression « flux de trésorerie non affectés » pour désigner les flux de trésorerie liés à l'exploitation, déduction faite des liquidités utilisées pour l'achat d'immobilisations corporelles. Ces

liquidités peuvent être réinvesties dans l'entreprise ou être distribuées aux actionnaires au moyen du versement de dividendes ou du rachat d'actions. Comme nous exerçons nos activités dans un secteur à haute densité de capital, l'information sur les flux de trésorerie non affectés permet aux investisseurs d'évaluer la capacité annuelle de nos mines à générer des liquidités à d'autres fins. Ces données constituent des renseignements complémentaires et ne devraient pas être envisagées hors contexte, ni se substituer aux mesures de performance établies conformément aux PCGR. Les mesures ne sont pas nécessairement représentatives des mesures liées aux charges d'exploitation ou aux flux de trésorerie présentées selon les PCGR.

RAPPROCHEMENT DES CHARGES DÉCAISSÉES PAR ONCE

(en millions de dollars US, exception faite des montants par once)	2002	2001	2000
Charges d'exploitation selon les états financiers	1 071 \$	1 080 \$	950 \$
Coûts de régénération, de fermeture et autres ¹	(43)	(60)	(50)
Charges d'exploitation aux fins du calcul par once	1 028 \$	1 020 \$	900 \$
Onces vendues (en milliers)	5 805	6 278	5 794
Total des charges décaissées par once	177 \$	162 \$	155 \$

¹ En 2002, comprend des coûts totalisant 15 M\$ liés à l'avis de cotisation fiscale péruvienne. Le total des charges décaissées par once est calculé selon la norme de l'Institut de l'or concernant les coûts de production (la « norme »). L'adoption de la norme est facultative et les données présentées peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs d'or. Les charges décaissées par once sont établies à partir des montants figurant à l'état des résultats et comprennent les charges d'exploitation des mines, comme les frais d'extraction, de traitement, d'administration, les redevances et les impôts sur la production, mais excluent l'amortissement, les coûts de régénération, les frais de financement ainsi que le coût du capital et les frais de mise en valeur et d'exploration.

RAPPROCHEMENT DES FLUX DE TRÉSORERIE NON AFFECTÉS

(en millions de dollars US, exception faite des montants par once)	2002	2001	2000
Flux de trésorerie non affectés	361 \$	114 \$	230 \$
Dépenses en immobilisations et frais de mise en valeur des mines	228	474	612
Marge brute d'autofinancement	589 \$	588 \$	842 \$

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés ci-joints ont été préparés par le conseil d'administration et la direction de la société, qui en assument la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis, et les estimations et jugements les plus précis que la direction peut formuler, compte tenu de l'information dont elle dispose actuellement, y sont pris en considération. La société a mis au point et maintient un système de contrôles comptables internes permettant d'assurer raisonnablement et de façon

rentable que l'information financière est fiable.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers s.r.l., comptables agréés. Dans leur rapport, les vérificateurs indiquent l'étendue de leur vérification et expriment leur opinion sur les états financiers consolidés.

Le vice-président principal et chef des finances,



Jamie C. Sokalsky
Toronto, Canada
Le 5 février 2003

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES DE BARRICK GOLD CORPORATION

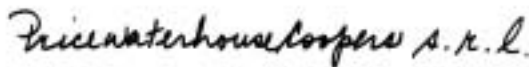
Nous avons vérifié les bilans consolidés de Barrick Gold Corporation aux 31 décembre 2002 et 2001 et les états consolidés des résultats, des flux de trésorerie et des variations des capitaux propres de chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 31 décembre 2002. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément à la fois aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et des États-Unis. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2002 et 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période terminée le 31 décembre 2002 selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis.

Tel qu'il est indiqué à la note 2 afférente aux états financiers consolidés, la société a, en 2002, modifié sa méthode de constatation des frais de décapage reportés. En 2001, elle avait modifié sa méthode de constatation des instruments dérivés et, en 2002, sa méthode de constatation des produits tirés des ventes d'or.

Le 5 février 2003, nous avons présenté un rapport distinct aux actionnaires de Barrick Gold Corporation sur les états financiers pour les mêmes exercices, dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Toronto, Canada
Le 5 février 2003

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS (SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS)

Barrick Gold Corporation

Exercices terminés les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

(en millions de dollars US, sauf les données par action)

	2002	2001	2000
Ventes d'or (note 25)	1 967 \$	1 989 \$	1 936 \$
Charges			
Exploitation (notes 4 et 25)	1 071	1 080	950
Amortissement (note 25)	519	501	493
Administration	64	86	75
Exploration et mise en valeur	104	103	149
Frais de fusion et frais connexes (notes 3 et 15)	(2)	117	-
Provision pour propriétés minières et autres éléments inhabituels (note 5)	-	59	1 627
	1 756	1 946	3 294
Intérêts créditeurs et autres produits (note 6)	29	32	14
Intérêts débiteurs (note 16)	(57)	(25)	(26)
Gains (pertes) sur instruments dérivés non désignés comme relations de couverture (note 23)	(6)	33	(5)
Résultat avant charge d'impôts et autres éléments	177	83	(1 375)
Charge d'impôts (note 7)	16	14	209
Résultat avant incidence cumulative des modifications de conventions comptables	193	97	(1 166)
Incidence cumulative des modifications de conventions comptables (note 2)	-	(1)	(23)
Résultat net de l'exercice	193 \$	96 \$	(1 189)\$
Données par action (note 8)			
Résultat net avant modifications de conventions comptables			
De base et dilué	0,36 \$	0,18 \$	(2,18)\$
Résultat net			
De base et dilué	0,36 \$	0,18 \$	(2,22)\$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS)

Barrick Gold Corporation

Exercices terminés les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

(en millions de dollars US)

	2002	2001 (note 2B)	2000 (note 2B)
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	193 \$	96 \$	(1 189) \$
Amortissement	519	501	493
Variation des frais d'exploration minière capitalisés	29	17	39
Provision pour propriétés minières et autres éléments inhabituels (note 5)	-	-	1 627
Impôts reportés (note 7)	(75)	(50)	(287)
Autres (note 28)	(77)	24	159
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	589	588	842
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Immobilisations	(228)	(474)	(612)
Placements à court terme	159	(153)	130
(Augmentation) diminution de l'encaisse affectée	-	(24)	2
Acquisition de propriétés minières (note 3)	-	-	(141)
Autres	11	5	10
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(58)	(646)	(611)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit de l'exercice d'options sur actions	83	7	6
Dette à long terme			
Produit	-	55	236
Remboursements	(25)	(152)	(187)
Dividendes	(119)	(93)	(94)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(61)	(183)	(39)
Incidence des fluctuations du change sur les espèces et quasi-espèces	-	(1)	(6)
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	470	(242)	186
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice (note 27)	574	816	630
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice (note 27)	1 044 \$	574 \$	816 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS (SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS)

Barrick Gold Corporation
Aux 31 décembre 2002 et 2001
(en millions de dollars US)

	2002	2001
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces	1 044 \$	574 \$
Placements à court terme (note 10)	30	205
Comptes débiteurs (note 11)	72	60
Stocks et autres actifs à court terme (note 12)	206	223
	1 352	1 062
Immobilisations (note 13)	3 322	3 621
Frais d'exploration minière capitalisés	272	301
Autres actifs (note 14)	315	218
Total de l'actif	5 261 \$	5 202 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs	164 \$	175 \$
Autres passifs à court terme (note 15)	319	308
	483	483
Dettes à long terme (note 16)	761	793
Autres obligations à long terme (note 17)	422	443
Passifs d'impôts reportés nets (note 18)	261	291
Total du passif	1 927	2 010
Capitaux propres		
Capital-actions (note 19)	4 148	4 062
Déficit	(689)	(763)
Autre résultat global cumulé (note 9)	(125)	(107)
Total des capitaux propres	3 334	3 192
Engagements et éventualités (note 22)		
Total du passif et des capitaux propres	5 261 \$	5 202 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil,



Gregory C. Wilkins
Administrateur



C. William D. Birchall
Administrateur

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES ET DU RÉSULTAT GLOBAL (SELON LES PCGR DES ÉTATS-UNIS)

Barrick Gold Corporation

Exercices terminés les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

(en millions de dollars US)

ÉTATS DES CAPITAUX PROPRES

	2002	2001	2000
Actions ordinaires (en millions)			
Au 1 ^{er} janvier	536	536	534
Émises contre espèces et à l'exercice d'options sur actions	6	-	1
Émises à l'acquisition des propriétés minières	-	-	1
Au 31 décembre	542	536	536
Actions ordinaires (en millions de dollars)			
Au 1 ^{er} janvier	4 062 \$	4 051 \$	4 025 \$
Émises contre espèces et à l'exercice d'options sur actions	86	11	9
Émises à l'acquisition des propriétés minières	-	-	17
Au 31 décembre	4 148 \$	4 062 \$	4 051 \$
Bénéfices non répartis (déficit)			
Au 1 ^{er} janvier	(763)\$	(766)\$	517 \$
Résultat net	193	96	(1 189)
Dividendes	(119)	(93)	(94)
Au 31 décembre	(689)\$	(763)\$	(766)\$
Autre résultat global cumulé (note 9)	(125)\$	(107)\$	(95)\$
Total des capitaux propres au 31 décembre	3 334 \$	3 192 \$	3 190 \$

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2002	2001	2000
Résultat net	193 \$	96 \$	(1 189)\$
Écarts de conversion	(21)	(26)	(60)
Virement au résultat des (gains) pertes réalisés sur instruments dérivés	(21)	25	-
Variation de la juste valeur des couvertures des flux de trésorerie	28	-	-
Obligation minimale additionnelle au titre des régimes de retraite	(2)	(5)	-
Virement au résultat des (gains) pertes réalisés sur titres destinés à la vente	4	(2)	(7)
Moins-value non matérialisée des titres destinés à la vente	(6)	(4)	-
Résultat global	175 \$	84 \$	(1 256)\$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Barrick Gold Corporation

(Sauf indication contraire, les montants des tableaux sont en millions de dollars US. Les symboles \$ CA et \$ AU désignent respectivement le dollar canadien et le dollar australien.)

1 > NATURE DES ACTIVITÉS

Barrick Gold Corporation (« Barrick » ou la « société ») mène des activités de production et de vente d'or, y compris des activités minières connexes telles que l'exploration, la mise en valeur, l'extraction et le traitement. Elle utilise également des instruments dérivés dans le cadre d'un programme de gestion des risques qui vise à atténuer l'incidence de la volatilité du prix des marchandises et des taux d'intérêt et de change sur ses résultats (voir la note 23). Elle mène ses activités principalement aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Pérou, en Tanzanie, au Chili et en Argentine. Ses activités exigent le recours à des installations et technologies spécialisées. La société compte sur ces installations pour maintenir ses niveaux de production. Par ailleurs, ses flux de trésorerie liés à l'exploitation et sa rentabilité sont touchés notamment par le cours de l'or, le volume des réserves d'or et de la production aurifère, les charges d'exploitation décaissées, les taux d'intérêt et les frais d'exploration. La société exerçant ses activités à l'échelle internationale, elle est également exposée à divers facteurs de risque, tels que les fluctuations des taux de change, les risques politiques et des niveaux d'imposition inégaux. La société s'efforce de gérer les risques inhérents à ses activités, mais un grand nombre des facteurs qui les engendrent sont indépendants de sa volonté.

2 > PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

A Mode de présentation

Le dollar US est la principale monnaie qu'utilise la société, qui dresse ses états financiers consolidés primaires en dollars US et conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») des États-Unis et les dépose auprès de divers organismes de réglementation américains. Des états financiers consolidés dressés selon les PCGR du Canada (en dollars américains) sont inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations déposée auprès de divers organismes de réglementation canadiens. Les conventions comptables en vertu des PCGR des États-Unis que la société

considère comme particulièrement importantes sont résumées ci-après. Toute mention de la société aux présentes désigne la société et ses filiales consolidées. Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés selon la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

La préparation d'états financiers conformément aux PCGR des États-Unis exige de la société qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur :

- > les montants de l'actif et du passif qui sont présentés;
- > les informations à fournir sur l'actif et le passif éventuels; et
- > les produits et les charges inscrits durant chaque exercice.

Les principales estimations et hypothèses qui influent sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la société sont celles qui mettent en jeu des estimations des réserves d'or prouvées et probables ou des hypothèses quant au prix futur de l'or. Ces estimations et hypothèses influent sur :

- > la valeur des stocks (lesquels sont présentés au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette);
- > les décisions concernant le moment de la capitalisation ou de la passation en charges des frais d'exploration et de mise en valeur des mines;
- > le fait que les immobilisations et les frais d'exploitation minière qui sont capitalisés pourraient avoir subi une réduction de valeur;
- > la capacité de la société de réaliser les économies d'impôt constatées en tant qu'actifs d'impôt reportés; et
- > le taux auquel l'amortissement est imputé aux résultats.

La société estime également :

- > les frais afférents à la régénération et à la fermeture de propriétés minières;
- > les frais de remise en état de propriétés inexploitées;
- > la juste valeur des instruments dérivés; et
- > la probabilité de réalisation des éventualités et les montants qui y sont associés.

La société passe régulièrement en revue les estimations et hypothèses qui influent sur ses états financiers. Néanmoins, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et hypothèses.

B Modifications de conventions comptables

Frais de décapage reportés

Dans le passé, les frais de décapage reportés étaient classés dans les immobilisations inscrites au bilan consolidé. En 2002, la société a commencé à les présenter sous un poste distinct, soit celui des frais d'exploitation minière capitalisés. Le total des frais de décapage capitalisés s'élevait à 272 M\$ au 31 décembre 2002. Le montant correspondant au 31 décembre 2001, soit 301 M\$, a lui aussi été reclassé.

De plus, au cours des exercices précédents, les frais de décapage étaient classés sous le poste « Acquisition d'immobilisations » de la section « Activités d'investissement » de l'état consolidé des flux de trésorerie. En 2002, la société a commencé à les classer sous le poste « Variation des frais d'exploitation minière capitalisés » de la section « Activités d'exploitation ». Les frais de décapage de l'exercice terminé le 31 décembre 2002 ont été de 121 M\$. Les montants correspondants pour 2001 et 2000, soit 133 M\$ et 98 M\$, respectivement, ont également été reclassés. Ces changements ont été apportés afin de refléter le fait que les activités de décapage sont menées dans le cadre de l'exploitation, mais n'ont eu aucune incidence sur les résultats.

Comptabilisation des instruments dérivés

Le 1^{er} janvier 2001, la société a adopté le Statement of Financial Accounting Standards N° 133, Accounting for Derivative Instruments and Hedging Activities, ainsi que le Statement of Financial Accounting Standards N° 138, Accounting for Certain Derivative Instruments and Certain Hedging Activities (collectivement le FAS 133). À l'adoption de ces normes, la juste valeur des instruments dérivés a été constatée comme suit :

Le 1 ^{er} janvier 2001	Valeur comptable	Juste valeur	Rajustement
		Actif (passif)	Perte
Instruments dérivés à des fins de couverture			
Options d'achat d'or acquises	44 \$	5 \$	(39) \$ ¹
Instruments dérivés à des fins autres que de couverture			
Options d'achat d'or vendues et swaps de rendement total	(42) \$	(42) \$	-
Autres instruments dérivés	- \$	(3) \$	(3) \$ ²

¹ Inscrit dans l'autre résultat global, déduction faite d'économies d'impôt de 4 M\$. Les gains reportés sur des contrats de couverture qui ont été liquidés au cours d'exercices antérieurs et totalisant 35 M\$ ont également été reclassés sous ce poste.

² Constaté en tant qu'incidence cumulative des modifications de conventions comptables dans les résultats, déduction faite d'économies d'impôt de 2 M\$.

Constatation des produits

En 2000, la société a adopté les recommandations du Staff Accounting Bulletin N° 101 (« SAB 101 »), intitulé Revenue Recognition. Conformément au SAB 101, les produits sont constatés au moment de la livraison des lingots d'or aux contreparties. Antérieurement, les produits étaient constatés lorsque l'or était sous forme de doré, conformément à la pratique de longue date ayant cours dans l'industrie. Cette modification a eu pour effet d'augmenter la perte nette de 25 M\$ en 2000, compte tenu de l'incidence cumulative de 23 M\$, et la perte nette de base par action, de 0,04 \$.

C Périmètre de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de Barrick et ceux de ses filiales. Les opérations et soldes intersociétés sont éliminés au moment de la consolidation. Barrick exerce un contrôle sur ses filiales par voie de participations avec droit de vote majoritaires existantes. En accord avec la méthode utilisée depuis longtemps dans l'industrie de l'extraction, la société présente dans ses états financiers sa part des actifs, des passifs, des produits, des charges et des flux de trésorerie des coentreprises sans personnalité morale dans lesquelles elle détient une participation.

D Conversion des devises

Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de tous les établissements de la société, exception faite de ceux en Argentine, qui utilisent le peso argentin.

Hormis ses établissements en Argentine, la société convertit ses soldes en dollars US comme suit :

- > Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques;
- > Les actifs et passifs monétaires le sont au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice; et
- > Les produits et les charges le sont aux taux de change moyens, sauf s'il s'agit de charges liées à des actifs et passifs convertis aux taux de change historiques.

Les gains et pertes découlant de la conversion en dollars US des états financiers libellés en devises et des opérations de change sont pris en compte dans les résultats.

Pour ce qui est de ses établissements en Argentine, la société convertit leurs actifs et passifs en dollars US au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice et leurs produits et charges, au taux de change moyen. Les écarts de conversion qui en résultent sont inscrits dans un compte d'écarts de conversion cumulatifs sous le poste « Autre résultat global » présenté dans les capitaux propres.

Après la fusion avec Homestake en 2001, divers changements dans les facteurs et circonstances économiques ont amené la société à conclure que la monnaie fonctionnelle de certains de ses établissements était le dollar US et non la monnaie locale. Ces changements ont inclus la monnaie dans laquelle les prix de vente de la production aurifère étaient libellés et le recours plus fréquent à des financements en dollars US.

Pour les exercices antérieurs au 1^{er} janvier 2002, les états financiers de ces établissements étaient convertis comme suit : les actifs et passifs, au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice et les produits et charges, au taux moyen. Les écarts de conversion ont été pris en compte dans l'autre résultat global.

E Autres conventions comptables importantes

La description des autres aspects des états financiers, y compris celle des autres conventions comptables importantes, la note et la page où elle se trouve sont comme suit :

	Note	Page
Regroupement d'entreprises et acquisitions		
de propriétés	3	71
Charges d'exploitation	4	72
Provision pour propriétés minières		
et autres éléments inhabituels	5	72
Intérêts créditeurs et autres produits	6	72
Impôts sur les bénéfices	7	73
Résultat par action	8	73
Résultat global	9	74
Placements	10	74
Comptes débiteurs et constatation des produits	11	75
Stocks	12	75
Immobilisations	13	76
Autres actifs	14	76
Autres passifs à court terme	15	77
Dette à long terme	16	77
Frais de régénération et de fermeture	17	78
Autres avantages complémentaires de retraite	17	78
Impôts sur les bénéfices reportés	18	79
Capital-actions	19	80
Options sur actions	20	80
Unités d'actions incessibles	20	82
Régimes de retraite	21	82
Éventualités	22	83
Instruments dérivés	23	86
Juste valeur des instruments financiers	24	92
Information sectorielle	25	93
Coentreprises	26	95
Espèces et quasi-espèces	27	95

F Récentes prises de position en comptabilité

FAS 143, Accounting for Asset Retirement Obligations

En juin 2001, le FASB a publié le Statement N° 143, Accounting for Asset Retirement Obligations (« FAS 143 »), qui porte sur la comptabilisation et la présentation des obligations associées à la sortie d'immobilisations corporelles et des frais s'y rapportant. Il s'applique aux obligations juridiques afférentes à la sortie d'immobilisations résultant de l'acquisition, de la construction, de la mise en valeur ou de l'exploitation normale d'immobilisations. Aux termes du FAS 143, les entités sont tenues de constater la juste valeur d'un passif au titre d'une obligation de sortie d'un actif durant l'exercice au cours duquel il est engagé. Lorsque l'entité constate un passif, elle en capitalise le coût en augmentant la valeur comptable de l'immobilisation correspondante. Au fil du temps, ce passif est augmenté à chaque exercice afin de refléter les intérêts pris en compte dans sa mesure initiale à la juste valeur, et le coût capitalisé est amorti sur la durée d'utilisation de l'actif concerné. Au moment du règlement du passif, l'entité constate tout gain ou perte qui en résulte. Le FAS 143 s'applique aux états financiers des exercices ouverts à compter du 15 juin 2002. À l'adoption du FAS 143, la société inscrira dans son bilan des augmentations des immobilisations de 39 M\$, des autres obligations à long terme de 32 M\$ et des passifs d'impôts reportés de 3 M\$. Un crédit de 4 M\$ au titre de l'incidence cumulative de cette modification sera inscrit à l'état des résultats.

FAS 146, Accounting for Costs Associated with Exit or Disposal Activities

En juin 2002, le FASB a publié le Statement N° 146, Accounting for Costs Associated with Exit or Disposal Activities (« FAS 146 »), qui traite des questions concernant la comptabilisation, la mesure et la présentation des frais associés à des activités d'abandon et de cession, dont celles de restructuration.

Aux termes du FAS 146, le passif initial au titre des frais associés à des activités d'abandon et de cession doit être mesuré à la juste valeur. Cette norme interdit aux entreprises de constater un passif uniquement en se fondant sur leur engagement à réaliser un plan d'abandon ou de cession et exige que le passif au titre des frais associés à des activités d'abandon et de cession soit réévalué au cours de chaque période à l'égard de laquelle des informations sont présentées. En outre, il est exigé aux termes du FAS 146 que les frais au titre desquels aucun passif n'est inscrit soient passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, même si ces frais sont en sus d'autres charges d'exploitation et découlent directement du plan d'abandon ou de cession. Le FAS 146 doit

être appliqué aux activités d'abandon et de cession menées après le 31 décembre 2002, et son application rétroactive est interdite. Ainsi, les passifs inscrits avant son application initiale continueront d'être comptabilisés en accord avec les recommandations existantes.

FAS 148, Accounting for Stock-Based Compensation - Transition and Disclosure

En décembre 2002, le FASB a publié le Statement N° 148, Accounting for Stock-Based Compensation - Transition and Disclosure, qui constitue une modification du FAS 123 (« FAS 148 »). Le FAS 148 renferme de nouvelles recommandations transitoires destinées aux entreprises qui choisissent d'adopter volontairement les dispositions concernant la comptabilisation à la juste valeur du FAS 123. Le FAS 148 ne modifie pas les dispositions du FAS 123 aux termes desquelles les entreprises ont le droit de continuer d'utiliser la méthode de la valeur intrinsèque aux termes du APB 25, méthode que la société emploie.

Le FAS 148 exige la présentation de certaines informations complémentaires à celles présentées aux termes du FAS 123. Ces informations visent à calmer les craintes concernant le manque de comparabilité que pourrait causer la décision du FASB d'autoriser plusieurs méthodes transitoires. Dans ces états financiers, la société a adopté les dispositions du FAS 148 concernant les informations annuelles à fournir.

FIN 45, Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees

En novembre 2002, le FASB a publié l'Interpretation N° 45, Guarantor's Accounting and Disclosure Requirements for Guarantees (« FIN 45 »). Le FIN 45 clarifie les exigences du Statement N° 5, Accounting for Contingencies, relatives à la constatation, par un garant, de l'émission de certains types de garanties et à l'information à fournir à ce sujet. Le FIN 45 exige qu'au moment où il émet une garantie, le garant constate un passif au titre de la juste valeur de l'obligation qu'il assume aux termes de cette garantie. Les dispositions du FIN 45 concernant les informations à fournir s'appliquent à ces états financiers, mais celles portant sur la constatation et la mesure ne sont obligatoires que dans le cas des garanties émises ou modifiées après le 31 décembre 2002.

3 > REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS DE PROPRIÉTÉS

A Homestake Mining Company

Le 14 décembre 2001, une filiale en propriété exclusive de Barrick a fusionné avec Homestake Mining Company (« Homestake »). Aux termes de la convention de fusion, 139,5 millions d'actions ordinaires de Barrick ont été émises en échange de la totalité des actions ordinaires en circulation de Homestake, selon un ratio d'échange de 0,53:1. Cette fusion a été comptabilisée selon la méthode de la fusion d'intérêts communs. Les états financiers consolidés tiennent compte de la fusion avec effet rétroactif, tous les exercices étant présentés comme si Barrick et Homestake avaient toujours été regroupées.

En 2001, des frais liés à la fusion de 117 M\$ (107 M\$ après impôts) ont été constatés. Ces frais comprennent des coûts d'opération de 32 M\$ au titre des frais de service de banque d'affaires, des frais juridiques et comptables et d'autres frais directement liés à la fusion. Ils comprennent également des frais d'intégration et de restructuration de 85 M\$, lesquels ont trait essentiellement à des coûts de cessation d'emploi.

B Pangea Goldfields Inc.

Le 27 juillet 2000, la société a acquis Pangea Goldfields Inc., société d'exploration, en contrepartie d'une somme au comptant de 131 M\$. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Une valeur de 140 M\$ a été attribuée au total des actifs acquis, dont 16 M\$ à l'encaisse, et 9 M\$ au passif pris en charge.

C Round Mountain Mine

Le 1^{er} juillet 2000, la société a acquis une participation supplémentaire de 25 % dans Round Mountain Mine au prix de 43 M\$, ce qui a fait passer de 25 % à 50 % sa participation. La contrepartie versée dans le cadre de cette acquisition a été sous forme de 1,4 million d'actions ordinaires nouvellement émises et d'un montant en espèces de 26 M\$. Cette opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et la société a ventilé les montants suivants : 3 M\$ au fonds de roulement, 45 M\$ aux immobilisations et 5 M\$ aux obligations de régénération.

4 > CHARGES D'EXPLOITATION

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Coût des produits vendus	964 \$	944 \$	841 \$
Amortissement des frais d'exploration			
minières capitalisés	150	150	137
Produits tirés des sous-produits	(119)	(112)	(111)
Redevances	37	39	42
Impôts sur la production	5	5	6
Frais de régénération			
et de fermeture	34	54	35
	1 071 \$	1 080 \$	950 \$

A Amortissement des frais d'exploration minière capitalisés

La société impute aux stocks la plupart des frais d'exploration minière au fur et à mesure qu'elle les engage. Cependant, elle reporte et amortit sur la durée des mines certains de ces frais qui sont associés à des gisements à ciel ouvert qui renferment du minerai de diverses teneurs et qui ont différents ratios tonnes de rebuts-minerai. Ces frais d'exploration minière découlent de l'enlèvement de rebuts de roche dans les mines à ciel ouvert, et la société les désigne couramment par l'expression « frais de décapage reportés ». Elle constate l'amortissement des montants reportés en fonction d'un ratio de décapage, au moyen de la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement. Cette méthode donne lieu à la répartition de ces frais sur la durée de la mine au lieu de leur passation en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Certaines sociétés minières les passent ainsi en charges, ce qui peut avoir pour effet d'accroître la volatilité des résultats d'exploitation d'un exercice à l'autre. En 2002, l'application de la convention comptable concernant les frais de décapage reportés a donné lieu à une augmentation des charges d'exploitation de 29 M\$ par rapport à celles réellement engagées (hausse de 17 M\$ en 2001 et de 39 M\$ en 2000). Les frais d'exploration minière capitalisés représentent l'excédent des frais capitalisés sur l'amortissement inscrit même s'il est possible qu'il résulte un passif si l'amortissement cumulé dépasse les frais capitalisés. La valeur comptable des frais d'exploration minière capitalisés est incluse dans les immobilisations minières connexes aux fins du test de dépréciation.

Ratios de décapage moyens¹

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Betze-Post (Goldstrike)	112:1	98:1	98:1
Pierina	48:1	21:1	19:1

¹ Le ratio de décapage correspond au ratio du nombre total de tonnes (minerai et rebuts) de matières à déplacer au total des réserves d'or prouvées et probables pouvant être récupérées.

La durée résiduelle moyenne des mines à ciel ouvert mentionnées précédemment et à l'égard desquelles les frais d'exploration minière sont capitalisés est de neuf ans. Le montant total des frais de décapage engagés sera passé en charges à la fin de cette durée.

B Redevances

La plupart des propriétés de la société sont assujetties à des redevances fondées sur les minéraux qui y sont produits, et ces redevances sont établies selon diverses méthodes de calcul. Les redevances les plus importantes se rapportent aux propriétés Goldstrike, Bulyanhulu et Pascua-Lama. La majeure partie de la production de Goldstrike est assujettie à des redevances de rendement net de fonderie (« RNF ») et de participation au bénéfice net (« PBN ») payables sur la valeur des minéraux qui en sont tirés. Les redevances maximales à payer pour Goldstrike correspondent à une redevance de RNF de 5 % et à une redevance de PBN de 6 %. La propriété Bulyanhulu est assujettie à une redevance de type RNF de 3 %. Une partie de la production d'or de Pascua-Lama sera assujettie à une redevance variable sur les produits bruts allant de 1,5 % à 10,0 % ainsi qu'à une redevance de RNF de 2,0 % sur le cuivre produit. Une autre partie de Pascua-Lama est assujettie à une redevance de RNF de 3 % sur tout l'or, l'argent et autres minéraux qui y sont extraits.

5 > PROVISION POUR PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET AUTRES ÉLÉMENTS INHABITUELS

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Provision pour propriétés minières	- \$	- \$	1 600 \$ ¹
Litige avec Inmet (note 22)	-	59	-
Autre	-	-	27
	- \$	59 \$	1 627 \$

¹ En raison surtout du prix de l'or qui avait cours à ce moment, la société a, en 2000, entrepris un examen de ses immobilisations, selon les modalités énoncées à la note 13 C. Cet examen a donné lieu à la réduction de la valeur comptable de divers actifs à leur juste valeur estimative et a été mené en raison d'un certain nombre d'événements, dont les prévisions à long terme de la société relativement au prix de l'or. La société a constitué une provision hors caisse de 1,6 G\$ afin de réduire la valeur de différents actifs, dont le projet Pascua-Lama au Chili et en Argentine, la propriété Pierina au Pérou et certaines propriétés d'exploration, divers stocks de minerai en tas à faible teneur et la valeur comptable de ses concessions sous redevances SJ à la mine Betze-Post aux États-Unis et la mine Bousquet au Canada.

6 > INTÉRÊTS CRÉDITEURS ET AUTRES PRODUITS

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Intérêts créditeurs	28 \$	36 \$	49 \$
Gains (pertes) de change	2	(10)	(18)
Autres	(1)	6	(17)
	29 \$	32 \$	14 \$

7 > IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Impôts exigibles			
Au Canada	(44) \$	(14) \$	(23) \$
À l'étranger	(15)	(22)	(55)
	(59)	(36)	(78)
Impôts reportés (note 18)			
Au Canada	45	74	68
À l'étranger	30	(24)	219
	75	50	287
Impôts sur les bénéfices	16 \$	14 \$	209 \$

Puisque la société exerce ses activités dans une industrie spécialisée et dans plusieurs territoires fiscaux, son bénéfice est assujéti à divers taux d'imposition. Les principaux éléments donnant lieu à un écart entre le taux d'imposition de la société et le taux d'imposition fédéral réglementaire de 38 % au Canada figurent ci-après.

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
(Charge) économie d'impôts fondée sur le taux réglementaire	(67) \$	(32) \$	523 \$
(Augmentation) diminution découlant des éléments suivants :			
Déductions au titre des ressources et de l'épuisement	12	11	29
Bénéfice dans des territoires étrangers imposé à des taux différents	67	84	76
Provision pour propriétés minières	-	-	(331)
Charges non déductibles	(9)	(56)	(35)
Variations de la provision pour moins-value	(43)	(45)	27
Règlement d'incertitudes concernant les impôts	22	-	-
Autres	34	52	(80)
Économie d'impôts	16 \$	14 \$	209 \$
Les principaux écarts temporaires et leur incidence fiscale sont comme suit :			
Amortissement	52 \$	21 \$	8 \$
Frais de régénération	(4)	(8)	8
Pertes d'exploitation nettes	22	37	19
Provision pour propriétés minières	-	-	267
Autres	5	-	(15)
	75 \$	50 \$	287 \$

8 > RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net ou la perte (le numérateur) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice (le dénominateur). Dans le calcul du résultat dilué par action, un rajustement est fait afin de tenir compte de l'effet dilutif de l'exercice d'options sur actions. Pour les exercices où une perte nette est présentée, comme en 2000, la perte de base et la perte diluée par action sont les mêmes étant donné que la levée d'options sur actions aurait un effet antidilutif.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice a été de 541 millions d'actions (536 millions d'actions en 2001 et 535 millions d'actions en 2000). Le nombre d'actions utilisé pour établir le résultat net dilué par action a été de 541 millions d'actions (538 millions d'actions en 2001 et 535 millions d'actions en 2000).

9 > RÉSULTAT GLOBAL

Le résultat global est constitué du bénéfice net ou de la perte ainsi que des autres gains et pertes qui ne sont pas pris en compte dans le bénéfice net ou la perte. Les autres gains et pertes comprennent essentiellement les gains et

pertes sur instruments dérivés constatés en tant que couvertures des flux de trésorerie, les gains et pertes non réalisés sur placements et les écarts de conversion.

Éléments du résultat global

Exercices terminés les 31 décembre	2002		2001		2000	
	Montant avant impôts	Charge (économie) d'impôts	Montant avant impôts	Charge (économie) d'impôts	Montant avant impôts	Charge (économie) d'impôts
Écarts de conversion	(21) \$	- \$	(26) \$	- \$	(60) \$	- \$
Virement au résultat des (gains) pertes réalisés						
sur instruments dérivés	(25)	4	29	(4)	-	-
Variation de la juste valeur des couvertures des flux de trésorerie	49	(21)	-	-	-	-
Rajustement transitoire aux termes du FAS 133 (note 2)	-	-	(4)	4	-	-
Obligation minimale additionnelle au titre des régimes de retraite	(2)	-	(5)	-	-	-
Virement au résultat des (gains) pertes réalisés						
sur titres destinés à la vente	4	-	(2)	-	(7)	-
Moins-value non matérialisée des titres destinés à la vente	(6)	-	(4)	-	-	-
	(1) \$	(17) \$	(12) \$	- \$	(67) \$	- \$

Autre résultat global cumulé

Aux 31 décembre	2002			2001		
	Montant avant impôts	Économie d'impôts	Total	Montant avant impôts	Économie d'impôts	Total
Écarts de conversion	(144) \$	- \$	(144) \$	(123) \$	- \$	(123) \$
Instruments dérivés	49	(17)	32	29	(4)	25
Obligation minimale additionnelle au titre des régimes de retraite	(7)	-	(7)	(5)	-	(5)
Moins-value non matérialisée des titres destinés à la vente	(6)	-	(6)	(4)	-	(4)
	(108) \$	(17) \$	(125) \$	(103) \$	(4) \$	(107) \$

10 > PLACEMENTS À COURT TERME

Titres destinés à la vente

Aux 31 décembre	2002		2001	
	Juste valeur	Pertes dans l'autre résultat global	Juste valeur	Pertes dans l'autre résultat global
Papier commercial et dépôts à terme ¹	- \$	- \$	159 \$	- \$
Titres à revenu fixe ²	7	-	14	-
Total des titres d'emprunt	7	-	173	-
Titres de participation ²	23	6	32	4
	30 \$	6 \$	205 \$	4 \$

1 Dans le cadre de son programme de gestion de la trésorerie, la société investit dans du papier commercial et des dépôts à terme dont l'échéance initiale est de plus de trois mois, mais de moins de un an.

2 Aux termes d'un programme de rémunération différée destiné à certains anciens dirigeants de Homestake, la société détient un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de participation négociables. Les placements à court terme, tous classés dans les titres destinés à la vente, sont inscrits à la juste valeur et les gains et pertes non réalisées, déduction faite de l'incidence fiscale constatée dans l'autre résultat global, sont inclus dans les capitaux propres. La juste valeur des placements est établie au moyen des cours du marché. La société impute à ses résultats toute baisse de la juste valeur jugée autre que temporaire. Au cours des trois exercices terminés les 31 décembre, le total du produit tiré de la vente de placements à court terme a été comme suit : 223 M\$ en 2002, 24 M\$ en 2001 et 26 M\$ en 2000. Aux fins du calcul des gains et pertes réalisés, la société utilise le coût moyen des titres qui sont vendus.

Gains et pertes réalisés sur placements

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Gains	- \$	2 \$	7 \$
Pertes	4 \$	- \$	- \$

11 > COMPTES DÉBITEURS

Aux 31 décembre	2002	2001
Montants à recevoir des clients	30 \$	38 \$
Impôts à recouvrer	12	11
Autres	30	11
	72 \$	60 \$

Montants à recevoir des clients

Les produits tirés de la vente d'or et de sous-produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- > il existe des preuves concluantes qu'un accord existe;
- > la livraison a eu lieu conformément aux modalités de l'accord;
- > le prix est fixe ou peut être déterminé; et
- > le recouvrement est raisonnablement assuré.

En ce qui concerne les lingots d'or qui sont vendus en vertu de contrats de vente à terme ou sur le marché au comptant, les produits sont constatés au moment du transfert de titre de l'or aux contreparties.

Les mines Eskay Creek et Bulyanhulu de la société produisent du minerai et des concentrés qui renferment à la fois de l'or et de l'argent. Aux termes des contrats de vente de concentrés conclus avec des fonderies indépendantes, les prix définitifs de l'or et de l'argent sont fixes pour une période future précise et sont établis selon les prix des métaux sur le marché au comptant. Les produits associés à ces contrats sont constatés en fonction des prix à terme de l'or et de l'argent au moment de l'expédition, moment auquel le titre de propriété des concentrés est transféré aux fonderies indépendantes. Les modalités des contrats donnent lieu à des instruments dérivés hybrides en raison de l'écart entre le prix à terme à un mois qui est inscrit et le prix de règlement final. Ces instruments dérivés sont rajustés et ramenés à leur juste valeur par voie de l'imputation de gains et pertes sur instruments dérivés servant à des fins autres que de couverture aux résultats de chaque exercice jusqu'à la date de l'établissement des prix définitifs de l'or et de l'argent.

Au 31 décembre 2002, les contrats de vente de concentrés qui étaient en vigueur visaient 865 000 onces d'argent inscrites à un prix moyen de 4,52 \$ l'once et 35 000 tonnes d'or inscrites à un prix moyen de 323 \$ l'once.

La juste valeur des instruments dérivés hybrides au 31 décembre 2002 était de 1 M\$ (positive) et a été inscrite au bilan dans les autres instruments dérivés.

Les produits provenant de la vente de sous-produits tels l'argent et le cuivre sont crédités aux charges d'exploitation.

12 > STOCKS ET AUTRES ACTIFS À COURT TERME

Aux 31 décembre	2002	2001
Or en voie de production et minerai en tas	100 \$	134 \$
Fournitures d'exploitation minière	59	57
Actifs dérivés (note 23)	37	17
Charges payées d'avance	10	15
	206 \$	223 \$

Or en voie de production et minerai en tas

L'or en voie de production, le minerai en tas ainsi que les fournitures servant à l'exploitation minière sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Dans le cas de l'or en voie de production et du minerai en tas, le coût inclut les matières et la main-d'œuvre ainsi qu'une ventilation de l'amortissement des immobilisations.

L'or en voie de production et le minerai en tas ne comprennent pas la somme de 61 M\$ (46 M\$ en 2001) représentant le minerai en tas dont le traitement n'est pas prévu au cours des douze prochains mois. Cette somme est incluse dans les autres actifs. Le traitement du minerai en tas se fait en conformité avec un plan de traitement établi en fonction de la durée de vie des mines et visant l'optimisation de l'utilisation des réserves connues, de la capacité actuelle des installations et de la conception de la mine. Dans le passé, les cours de l'or n'ont pas eu d'incidence importante sur le moment du traitement du minerai en tas.

La propriété Goldstrike est la seule à comporter d'importants stocks de minerai en tas. Ces stocks sont de deux types : le minerai qui devra être traité en autoclave et le minerai qui devra être traité par grillage. Le traitement du minerai par grillage a commencé lors du démarrage du four de grillage en 2000, et les stocks de minerai sont actuellement en cours de traitement en autoclave et par grillage et devraient être totalement traités d'ici 2009 et 2016, respectivement.

13 > IMMOBILISATIONS

Aux 31 décembre	2002	2001
Frais d'acquisition de propriétés et de mise en valeur de mines	4 233 \$	4 448 \$
Bâtiments et matériel	2 812	2 824
	7 045	7 272
Amortissement cumulé	(3 723)	(3 651)
	3 322 \$	3 621 \$

A Frais d'acquisition de propriétés et de mise en valeur de mines

Les paiements aux fins de l'acquisition de terrains et de droits miniers sont capitalisés. Après l'acquisition, divers facteurs influent sur le caractère recouvrable du coût des terrains et des droits miniers, soit particulièrement les résultats des forages d'exploration. Le délai qui s'écoule entre l'acquisition des terrains et des droits miniers et le moment où les travaux d'exploration sont entrepris varie en fonction de l'établissement de l'ordre de priorité des projets d'exploration et du budget établi à cet égard.

Les frais de mise en valeur de mines sont capitalisés une fois que des réserves prouvées et probables ont été découvertes, avant quoi ces frais sont considérés comme des frais d'exploration, qui sont passés en charges dès qu'ils sont engagés.

La société commence à amortir les coûts capitalisés lorsque la production débute. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables que renferment les réserves prouvées et probables.

Les frais de financement, y compris les intérêts, qui sont liés aux frais de mise en valeur de mines sont capitalisés pendant que se déroulent les activités de mise en valeur ou de construction aux propriétés. La capitalisation a lieu sans restriction quant à des emprunts spécifiques. La capitalisation cesse lorsque l'actif ou la mine est pour ainsi dire parachevé et prêt pour l'usage prévu.

B Bâtiments et matériel

Les bâtiments et le matériel sont inscrits au coût et sont amortis, déduction faite de leur valeur résiduelle, selon la méthode linéaire fondée sur leur durée d'utilisation prévue. La durée d'utilisation prévue maximale est de 25 ans pour les bâtiments et le matériel de broyage et de 15 ans pour le matériel minier.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges dès qu'ils sont engagés. Les améliorations majeures et les remplacements qui accroissent la capacité de production ou qui prolongent la durée d'utilisation d'un actif sont capitalisés et amortis sur le reste de la durée d'utilisation prévue de cet actif.

C Évaluations des propriétés

La société examine et soumet à un test la valeur comptable de ses propriétés minières et des bâtiments et matériel s'y rapportant lorsque des événements ou des changements de circonstances donnent à penser qu'il se peut que leur valeur comptable ne puisse être recouvrée. Si la société a des raisons de croire qu'une dépréciation peut avoir eu lieu, elle estime les flux de trésorerie nets futurs qu'elle prévoit tirer de l'actif ou du groupe d'actifs connexes. Ces estimations sont fondées sur :

- > le nombre estimatif d'onces d'or récupérables (compte tenu des réserves prouvées et probables);
- > le prix futur estimatif des marchandises (compte tenu du prix historique et du prix en vigueur, des tendances des prix et de facteurs connexes); et
- > les charges d'exploitation, dépenses en immobilisations et frais futurs de régénération.

La société ramène les actifs ou le groupe d'actifs à la juste valeur estimative par voie d'une imputation aux résultats lorsque les flux de trésorerie nets futurs estimatifs sont inférieurs à la valeur comptable. Elle calcule la juste valeur en actualisant, au moyen d'un facteur d'actualisation, ces flux de trésorerie. Le facteur d'actualisation correspond à son estimation du taux d'intérêt rajusté en fonction du risque qui sert à établir la juste valeur des propriétés minières dans une opération conclue entre acheteurs et vendeurs agissant en toute liberté et pleine connaissance de cause.

14 > AUTRES ACTIFS

Aux 31 décembre	2002	2001
Minerai en tas (note 12)	61 \$	46 \$
Impôts à recouvrer	35	40
Actifs dérivés (note 23)	78	40
Actifs d'impôts reportés (note 18)	45	-
Effet à recevoir	14	17
Encaisse affectée	8	12
Frais d'émission de titres d'emprunt	11	11
Rémunération en actions différée (note 20 B)	5	8
Actif payé d'avance au titre des régimes de retraite (note 21)	7	5
Autres	51	39
	315 \$	218 \$

15 > AUTRES PASSIFS À COURT TERME

Aux 31 décembre	2002	2001
Partie à court terme des obligations		
de régénération et de fermeture (note 17)	53 \$	80 \$
Frais de fusion et frais connexes ¹	3	65
Litiges (note 22)	58	56
Passifs dérivés (note 23)	28	13
Impôts sur les bénéfices à payer	52	43
Prestations de retraite (notes 17 et 21)	9	1
Partie à court terme de la dette à long terme (note 16)	20	9
Produits reportés ²	35	30
Autres	61	11
	319 \$	308 \$

1 En 2002, les paiements au comptant des frais de fusion et frais connexes se sont élevés à 50 M\$. D'autres montants totalisant 10 M\$ ont été réglés par voie d'améliorations des prestations de retraite. Des charges excédentaires de 2 M\$ ont été imputées aux résultats de 2002.

2 Les produits reportés seront imputés aux résultats comme suit : 17 M\$ en 2003, 7 M\$ en 2004, 4 M\$ en 2005 et 7 M\$ en 2010.

16 > DETTE À LONG TERME

Aux 31 décembre	2002	2001
Débetures	504 \$	500 \$
Financement du projet Bulyanhulu	194	200
Obligations à taux variables	80	80
Contrats de location-acquisition	3	22
	781	802
Partie à court terme	(20)	(9)
	761 \$	793 \$

Intérêts débiteurs

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Intérêts engagés	59 \$	67 \$	70 \$
Moins les intérêts capitalisés	(2)	(42)	(44)
Intérêts débiteurs	57 \$	25 \$	26 \$

A Débetures

Le 22 avril 1997, la société a émis des débetures rachetables et non convertibles de 500 M\$. Ces débetures portent intérêt au taux de 7,5 % par année, payable semestriellement, et échoient le 1^{er} mai 2007. En 2002, la société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt en guise de couverture de la juste valeur de sa position exposée au risque des taux d'intérêt relativement à une tranche de 250 M\$ des débetures, ce qui les a de fait converti en instruments d'emprunt à taux variables (note 23). Aux termes de ces swaps, la société a reçu des intérêts à taux fixes de 7,5 % en échange de paiements d'intérêt à taux variables calculés au TIOL majoré d'un écart de crédit de 4,0 %, ce qui a donné lieu à un taux réel de 5,7 %.

B Financement du projet Bulyanhulu

Kahama Mining Corporation Ltd. de Tanzanie, filiale en propriété exclusive de la société, a contracté un emprunt décroissant à recours restreint de 194 M\$. La société a garanti cet emprunt jusqu'à l'achèvement du projet, qui a eu lieu en mars 2003, après quoi l'emprunt est devenu sans recours. Cet emprunt est assuré contre les risques politiques à parts égales par des organes du gouvernement du Canada et par la Banque mondiale. Le taux d'intérêt, y compris les primes d'assurance pour risques politiques, correspond au TIOL majoré de 2,6 % avant l'achèvement, et s'accroît après l'achèvement jusqu'à environ le TIOL majoré de 3,6 %. En 2002, le taux d'intérêt réel, incluant l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt et l'assurance contre les risques politiques, a été de 7,2 % (7,3 % en 2001 et 9,2 % en 2000). Le taux d'intérêt réel comprend les paiements effectués aux termes d'un swap prévoyant l'encaissement d'intérêts à taux variables et le paiement d'intérêts à taux fixes et correspondant au capital de l'emprunt sur la durée de remboursement. Grâce à ce swap, la société a fixé à 7 % le taux d'intérêt pour la durée de la dette.

Les remboursements prévus au cours de chacun des cinq prochains exercices sont les suivants : 20 M\$ en 2003, 24 M\$ en 2004, 31 M\$ en 2005, 34 M\$ en 2006, 34 M\$ en 2007 et 51 M\$ en 2008 et par la suite.

C Obligations à taux variables

Des filiales en propriété exclusive de la société ont émis des obligations à taux variables exonérées d'impôt d'un montant de 17 M\$ (échéant en 2004), de 25 M\$ (échéant en 2029) et de 38 M\$ (échéant en 2032), pour un total de 80 M\$. Tous les mois, la société paie les intérêts sur ces obligations d'après les taux des obligations à taux variables à court terme exonérées d'impôt. Pour 2002, le taux d'intérêt moyen a été de 1,4 % (1,9 % en 2001). Aucun remboursement de capital n'est requis jusqu'à l'annulation, au remboursement ou à l'échéance.

D Facilités de crédit

La société a conclu une convention de crédit et de garantie avec un groupe de banques (les « prêteurs ») aux termes de laquelle les prêteurs sont tenus de mettre à sa disposition une facilité de crédit d'au plus 1 G\$ ou l'équivalent en dollars canadiens. Le 29 avril 2002, la société a renouvelé cette convention pour une autre période de cinq ans. Cette facilité de crédit n'est pas garantie, échoit en avril 2007 et porte intérêt au TIOL majoré de 0,27 % à 0,35 % si elle est utilisée, et elle est assortie de frais annuels de 0,08 %. La société n'a prélevé aucun montant en vertu de la convention de crédit.

17 > AUTRES OBLIGATIONS À LONG TERME

Aux 31 décembre	2002	2001
Frais de régénération et de fermeture	249 \$	267 \$
Prestations de retraite (note 21)	55	62
Autres avantages complémentaires de retraite	28	32
Passifs dérivés (note 23)	58	60
Unités d'actions incessibles (note 20)	7	8
Autres	25	14
	422 \$	443 \$

A Frais de régénération et de fermeture

La société comptabilise les montants estimatifs des frais futurs de régénération et de fermeture des mines en exploitation sur leur durée au fur et à mesure que les produits sont constatés. Chaque exercice, elle passe en charges un montant établi selon la méthode de l'amortissement proportionnel au rendement et fondé sur les plus récentes estimations des frais futurs de régénération et de fermeture et des onces d'or récupérables que renferment les réserves prouvées et probables. Après la fermeture, les modifications des estimations des frais futurs de régénération et de fermeture sont prises en compte dans les résultats, soit au moment où elles ont lieu. La convention comptable que la société suit à l'égard de ces frais changera à l'adoption du FAS 143 en 2003 (voir la note 2). Au 31 décembre 2002, les frais constatés à l'égard des mines inexploitées totalisaient 169 M\$ (250 M\$ en 2001).

Les estimations des frais de régénération et de fermeture tiennent compte :

- > des travaux devant être effectués en vertu des lois et règlements pertinents;
- > des obligations aux termes des permis existants; et
- > le cas échéant, des hypothèses et méthodes prescrites par l'État.

La société estime que selon les règlements environnementaux en vigueur, ses frais futurs de régénération et de fermeture totalisent 461 M\$. Les principaux éléments composant ce montant estimatif sont comme suit : fermeture ou réhabilitation de résidus et du remblai de lixiviation en tas : 83 M\$; démolition de bâtiments ou d'installations minières : 121 M\$; traitement continu des eaux : 67 M\$; surveillance et entretien continus : 129 M\$; autres frais : 61 M\$. Au 31 décembre 2002, la société avait comptabilisé un total de 302 M\$ (347 M\$ en 2001), incluant la partie à court terme de 53 M\$.

B Autres avantages complémentaires de retraite

La société offre à certains de ses salariés des avantages complémentaires de retraite sous forme d'assurance des soins médicaux et dentaires et d'assurance vie. Elle se sert de la méthode dite de la « marge » pour constater ces avantages, méthode aux termes de laquelle tous les gains et pertes actuariels découlant d'écart entre les résultats réels et les estimations économiques ou hypothèses actuarielles sont reportés. Elle amortit les montants reportés lorsque le gain ou la perte net dépasse 10 % de l'obligation cumulée au titre des avantages complémentaires de retraite au début de l'exercice. La période d'amortissement correspond à l'espérance de vie moyenne résiduelle des participants. En 2002, une charge de néant au titre des avantages a été constatée (crédit de 2 M\$ en 2001 et charge de 1 M\$ en 2000).

Il a été supposé que le taux hypothétique d'augmentation des coûts des soins de santé sera de 7 % en 2002, de 7,5 % en 2001 et de 8 % en 2000 et qu'il diminuera au prorata pour s'établir à 5 % en 2006 et par la suite. Ce taux hypothétique a eu une incidence négligeable sur les montants présentés. Un changement de 1 % dans ce taux au 31 décembre 2002 aurait augmenté ou diminué l'obligation au titre des avantages complémentaires de retraite de 2 M\$ et n'aurait eu aucune incidence importante sur la charge inscrite à cet égard pour 2002.

18 > IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES REPORTÉS**Passifs d'impôts reportés, montant net**

Aux 31 décembre	2002	2001
Actifs d'impôts reportés		
Reports prospectifs de pertes d'exploitation	389 \$	312 \$
Frais de régénération et de fermeture	82	81
Immobilisations	93	32
Obligations au titre des avantages complémentaires de retraite	46	48
Reports prospectifs de crédits au titre de l'impôt minimum de remplacement	110	111
Autres	43	61
Actifs d'impôts reportés, montant brut	763	645
Provisions pour moins-value	(476)	(433)
Actifs d'impôts reportés, montant net	287	212
Passifs d'impôts reportés		
Immobilisations	(487)	(444)
Autres	(16)	(59)
	(216) \$	(291) \$
Les passifs d'impôts reportés, montant net, comprennent ce qui suit :		
Actifs à long terme (note 14)	45	-
Passifs à long terme	(261)	(291)
	(216) \$	(291) \$

A Constatation et mesure

La société constate des actifs et passifs d'impôts reportés au titre de l'incidence fiscale future découlant d'écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs inscrits au bilan et leur valeur fiscale. Elle mesure les actifs et passifs d'impôts reportés au moyen des taux d'imposition en vigueur qui devraient s'appliquer aux exercices durant lesquels les écarts temporaires devraient être recouverts ou réglés. La charge ou le recouvrement d'impôts tient compte des effets des changements des actifs et passifs d'impôts reportés. La société réduit ses actifs d'impôts futurs par voie d'une provision pour moins-value lorsqu'elle juge qu'il est plus probable qu'improbable qu'elle ne pourra réaliser une partie ou la totalité des actifs.

La mesure et la constatation des actifs et passifs d'impôts reportés sont fondées sur l'interprétation que fait la société des lois fiscales pertinentes, sur ses stratégies de planification fiscale, sur ses estimations de la valeur fiscale des différents actifs et passifs et sur la déductibilité, aux fins fiscales, de ses frais. La société constate les conséquences des variations de ces estimations et facteurs lorsqu'ils surviennent.

La société n'a pas inscrit d'impôts reportés relativement aux bénéfices non répartis des filiales étrangères et investis pour une période indéfinie. Les bénéfices non répartis s'établissaient à quelque 1 251 M\$ au 31 décembre 2002 et 1 499 M\$ au 31 décembre 2001. Si les bénéfices non répartis de ces filiales étrangères n'étaient pas investis pour une période indéfinie, un passif d'impôts reportés de 63 M\$ au 31 décembre 2002 et de 75 M\$ au 31 décembre 2001 aurait été inscrit.

Les reports prospectifs de pertes d'exploitation se chiffrent à 1 456 M\$, dont 1 032 M\$ n'ont aucune date d'échéance et 424 M\$ expirent à diverses dates au cours des 20 prochains exercices. Les reports prospectifs de crédits au titre de l'impôt minimum de remplacement s'élèvent à 110 M\$ et n'ont aucune date d'échéance.

Les déclarations de revenus de la société dans les principaux territoires dans lesquels elle mène ses activités ont été examinées en détail au cours des années suivantes : 1997 au Canada ; 1998 aux États-Unis et 2000 au Pérou. Outre la question décrite à la note 22 C au sujet des intérêts et pénalités associés à une cotisation d'impôts au Pérou, la société n'a connaissance d'aucune question fiscale qui n'a pas été réglée dans un pays dans lequel elle mène des activités et qui pourrait éventuellement avoir des conséquences négatives sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation.

B Provisions pour moins-value

Étant donné que la société exerce ses activités dans plusieurs territoires fiscaux, il lui faut évaluer la nécessité de constituer des provisions pour moins-value pays par pays et en tenant compte des exigences des lois fiscales locales. Si elle ne comptabilise pas de provision pour moins-value, c'est qu'elle juge avoir en main suffisamment de preuves attestant le bien-fondé de cette décision.

Si les faits ou circonstances changent, elle rajuste la provision pour moins-value pour refléter les conséquences économiques de ce changement. Les principaux facteurs qui influent sur le montant d'une provision pour moins-value sont les suivants :

- > les niveaux prévus du bénéfice imposable des exercices à venir;
- > les occasions de mettre en œuvre des plans de nature fiscale qui influenceront sur sa capacité de réaliser ses actifs d'impôts; et
- > la nature et le montant des écarts temporaires imposables.

Les niveaux du bénéfice imposable sont touchés par différents facteurs, dont le prix de l'or en vigueur, les charges d'exploitation décaissées, les variations des réserves d'or prouvées et probables et les fluctuations des taux d'intérêt et de change. Il est raisonnable de croire qu'il pourrait se produire des circonstances se soldant par un changement important des provisions pour moins-value.

19 > CAPITAL-ACTIONS

A Capital autorisé

Le capital-actions autorisé de la société est composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires, de 9 764 929 actions privilégiées de premier rang de série A (aucune action émise), de 9 047 619 actions privilégiées de premier rang de série B (aucune action émise), de une action privilégiée de premier rang spéciale avec droit de vote de série C (une action émise) et de 14 726 854 actions privilégiées de second rang de série A (aucune action émise).

B Homestake Canada Inc. (« HCI »)

Actions échangeables

Dans le cadre de l'acquisition de 1998, HCI a émis 11,1 millions d'actions échangeables de HCI. Chaque action échangeable de HCI est échangeable contre 0,53 action ordinaire de Barrick en tout temps au gré du porteur et comporte essentiellement les mêmes droits de vote et autres droits, et reçoit les mêmes dividendes (versés en dollars canadiens) que 0,53 action ordinaire de Barrick. Au 31 décembre 2002, 1,6 million (3 millions en 2001) d'actions échangeables de HCI étaient en circulation, soit un nombre équivalant à 0,8 million (équivalant à 1,6 million en 2001) d'actions ordinaires de Barrick. Le nombre d'actions ordinaires en circulation de Barrick tient compte du nombre équivalent d'actions ordinaires de Barrick lié aux actions échangeables de HCI.

À compter du 31 décembre 2008 ou dès que le nombre d'actions échangeables de HCI en circulation devient inférieur à 1,4 million, la société a le droit de forcer l'échange de chaque action échangeable de HCI contre 0,53 action ordinaire de Barrick.

Principales informations financières de HCI

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires et autres produits	203 \$	175 \$	203 \$
Moins les charges	191	281	233
Bénéfice (perte) avant impôts	12 \$	(106) \$	(30)
Perte nette	(1) \$	(84) \$	(30) \$

Aux 31 décembre	2002	2001
Actif		
Actif à court terme	91 \$	43 \$
Actif à long terme	236	345
Total de l'actif	327 \$	388 \$
Passif et capitaux propres		
Autres passifs à court terme	75	76
Billets à payer	407	416
Autres passifs à long terme	18	12
Impôts reportés	122	121
Capitaux propres	(295)	(237)
	327 \$	388 \$

C Dividendes

Au cours de 2002, la société a déclaré et versé des dividendes en dollars américains qui se sont élevés à 0,22 \$ par action (0,22 \$ par action en 2001 et 0,22 \$ par action en 2000).

20 > RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

A Options sur actions ordinaires

Au 31 décembre 2002, 22 millions d'options sur actions ordinaires étaient en cours et venaient à échéance à différentes dates jusqu'au 2 décembre 2012. Le prix d'exercice des options est égal au cours de clôture de l'action ordinaire le jour qui a précédé leur octroi. L'acquisition des options se fait sur quatre ans à raison d'un quart chaque année, à compter de l'année de leur octroi. Elles viennent à échéance dix ans après leur octroi. Au 31 décembre 2002, 5 millions (9 millions en 2001 et 6 millions en 2000) d'actions ordinaires étaient réservées pour l'octroi de nouvelles options, sans compter celles déjà en cours.

En plus des options sur actions présentées au tableau de la page 81, la société s'est engagée à émettre environ 0,5 million d'actions ordinaires (0,7 million d'actions ordinaires en 2001) en contrepartie des options sur actions en cours prises en charge dans le cadre de l'acquisition de Sutton. Le prix d'exercice moyen de ces options est de 19,68 \$ CA (19,34 \$ CA en 2001) et leur durée de vie restante moyenne est de trois ans (quatre ans en 2001).

Opérations sur les options sur actions (en millions d'actions)

	2002		2001		2000	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen
Options libellées en \$ CA						
Aux 1 ^{er} janvier	19		22		21	
Octroyées	6	24,71 \$	1	24,32 \$	5	24,24 \$
Exercées	(4)	24,79 \$	-	22,77 \$	-	22,95 \$
Annulées ou venues à échéance	(2)	33,99 \$	(4)	29,66 \$	(4)	32,77 \$
Aux 31 décembre	19		19		22	
Options libellées en \$ US						
Aux 1 ^{er} janvier	6		4		3	
Octroyées	-	- \$	2	9,03 \$	1	13,72 \$
Exercées	(2)	11,99 \$	-	13,44 \$	-	- \$
Annulées ou venues à échéance	(1)	25,10 \$	-	26,10 \$	-	29,45 \$
Aux 31 décembre	3		6		4	

Options sur actions en cours (en millions d'actions)

Fourchette de prix d'exercice	En circulation			Pouvant être exercées	
	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen	Durée de vie restante moyenne	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen
Options libellées en \$ CA					
22,55 \$ - 31,05 \$	17	25,43 \$	8	7	26,73 \$
31,25 \$ - 44,25 \$	2	39,46 \$	4	2	39,84 \$
	19		8	9	
Options libellées en \$ US					
8,96 \$ - 17,68 \$	2	12,24 \$	5	1	13,62 \$
17,75 \$ - 40,66 \$	1	25,22 \$	2	1	25,47 \$
	3		4	2	

Conformément à l'Accounting Principles Board Opinion N° 25 (« APB 25 »), la société constate les coûts liés à la rémunération à base d'actions dans les résultats dans la mesure de l'excédent, s'il en est, du cours de l'action à la date de l'octroi sur le prix d'exercice des options octroyées. Comme le prix d'exercice des options octroyées est habituellement égal à la juste valeur marchande des actions ordinaires à la date de l'octroi, aucune charge de rémunération n'est enregistrée.

L'énoncé comptable FASB N° 123 (Accounting for Stock-Based Compensation) (« FAS 123 ») invite les sociétés (sans toutefois les y obliger) à enregistrer des charges de rémunération liées aux régimes de rémunération à base d'actions en se fondant sur la juste valeur des options octroyées. La société a décidé de continuer à comptabiliser la rémunération à base d'actions au moyen de la méthode de la valeur intrinsèque prescrite par l'APB 25 et par les interprétations qui en découlent. Cependant, elle présente des informations sur les incidences pro forma qu'aurait eues sur ses résultats l'enregistrement de la charge de rémunération au moyen de la méthode de la juste valeur.

Information sur la valeur des options

Exercices terminés les 31 décembre (montants par action et par option en dollars)			
	2002	2001	2000
Juste valeur par option	6,40 \$	5,10 \$	5,90 \$
Hypothèses d'évaluation			
Durée de vie prévue			
de l'option (années)	6	10	6
Volatilité prévue	40 %	30 %	30 %
Rendement des actions prévu	1,4 %	1,4 %	1,4 %
Taux d'intérêt sans risque	5,0 %	5,5 %	6,0 %
Incidences pro forma			
Résultat net, tel qu'établi	193 \$	96 \$	(1 189) \$
Charge liée à la rémunération à base d'actions	(21)	(31)	(30)
Résultat net pro forma	172 \$	65 \$	(1 219) \$
Résultat net par action			
Tel qu'établi ¹	0,36 \$	0,18 \$	(2,22) \$
Pro forma ¹	0,32 \$	0,12 \$	(2,28) \$

¹ Montant de base et montant dilué

B Unités d'actions incessibles

Au cours de 2001, la société a mis en vigueur un régime d'encouragement qui consiste en l'octroi d'unités d'actions incessibles (« UAI »). Les participants au régime UIS reçoivent un certain nombre d'UAI, dont la valeur unitaire est égale à celle d'une action ordinaire de Barrick au moment de l'octroi. Les UAI sont acquises trois ans après leur octroi et sont payables à ce moment au cours des actions ordinaires de Barrick. Les UAI sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'octroi et un montant équivalent est comptabilisé au titre de la rémunération différée, lequel est amorti selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition. La valeur comptable des UAI est ajustée selon les variations de leur valeur marchande au cours de la période d'acquisition et la rémunération différée est également ajustée en conséquence. La charge de rémunération relative au régime d'UAI pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 a été de 3 M\$ (néant en 2001). Au 31 décembre 2002, la durée de vie moyenne restante des UAI était de deux ans. Au 31 décembre 2002, la juste valeur des UAI en cours s'élevait à 7 M\$ et était comptabilisée au poste « Autres obligations à long terme ».

Opérations sur les UAI

	Nombre d'UAI (en milliers)	Juste valeur unitaire (en dollars)
Solde au 31 décembre 2000	-	- \$
Octroyées	495	15,49
Solde au 31 décembre 2001	495	15,95
Annulées	(30)	19,74
Solde au 31 décembre 2002	465	15,41 \$

21 > RÉGIMES DE RETRAITE**A Régimes de retraite à prestations déterminées**

La société maintient différents régimes enregistrés à prestations déterminées visant certains employés des États-Unis et qui prévoient des prestations suivant le nombre d'années de service de l'employé. La politique de capitalisation de la société à l'égard de ces régimes consiste à fournir les cotisations nécessaires pour que la valeur des actifs soit suffisante, sur une base actuarielle, pour satisfaire les prestations payables aux membres du régime conformément à la loi intitulée Employee Retirement Income Security Act of 1974. Des fiduciaires indépendants gèrent les actifs des régimes, qui sont principalement investis dans des titres à revenu fixe et dans des titres de participation.

Outre les régimes enregistrés, la société maintient des régimes non enregistrés à prestations déterminées visant certains employés et un administrateur de la société. Une fiducie irrévocable (fiducie rabbi) a été mise en place pour détenir l'actif de ces régimes. Les actifs, qui sont composés d'une variété d'instruments de placement, notamment 1 M\$ en espèces et 30 M\$ en placements à court terme, sont inscrits au bilan consolidé de la société et sont comptabilisés selon les politiques comptables appropriées pour cette catégorie d'actifs. Au 31 décembre 2002, la juste valeur des actifs détenus par la fiducie s'élevait à 31 M\$ (47 M\$ en 2001).

La charge de retraite comprend le coût des prestations constituées au titre des services rendus par les employés au cours de l'exercice, les intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées, le rendement prévu sur la valeur marchande des actifs des régimes et l'amortissement des gains et pertes actuariels reportés.

Des gains et des pertes actuariels sont créés lorsque le rendement réel des actifs du régime s'écarte du rendement prévu sur les actifs des régimes pour une période donnée et lorsque l'expérience réelle fait en sorte que l'obligation au titre des prestations constituées en fin d'exercice est différente de celle qui avait été prévue sur une base actuarielle. La société amortit les gains et les pertes actuariels sur l'espérance de vie moyenne résiduelle des participants.

Charge de retraite

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Rendement prévu des actifs des régimes	(17) \$	(21) \$	(21) \$
Coût des prestations constituées au titre des services rendus au cours de l'exercice	3	4	3
Intérêts débiteurs sur l'obligation de retraite	16	16	17
Coût des services passés	-	1	1
Gains actuariels	(1)	(2)	(1)
Indemnités spéciales de retraite ¹	-	39	10
Incidences des compressions et des règlements	1	(4)	2
	2 \$	33 \$	11 \$

¹ Au cours de 2001, certains employés touchés par la fermeture planifiée de certaines installations minières ont eu droit à des indemnités de retraite additionnelles. De plus, certains employés, dont la convention d'emploi prévoyait des avantages dans le cas de changement de contrôle, ont eu droit à des prestations de retraite améliorées lors de la conclusion de la fusion. La société a comptabilisé une charge de 39 M\$ au poste « Frais de fusion et frais connexes » pour tenir compte de ces éléments. En 2000, la société avait comptabilisé une charge de 10 M\$ liée à des indemnités spéciales de retraite découlant de la fermeture de la mine Homestake au poste « Provision pour propriétés minières et autres éléments inhabituels ».

B Régimes de retraite à cotisations déterminées

Certains employés participent à des régimes de retraite à cotisations déterminées. La société maintient également un régime de retraite visant certains de ses dirigeants, en vertu duquel elle cotise un montant équivalant à 15 % de leur salaire annuel et de leur prime. Les cotisations patronales à ces régimes se sont élevées à 12 M\$ en 2002 (12 M\$ en 2001 et 11 M\$ en 2000).

C Régimes de retraite à cotisations déterminées - informations actuarielles

	2002	2001
Obligation au titre des prestations constituées (« OPC »)		
Solde aux 1 ^{er} janvier	279 \$	238 \$
Coût des prestations constituées au titre des services rendus au cours de l'exercice	3	4
Intérêts débiteurs sur l'obligation de retraite	16	16
Modifications du régime et indemnités spéciales de retraite	-	39
Perte (gain) actuariel	(1)	17
Prestations versées	(70)	(24)
Compressions du régime	-	(11)
Solde aux 31 décembre	227 \$	279 \$
Juste valeur des actifs du régime		
Solde aux 1 ^{er} janvier	235 \$	255 \$
Rendement réel sur les actifs du régime	(2)	3
Cotisations patronales	7	1
Prestations versées	(70)	(24)
Solde aux 31 décembre	170 \$	235 \$
Situation de capitalisation	(57) \$	(44) \$
Perte (gain) actuarielle non constatée	9	(9)
Passif net constaté	(48) \$	(53) \$

Régimes de retraite dont l'OPC est supérieure à la juste valeur des actifs du régime

Aux 31 décembre	2002	2001
Obligation au titre des prestations projetées	193 \$	238 \$
OPC	193 \$	236 \$
Juste valeur des actifs du régime	132 \$	184 \$

Actif (passif) des régimes

	2002	2001
Actif au titre des prestations constituées	7 \$	5 \$
Passif au titre des prestations constituées à court terme	(7)	(1)
Passif au titre des prestations constituées à long terme	(48)	(57)
Passif minimal supplémentaire (note 9)	(7)	(5)
	(55) \$	(58) \$

Hypothèses actuarielles

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Taux d'actualisation	6,50 %	6,75 %	7,25 %
Taux de rendement prévu des actifs du régime	8,50 %	8,50 %	8,50 %
Taux d'augmentation de la rémunération	5,00 %	5,00 %	5,00 %

Analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles¹

	Incidence sur l'OPC	Incidence sur les résultats
Taux de rendement prévu des actifs du régime	- \$	1 \$
Taux d'actualisation	18 \$	3 \$

¹ Incidence d'une variation de 1 %

22 > ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS**A Éventualités**

À la date de publication des états financiers, il peut exister certaines situations susceptibles d'entraîner une perte pour la société et dont l'issue ultime dépend de un ou de plusieurs événements futurs qui pourraient ou non se produire. La direction et, au besoin, ses conseillers juridiques évaluent ces passifs éventuels dont l'évaluation fait appel au jugement.

Lorsqu'ils évaluent les pertes éventuelles liées aux poursuites en cours intentées contre la société ou les réclamations éventuelles qui pourraient donner lieu à des poursuites, la société et ses conseillers juridiques évaluent le fond apparent de toute action ainsi que le bien-fondé apparent de toute réparation demandée ou dont la demande est anticipée.

Si après évaluation d'une éventualité, il semble probable qu'une perte importante a été subie et que le montant de la perte peut être estimé, le montant estimatif de la perte est comptabilisé dans les états financiers. Si après évaluation, il semble que la réalisation d'une perte éventuelle importante n'est pas probable, mais raisonnablement possible ou encore, qu'elle est probable mais que le montant de la perte ne peut être estimé, la nature de la perte éventuelle ainsi que la fourchette dans laquelle se situera le montant de la perte, si elle peut être établie, sont indiqués. Les pertes éventuelles dont la réalisation est considérée comme étant très improbable ne sont généralement pas présentées, sauf si l'opération dont la perte découle comporte une garantie, auquel cas la nature de la garantie est indiquée.

B Questions d'ordre environnemental

Les activités minières et les activités d'exploration de la société sont assujetties à diverses lois et à divers règlements fédéraux, provinciaux et étatiques régissant la protection de l'environnement. Ces lois et règlements changent continuellement et deviennent, en règle générale, plus restrictifs. La société exerce ses activités de façon à protéger la santé publique et l'environnement et elle croit que ses activités satisfont à tous égards importants à l'ensemble des lois et règlements applicables. La société a engagé, et entend engager à l'avenir, des dépenses afin de se conformer à ces lois et règlements.

En vertu de la loi intitulée Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act des États-Unis, d'importantes amendes sont imposées aux personnes qui rejettent des substances dangereuses dans l'environnement. La Environmental Protection Agency des États-Unis publie une liste des priorités nationales (National Priorities List) dans laquelle sont indiqués les rejets connus ou les risques de rejets de ces substances dans l'environnement. L'emplacement de l'ancienne usine de concentration d'uranium de Homestake, située près de Grants, au Nouveau-Mexique, figure sur cette liste.

C Litiges et réclamations**Litige avec Inmet**

En octobre 1997, Homestake Canada Inc. (« HCI »), filiale en propriété exclusive de la société, a conclu un accord avec Inmet Mining Corporation (« Inmet ») en vue d'acheter la mine Troilus au Québec pour 110 M\$ plus le fonds de roulement. En décembre 1997, HCI a mis fin à l'accord après avoir déterminé que, d'après les études de contrôle préalable, les conditions à remplir pour conclure l'accord ne seraient pas satisfaites.

Le 23 février 1998, Inmet a intenté une action contre HCI devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique, contestant la résiliation de l'accord et alléguant que HCI avait rompu l'accord. Le 15 janvier 2002, la Cour suprême de la Colombie-Britannique a rendu sa décision dans l'affaire, se prononçant en faveur de Inmet et contre HCI. Plus précisément, la Cour a statué que des dommages-intérêts équitables d'un montant de 88,2 M\$ CA (59 M\$ US) devaient être adjugés à Inmet. La Cour n'a pas adjugé d'intérêts antérieurs au jugement à Inmet. Inmet a demandé à la Cour de rouvrir l'affaire pour lui permettre de soumettre des arguments relatifs à sa demande d'intérêts antérieurs au jugement à partir de la date à laquelle HCI avait rompu l'accord. Le 17 mai 2002, la Cour a rejeté la demande de rouvrir l'affaire.

Le 7 février 2002, HCI a déposé un avis d'appel de la décision auprès de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique. Inmet a interjeté un appel incident à la décision concernant sa demande d'intérêts antérieurs au jugement. Le 20 août 2002, HCI a déposé une lettre de crédit d'environ 95 M\$ CA auprès de la Cour d'appel de la Colombie-Britannique en attendant la décision concernant l'appel.

Bre-X Minerals

Le 30 avril 1998, la société a été ajoutée aux parties défenderesses dans un recours collectif intenté contre Bre-X Minerals Ltd., certains de ses administrateurs et dirigeants ou anciens administrateurs et dirigeants et d'autres personnes devant le tribunal de district des États-Unis du district Est du Texas, division Texarkana. Le recours collectif allègue, entre autres, que des déclarations faites par la société en ce qui concerne ses efforts visant à obtenir le droit de mettre en valeur et d'exploiter le gisement aurifère de Busang dans l'Est de Kalimantan, en Indonésie, étaient fausses et trompeuses quant au fond et omettaient de mentionner des faits importants se rapportant à l'enquête préliminaire de contrôle préalable entreprise par la société à la fin de 1996.

Le 13 juillet 1999, le tribunal a rejeté les réclamations contre la société et plusieurs autres défendeurs, pour le motif que les demandeurs avaient omis de faire une réclamation conformément aux lois sur les valeurs mobilières des États-Unis. Le 19 août 1999, les demandeurs ont déposé une plainte modifiée, reformulant leurs réclamations contre la société et certains autres défendeurs et ont déposé, le 14 juin 2000, une autre plainte modifiée, la quatrième plainte modifiée. Le 31 mars 2001, le tribunal a accordé en partie et rejeté en partie la requête de la société en vue du rejet de la quatrième plainte modifiée. Par conséquent, la société demeure défenderesse dans l'affaire. La société estime que les réclamations qui restent contre elle ne sont pas fondées. La société a déposé sa réponse officielle à la quatrième plainte modifiée le 27 avril 2001, rejetant toutes les allégations pertinentes des demandeurs. La communication préalable a été suspendue par le tribunal en attendant qu'il décide d'admettre ou non le cas comme un recours collectif. Le montant de toute perte éventuelle que la société pourrait subir par suite des réclamations des demandeurs ne peut être déterminé à l'heure actuelle.

Réclamation Blanchard

Le 7 janvier 2003, Blanchard and Company, Inc. (« Blanchard ») et Herbert Davies (« Davies ») ont signifié une plainte pour mesure injonctive à la société. Dans la plainte en cours devant le tribunal de district des États-Unis du district Est de la Louisiane, la société J.P. Morgan Chase & Company est aussi désignée comme défenderesse, tout comme le sont également un nombre non précisé d'autres défendeurs qui seront désignés ultérieurement. Les demandeurs allèguent que la société et les banques qui vendent des lingots avec lesquelles la société a conclu des contrats au comptant à règlement différé ont manipulé le cours de l'or, en violation des lois antitrust des États-Unis et de la loi intitulée Unfair Trade Practices and Consumer Protection Law de la Louisiane. Blanchard allègue qu'elle a subi un préjudice en tant que revendeur d'or par suite de la diminution de l'intérêt des investisseurs pour l'or. Davies, client de Blanchard, allègue qu'il a subi un préjudice du fait de la diminution de la valeur de ses investissements en or. Les demandeurs ne réclament pas de dommages-intérêts, mais plutôt une injonction en résiliation de certains des accords commerciaux de la société avec J.P. Morgan et d'autres banques qui vendent des lingots. La société a l'intention de s'opposer fermement à cette poursuite.

Cotisation fiscale péruvienne

Le 27 décembre 2002, l'une des filiales péruviennes de la société a reçu de l'administration fiscale péruvienne SUNAT un avis de cotisation fiscale de 41 M\$, compte non tenu des intérêts et des pénalités. Cette cotisation fiscale résulte d'une vérification fiscale des comptes de la mine Pierina qui a été effectuée récemment pour les exercices 1999 et 2000. La cotisation concerne essentiellement la réévaluation de la concession minière de Pierina et de la valeur fiscale correspondante. En vertu de l'évaluation proposée par la SUNAT, la valeur fiscale des actifs de Pierina serait modifiée par rapport à l'évaluation faite précédemment par la société et aurait pour conséquence une augmentation des impôts sur les bénéfices exigibles et reportés. La société estime que cette cotisation n'est pas justifiée et elle entend interjeter appel de la décision, mais elle a toutefois comptabilisé au 31 décembre 2002 un passif de 141 M\$ au titre des impôts exigibles et reportés, montant qui représente l'incidence de la décision pour la durée de vie entière de la mine, ainsi que d'autres paiements d'environ 21 M\$ exigibles pour les exercices antérieurs et l'exercice 2002.

La société a l'intention d'interjeter tous les appels administratifs et judiciaires possibles. Dans le cas où l'appel de la société serait accueilli et que son évaluation initiale de l'actif serait confirmée comme étant la valeur fiscale appropriée de l'actif, la société bénéficierait alors d'une réduction de 141 M\$ de son passif d'impôts comptabilisé au 31 décembre 2002. L'incidence de ce gain éventuel, le cas échéant, sera comptabilisée l'exercice au cours duquel la condition sera réalisée.

En vertu de la loi péruvienne, la société n'est pas tenue d'effectuer de paiement en attendant la décision qui sera rendue au terme de la procédure d'appel, qui peut durer plusieurs années.

La société n'a pas constitué de provision pour les 51 M\$ en intérêts et en pénalités éventuels imposés dans le cadre de la vérification. Même si la cotisation fiscale est confirmée, la société estime qu'elle l'emportera sur la question des intérêts et des pénalités, car la cotisation va à l'encontre de la loi en vigueur et des vérifications fiscales péruviennes antérieures. Le montant des intérêts et des pénalités augmentera avec le temps pendant que la société fait opposition à la cotisation fiscale. La société ne constatera un passif au titre des intérêts et des pénalités que s'il y avait de fortes chances que la position de la SUNAT concernant les intérêts et les pénalités soit confirmée ou que si la société épuiserait ses recours en matière d'appel.

Autres

De temps à autre, la société est partie à diverses réclamations, actions en justice et plaintes survenant dans le cours normal des activités. La société peut aussi recevoir de nouvelles cotisations d'impôts sur les bénéfices et d'impôts miniers pour certains exercices. La société ne croit pas que des décisions défavorables dans toute procédure en instance ou menace de procédure relative à une cotisation fiscale éventuelle ou d'autres questions, ou tout montant qu'elle pourrait être tenue de verser en conséquence, aient une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses résultats d'exploitation futurs.

D Engagements

La société a pris divers engagements dans le cours normal des activités, entre autres des engagements d'effectuer des évaluations et d'autres obligations nécessaires pour maintenir ou protéger ses participations dans des propriétés minières, des obligations de financement et autres à l'égard de coentreprises et d'associés en vertu d'accords de coentreprise et de partenariat, et des engagements en vertu de permis fédéraux, provinciaux et étatiques en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

23 > INSTRUMENTS DÉRIVÉS

A Utilisation d'instruments dérivés

La société recourt à des instruments dérivés pour réduire ou éliminer le risque inhérent de certaines opérations et soldes identifiables qui se produisent dans le cours normal des activités. Le risque inhérent que présentent ces opérations et soldes découle des variations des prix des marchandises (l'or et l'argent), des taux d'intérêt et des cours du change. L'objet du programme d'instruments dérivés de la société est d'assurer que les variations défavorables des flux de trésorerie découlant de ces opérations et soldes sont contrebalancées par les variations de la valeur des instruments dérivés. La société ne détient pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation, car son programme d'instruments dérivés est conçu pour l'aider à planifier ses activités selon des hypothèses de prudence qui ne subiront pas les contrecoups des variations futures des prix de l'or et de l'argent, des taux d'intérêt et des cours du change.

Dans le cours normal des activités, les principaux types d'instruments dérivés que détient la société ou qu'elle émet sont les suivants :

Contrats de vente différée au comptant et à prix variable : ces contrats prévoient la vente de la production future d'or en quantités fixes à des dates de livraison qui sont à la discrétion de la société sur une période maximale de 15 ans.

Swaps de taux d'intérêt : ces instruments servent à contrer la volatilité des taux d'intérêt à court terme sur l'encaisse et les placements à court terme en les remplaçant par des taux fixes sur des périodes plus longues.

Contrats de change : ces instruments servent à protéger des fluctuations du change les flux de trésorerie libellés en dollars canadiens et australiens qui sont liés aux charges prévues pour les exploitations minières de la société.

Swaps de taux sur emprunts d'or : ces contrats servent à gérer le risque de taux lié aux emprunts d'or.

Dans le cadre du plus important de ces contrats, soit les contrats de vente différée au comptant et à prix variable, un prix est fixé par contrat pour les ventes futures d'or et d'argent tout en permettant de bénéficier des mouvements à la hausse du prix de l'or dans les périodes haussières. Cela est possible grâce au bilan solide de la société, à ses réserves importantes et à la diversification de ses activités.

La société recourt principalement à des contrats dérivés de gré à gré dont les modalités sont plus intéressantes que celles des contrats en Bourse et qui lui procurent des conditions de crédit, des durées et une souplesse bien meilleures. La société ne conclut pas d'instruments dérivés qui représenteraient, selon elle, un endettement plus élevé.

B Constatation des instruments dérivés et des opérations de couverture

En vertu des PCGR des États-Unis, les entreprises sont tenues d'inclure dans leur bilan la juste valeur des instruments dérivés, au sens qui est attribué à cette expression dans le FAS 133. La définition de la juste valeur exclut certains instruments dérivés, y compris ceux qui répondent à la définition d'un contrat de vente ordinaire (normal sales contracts) et dont les obligations sont honorées par la livraison effective de l'or ou de l'argent, comme il est mentionné au paragraphe 10 b) de la norme. Les contrats de vente différée au comptant et à prix variable répondent à la définition du paragraphe 10 b) et ne sont donc pas assujettis au FAS 133. La société suit les principes habituels de constatation des produits et comptabilise ainsi le produit tiré des contrats à titre de produits à la date de livraison.

Tous les autres instruments dérivés sont constatés au bilan à leur juste valeur, comme un élément d'actif ou de passif. À la date de la conclusion d'un contrat dérivé, celui-ci est désigné comme étant soit :

- > une couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif déjà constaté;
- > une couverture de flux de trésorerie d'une opération prévue ou de la variabilité des flux de trésorerie liés à un actif ou un passif déjà constaté;
- > une couverture de flux de trésorerie en devises d'une opération prévue;
- > ou un instrument qui est détenu à des fins autres que de couverture.

Couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif déjà constaté : la société impute aux résultats toute variation de la juste valeur des instruments dérivés dès qu'elle se produit et constate également la variation de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert.

Instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie : la société constate la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé au poste « Autre résultat global » jusqu'à ce que l'opération prévue ait une incidence sur les résultats.

Swaps de taux d'intérêt désignés comme couverture d'intérêts créditeurs futurs sur l'encaisse et les placements à court terme : les gains ou pertes sur les instruments dérivés sont imputés au poste « Autre résultat global » jusqu'à ce que les intérêts créditeurs connexes soient portés aux résultats. À ce moment, les gains ou pertes sont virés aux intérêts créditeurs.

Contrats de change relatifs à des dépenses en immobilisations et des charges d'exploitation des exploitations minières : les gains ou pertes sur les instruments dérivés sont imputés au poste « Autre résultat global » jusqu'à ce que les charges soient portées aux résultats. À ce moment, les gains ou pertes sont virés à la charge d'amortissement ou aux charges d'exploitation.

Instruments dérivés ne faisant pas l'objet d'une relation de couverture : les variations de la juste valeur sont imputées aux résultats dès qu'elles se produisent.

Tous les flux de trésorerie liés aux instruments dérivés sont portés aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

La société a constitué une documentation en bonne et due forme concernant les relations de couverture, soit l'identification de l'instrument financier et de l'élément qu'il couvre, ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques qui l'ont conduite à établir de telles relations de couverture. La documentation doit comprendre l'identification de toutes les relations entre les instruments dérivés désignés comme couvertures contre les variations de la juste valeur, des flux de trésorerie et des taux de change et les actifs ou passifs, les engagements fermes et les opérations prévues faisant l'objet de la couverture.

Pour les relations qui font l'objet d'une documentation en bonne et due forme, la société évalue (dès que la relation est mise en place et de façon périodique) si les instruments dérivés servant d'éléments de couverture sont efficaces contre les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts et si elle prévoit que ces instruments demeureront efficaces à l'avenir. S'il est évident que l'instrument dérivé ne constitue pas une couverture efficace, la société met fin de façon prospective à la comptabilité de couverture.

D'autres circonstances expliqueraient que la société cesse de recourir à la comptabilité de couverture :

- > un instrument dérivé arrive à échéance, ou est vendu, résilié ou exercé;
- > il n'est plus vraisemblable que l'opération prévue se produise;
- > la société décide de ne plus désigner l'instrument dérivé comme un élément de couverture.

Il est évident que si une opération prévue ne se produira pas dans les délais établis à l'origine ou dans un délai de deux mois, les gains ou pertes cumulés au poste « Autre résultat global » seront immédiatement imputés aux résultats.

Dans tous les cas où la société cesse de recourir à la comptabilité de couverture et qu'un instrument dérivé demeure en cours, les variations futures de la juste valeur de l'instrument financier seront portées aux résultats au moment où elles auront lieu.

C Contrats d'or et d'argent en cours au 31 décembre 2002

Échéant/Devant être livrés en	2003	2004	2005	2006	2007	2008+	Total
Contrats d'or							
Contrats de vente différée au comptant							
Quantité (en milliers d'onces)	2 800	1 350	1 550	1 540	1 500	7 200	15 940
Prix moyen de l'once	340 \$	345 \$	335 \$	338 \$	340 \$	343 \$	341 \$
Contrats de vente à prix variable et contrats d'option							
Avec plafonds							
Quantité (en milliers d'onces)	250	300	300	250	-	900	2 000
Prix moyen de l'once à l'expiration du plafond	344 \$	310 \$	317 \$	332 \$	-	369 \$	345 \$
Avec plafonds et planchers							
Quantité (en milliers d'onces)	150	-	-	-	-	-	150
Prix plafond de l'once	310 \$	-	-	-	-	-	310 \$
Prix plancher de l'once	280 \$	-	-	-	-	-	280 \$
Quantité totale (en milliers d'onces)	3 200	1 650	1 850	1 790	1 500	8 100	18 090
Prix moyen de l'once	339 \$	339 \$	332 \$	337 \$	340 \$	346 \$	341 \$
Contrats d'argent							
Contrats de vente différée au comptant							
Quantité (en milliers d'onces)	11 000	9 000	9 000	3 300	3 000	-	35 300
Prix moyen de l'once	4,95 \$	5,14 \$	5,14 \$	5,19 \$	5,19 \$	-	5,09 \$
Options d'achat vendues							
Quantité (en milliers d'onces)	3 750	5 000	2 000	-	-	-	10 750
Prix d'exercice moyen de l'once	5,27 \$	5,28 \$	5,00 \$	-	-	-	5,22 \$
Quantité totale (en milliers d'onces)	14 750	14 000	11 000	3 300	3 000	-	46 050
Prix moyen de l'once	5,03 \$	5,19 \$	5,11 \$	5,19 \$	5,19 \$	-	5,12 \$

La société a également conclu des contrats d'exploitation qui lui permettent, sans que ces contrats constituent des engagements, de vendre 1,7 million d'onces d'or sur dix ans, au cours au comptant en vigueur à la date de l'opération.

Au 31 décembre 2002, la contrepartie la plus importante représentait 13 % des engagements de vente d'or en cours.

Contrats de vente différée d'or au comptant

La société a conclu des contrats de vente différée d'or au comptant avec diverses contreparties qui fixent les prix de vente à des dates de livraison intermédiaires pour la production aurifère future et qui font œuvre de couverture économique contre les fluctuations éventuelles du prix de l'or. Les contrats comportent une date de livraison finale pouvant aller jusqu'à 15 ans après la date de mise en place du contrat. La société a le droit de choisir une date de livraison quelconque dans cette période. Au moment du rétablissement d'une date de livraison intermédiaire, le prix contractuel est rajusté en fonction de la différence entre le cours à terme de l'or en vigueur et le prix prévu initialement au contrat.

Le prix moyen des contrats de vente différée d'or au comptant figurant au tableau de la page 88 tient compte des prix fixés aux dates de livraison intermédiaires et des prix prévus pour les périodes au cours desquelles les dates de livraison prévues seront différentes des dates de livraison intermédiaires. La plus grande partie des contrats sont fixés jusqu'en 2006 inclusivement. Les prix prévus reposent sur l'hypothèse que le taux moyen des emprunts d'or sera de 1,5 % et que les taux d'intérêt aux États-Unis seront égaux aux taux du marché pratiqués pour ces emprunts. Tout écart entre les taux d'emprunt d'or et les taux d'intérêt prévus et les taux réels fera varier les prix de vente effectivement obtenus. Le risque de fluctuation des taux d'emprunt d'or est comptabilisé séparément des contrats de vente différée d'or au comptant, et son incidence économique est constatée à titre de gains (pertes) sur instruments dérivés non désignés comme relations de couverture et imputée aux résultats de chaque trimestre. Le risque de fluctuation des taux d'emprunt d'or se chiffre à 6,4 millions d'once et il s'échelonne de 2004 à 2012, essentiellement pour les contrats dont les dates de livraison prévues se situent après 2006.

Contrats de vente d'or à prix variable

Les contrats de vente d'or à prix variable prévoient la livraison d'une quantité particulière d'or à une date future déterminée par la société. Ils comportent une date de livraison finale pouvant aller jusqu'à 15 ans après la date de mise en place du contrat. La société a cependant le droit de choisir une date de livraison quelconque dans cette période. Tous les contrats de vente d'or à prix variable prévoient des dates de livraison ultérieures à 2007. Le prix contractuel correspond au prix au comptant de l'or à la date de livraison intermédiaire sous réserve d'un plafond qui varie selon les conditions du marché en vigueur pendant les années indiquées dans le tableau de la page 88, lequel plafond est majoré d'une prime fixe devant être versée à la société. Le prix contractuel sera rajusté de la même manière que pour les rajustements de prix aux contrats de vente différée au comptant pour la période allant des dates de livraison intermédiaires à la date de livraison prévue après 2007. Certains contrats comportent également un prix plancher.

Contrats de vente différée d'argent au comptant et options d'achat d'argent vendues

Les contrats de vente différée d'argent au comptant présentent les mêmes modalités de livraison et d'établissement de prix que les contrats de vente différée d'or au comptant. Un certain nombre de ces contrats totalisant 14,3 millions d'onces d'argent sont comptabilisés à titre de contrats de vente ordinaires, puisque la société honore ces contrats en livrant l'argent qu'elle produit. Pour un certain nombre d'autres contrats totalisant 21 millions d'onces, la société a opté pour la comptabilité de couverture et a désigné ces contrats comme des couvertures de flux de trésorerie à compter du 8 novembre 2002.

Les variations de la juste valeur des options d'achat d'argent vendues sont portées aux résultats dès qu'elles se produisent.

D Autres instruments dérivés en cours au 31 décembre 2002

Échéant	2003	2004	2005	2006	2007	2008+	Total
Contrats de taux d'intérêt							
Encaissement fixe - swaps et swaptions							
Montant nominal de référence (en millions)	-	250 \$	75 \$	100 \$	475 \$	-	900 \$
Taux fixe (%)	-	3,5 %	2,7 %	3,0 %	5,6 %	-	4,5 %
Paiement fixe - swaps et swaptions							
Montant nominal de référence (en millions)	-	-	-	-	-	344 \$	344 \$
Taux fixe (%)	-	-	-	-	-	5,6 %	5,6 %
Montant nominal de référence net	-	250 \$	75 \$	100 \$	475 \$	(344)\$	556 \$
Swaps sur rendement total							
Montant nominal de référence (en millions)	-	-	17 \$	-	-	-	17 \$
Contrats de change							
Contrats à terme en \$ CA							
\$ CA (en millions)	101 \$	118 \$	91 \$	-	-	-	310 \$
Prix moyen (\$ US)	0,65	0,64	0,63	-	-	-	0,64
Contrats min. - max. en \$ CA							
\$ CA (en millions)	173 \$	-	-	-	-	-	173 \$
Prix plafond moyen (\$ US)	0,65	-	-	-	-	-	0,65
Prix plancher moyen (\$ US)	0,63	-	-	-	-	-	0,63
Contrats à terme en \$ AU							
\$ AU (en millions)	175 \$	311 \$	283 \$	10 \$	-	-	779 \$
Prix moyen (\$ US)	0,51	0,51	0,51	0,52	-	-	0,51
Contrats min. - max. en \$ AU							
\$ AU (en millions)	339 \$	10 \$	10 \$	10 \$	-	-	369 \$
Prix plafond moyen (\$ US)	0,55	0,52	0,52	0,52	-	-	0,55
Prix plancher moyen (\$ US)	0,52	0,51	0,51	0,51	-	-	0,52
Contrats sur combustible							
Barils de WTI (en milliers)	240	-	-	-	-	-	240
Prix plafond	30 \$	-	-	-	-	-	30 \$
Prix plancher	18 \$	-	-	-	-	-	18 \$

Les contrats de taux d'intérêt et de change de la société sont constatés à la juste valeur au bilan, et les variations de la juste valeur sont portées aux résultats lorsqu'elles se produisent, sauf dans les cas suivants.

- > La société a choisi de recourir à la comptabilité de couverture pour couvrir les flux de trésorerie tirés des contrats de change en dollars canadiens dont le montant nominal de référence s'établit à 457 M\$ CA et des contrats de change en dollars australiens dont le montant nominal de référence s'élève à 1 065 M\$ AU.
- > La société a choisi de conclure des swaps de taux d'intérêt lui donnant des encaissements fixes et dont le montant nominal de référence s'établit à 650 M\$. Ces swaps seront comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie pour les intérêts créditeurs que la société

prévoit toucher sur l'encaisse et les placements à court terme (voir la note 28). La société a choisi de conclure des swaps de taux d'intérêt lui donnant des encaissements fixes et dont le montant nominal de référence s'établit à 250 M\$. Ces swaps seront comptabilisés comme des couvertures de la juste valeur des débentures à taux fixe (voir la note 16 A).

- > La société a choisi de conclure des swaps de taux d'intérêt lui permettant de faire des paiements fixes décroissants dont le montant nominal de référence s'établissait à 194 M\$ au 31 décembre 2002. Ces contrats seront comptabilisés comme des couvertures de flux de trésorerie pour les paiements d'intérêts futurs liés au financement du projet Bulyanhulu (voir la note 16 B).

E Juste valeur non réalisée des instruments dérivés (à l'exception des contrats de vente ordinaires)

	2002	2001
Aux 1 ^{er} janvier	(16) \$	(42) \$
Instruments dérivés conclus ou réglés	(2)	(7)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés		
Gains (pertes) sur instruments dérivés non désignés comme relations de couverture	(6)	33
Couvertures de flux de trésorerie	49	-
Couvertures de la juste valeur	4	-
Aux 31 décembre	29 \$	(16) \$

La juste valeur des actifs et passifs dérivés constatés correspond à la différence entre la juste valeur de chacun des instruments dérivés et le montant à payer à la contrepartie ou à recevoir de cette dernière, différence qui découle des instruments dérivés lorsque les conditions du FIN 39, Offsetting of Amounts Related to Certain Contracts, sont remplies. Les montants à recevoir des contreparties qui ont été portés en réduction des passifs financiers totalisaient 16 M\$ au 31 décembre 2002.

F Variation de la juste valeur des contrats de couverture de flux de trésorerie

	Contrats sur marchandises	Contrats de change	Contrats de taux d'intérêt	Total
Au 1 ^{er} janvier 2001	(4) \$	-	-	(4) \$
Pertes virées				
aux résultats	29 ¹	-	-	29
Au 31 décembre 2001	25 \$	- \$	- \$	25 \$
Variation de la juste valeur	(4)	33	20	49
(Gains) virés aux résultats	(12) ¹	(7) ²	(6) ³	(25)
Au 31 décembre 2002	9 \$	26 \$	14 \$	49 \$

1 Porté aux produits et aux crédits pour sous-produits

2 Porté aux charges d'exploitation

3 Porté aux intérêts créditeurs

Au cours des douze prochains mois, la société prévoit virer des gains de 27 M\$ du poste « Autre résultat global » aux résultats. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002, le montant de couverture inefficace constaté dans les gains (pertes) sur instruments dérivés non désignés comme relations de couverture traduisait une perte de 1 M\$.

G Gains (pertes) sur instruments dérivés non désignés comme relations de couverture

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001
Contrats sur marchandises	(2) \$	57 \$
Contrats de change	8	(15)
Contrats de taux d'intérêt et de taux d'emprunt	(12)	(9)
	(6) \$	33 \$

H Risques de crédit et de marché

En recourant aux instruments dérivés, la société s'expose aux risques de crédit et de marché. Le risque de marché est le risque qu'une variation du prix des marchandises, des taux d'intérêt, des taux d'emprunt d'or ou des taux de change puisse avoir un effet négatif sur la valeur d'un instrument financier. La société gère le risque de marché associé au prix des marchandises, aux taux d'intérêt, aux taux d'emprunt d'or et aux contrats de change en procédant à l'établissement et à la surveillance de paramètres qui limitent les types et le niveau des risques de marché auxquels elle peut s'exposer.

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations d'exécution aux termes d'un contrat d'instrument dérivé ou, dans le cas de swaps sur rendement total, le risque qu'une détérioration de la qualité du crédit de l'actif de référence sous-jacent, ou un cas de manquement aux conditions de crédit, donne lieu à une perte en vertu de l'instrument dérivé. Si une contrepartie manque à ses obligations d'exécution en vertu d'un contrat d'instrument dérivé, le risque de crédit de la société sera égal au gain à la juste valeur sur un instrument dérivé. Pour les swaps sur rendement total de la société, le montant maximal du risque de crédit est limité au montant nominal de référence du contrat, plus ou moins les gains et les pertes non réalisés. D'une manière générale, si la juste valeur d'un contrat d'instrument dérivé est positive, la contrepartie doit de l'argent à la société, créant ainsi un risque de remboursement pour la société. Lorsque la juste valeur d'un contrat

d'instrument dérivé est négative, c'est la société qui est redevable à l'égard de la contrepartie et, par conséquent, elle n'assume aucun risque de remboursement. La société minimise son risque de crédit (ou de remboursement) à l'égard des instruments dérivés

- > en concluant des opérations avec des contreparties de première classe dont les cotes de crédit sont généralement « AA » ou plus,
- > en limitant le montant de son exposition à chaque contrepartie,
- > en surveillant la situation financière de ses contreparties, et
- > en s'assurant que les actifs de référence des swaps sur rendement total sont fortement diversifiés de manière à ce qu'il n'y ait pas de concentration du risque de crédit.

Lorsque la société a plus d'une opération sur instruments dérivés en cours avec la même contrepartie et a également un accord général de compensation ayant force exécutoire avec cette contrepartie, l'exposition au risque de crédit « nette » représente la compensation des expositions positives et négatives avec cette contrepartie. Lorsqu'il existe une exposition négative nette, la société considère que son risque de crédit à l'égard de la contrepartie est nul. La position nette à la valeur du marché avec une contrepartie particulière représente une mesure raisonnable du risque de crédit lorsqu'il existe un accord général de compensation ayant force exécutoire (c.-à-d., le droit légal de compensation des contrats d'instruments dérivés à recevoir et à payer) entre la société et la contrepartie. La société a pour politique de conclure des accords généraux de compensation avec toutes les contreparties.

24 > JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est définie comme étant le montant auquel une position peut être liquidée ou vendue à une contrepartie agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence pendant une période conforme à la stratégie de gestion des risques ou à la stratégie de placement de la société.

Le traitement comptable réservé à un actif financier ou à un passif financier peut différer selon la nature de l'instrument financier ou son utilisation dans le cadre de la stratégie de gestion des risques ou de la stratégie de placement. Les mesures utilisées dans les états financiers consistent notamment à :

- > comptabiliser l'élément à la juste valeur au bilan et inscrire à chaque période la variation de la juste valeur dans les résultats;
- > comptabiliser l'élément à la juste valeur au bilan et inscrire à chaque période la variation de la juste valeur sous une rubrique distincte des capitaux propres ainsi que dans le poste « Autre résultat global »;
- > comptabiliser l'élément au coût (déduction faite des pertes de valeur autres que temporaires) et présenter par voie de notes et non dans les états financiers la variation de la juste valeur; ou
- > comptabiliser l'élément au coût ou à la valeur de marché, selon le moins élevé des deux.

La juste valeur est fondée sur les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles. Si les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur sera déterminée au moyen de modèles mis au point par la société axés sur des données du marché ou des données indépendantes. La juste valeur obtenue en utilisant ces modèles peut ne pas refléter la valeur de réalisation nette ou la juste valeur future.

Informations sur la juste valeur

Aux 31 décembre	2002		2001	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Actifs financiers				
Espèces et quasi-espèces ¹	1 044 \$	1 044 \$	574 \$	574 \$
Comptes débiteurs ¹	72	72	60	60
Titres destinés à la vente ²	30	30	46	46
Actifs dérivés ³	115	115	57	57
	1 261 \$	1 261 \$	737 \$	737 \$
Passifs financiers				
Comptes créditeurs ¹	164 \$	164 \$	175 \$	175 \$
Dette à long terme ⁴	781	858	802	853
Passifs dérivés ³	86	86	73	73
	1 031 \$	1 108 \$	1 050 \$	1 101 \$

1 La juste valeur de l'encaisse et des dépôts bancaires, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs correspond à peu de chose près à la valeur comptable en raison de l'échéance rapprochée de ces éléments et des pertes sur créances négligeables que comportent ces éléments.

2 Le placement de la société dans des titres de créance et de participation est constaté à la juste valeur estimative de ces titres. La société utilise, lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché afin de déterminer la juste valeur. En l'absence de tels cours, elle estime la juste valeur en se servant des cours d'instruments possédant des caractéristiques analogues ou en actualisant les flux de trésorerie.

3 La juste valeur des instruments dérivés est déterminée en fonction de valeurs de marché liquides telles que les cours en Bourse, les cotes de courtiers ou d'autres facteurs pertinents qui supposent que toutes les contreparties présentent la même cote de solvabilité.

4 La juste valeur de la dette à long terme est fondée sur les taux d'intérêt actuellement en vigueur sur le marché, rajustés pour tenir compte de la qualité du crédit de la société.

25 > INFORMATIONS SECTORIELLES

La société exerce ses activités dans le secteur aurifère et gère ses activités en fonction de districts. Le district Goldstrike inclut les mines Betze-Post et Meikle aux

États-Unis. Le secteur « Autres » comprend essentiellement les exploitations qui sont fermées ou en voie de l'être.

Informations tirées de l'état des résultats

Exercices terminés les 31 décembre	Ventes d'or			Charges d'exploitation			Résultat sectoriel avant impôts sur les bénéfices		
	2002	2001	2000	2002	2001	2000	2002	2001	2000
Goldstrike	676 \$	767 \$	784 \$	440 \$	473 \$	401 \$	89 \$	156 \$	255 \$
Pierina	303	297	272	96	45	41	46	77	55
Bulyanhulu	134	56	-	78	35	-	16	4	-
Kalgoorlie	124	117	128	84	80	76	21	20	34
Eskay Creek	121	98	101	16	16	7	57	42	36
Hemlo	97	93	92	65	61	56	22	22	26
Plutonic	105	89	82	58	49	54	36	28	18
Round Mountain	132	116	73	79	77	50	32	21	11
Autres	275	356	404	155	244	265	58	38	58
	1 967 \$	1 989 \$	1 936 \$	1 071 \$	1 080 \$	950 \$	377 \$	408 \$	493 \$

Informations sur les actifs

Aux 31 décembre et exercices terminés à ces dates	Actifs sectoriels		Amortissement			Dépenses en immobilisations sectorielles		
	2002	2001	2002	2001	2000	2002	2001	2000
Goldstrike	1 496 \$	1 617 \$	147 \$	138 \$	128 \$	46 \$	122 \$	176 \$
Pierina	546	726	161	175	176	5	12	49
Bulyanhulu	644	659	40	17	-	56	153	203
Pascua-Lama	192	218	-	-	-	11	69	107
Kalgoorlie	232	247	19	17	18	14	6	15
Eskay Creek	258	313	48	40	58	8	10	6
Hemlo	60	69	10	10	10	6	6	5
Plutonic	59	51	11	12	10	20	11	12
Round Mountain	79	95	21	18	12	8	15	3
Autres	234	147	62	74	81	54	70	36
	3 800 \$	4 142 \$	519 \$	501 \$	493 \$	228 \$	474 \$	612 \$
Encaisse et placements à court terme	1 074	779						
Autres	387	281						
Total pour la société	5 261 \$	5 202 \$						

Informations par secteur géographique

Aux 31 décembre et exercices terminés à ces dates	Actif		Ventes d'or		
	2002	2001	2002	2001	2000
États-Unis	1 834 \$	1 873 \$	905 \$	1 041 \$	1 007 \$
Pérou	733	731	303	297	272
Australie	472	470	316	288	291
Canada	533	525	299	269	283
Tanzanie	678	666	134	56	-
Chili/Argentine	245	257	4	38	83
Autres	766	680	6	-	-
	5 261 \$	5 202 \$	1 967 \$	1 989 \$	1 936 \$

Résultat sectoriel avant impôts sur les bénéfices

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Total pour les secteurs	377 \$	408 \$	493 \$
Provision pour propriétés minières et autres éléments inhabituels			
Pascua-Lama	-	-	(1 036)
Goldstrike	-	-	(300)
Pierina	-	-	(184)
Autres	-	(59)	(107)
Exploration et mise en valeur	(104)	(103)	(149)
Frais de fusion et frais connexes	2	(117)	-
Charges non sectorielles, montant net	(98)	(47)	(115)
Impôts sur les bénéfices	16	14	209
Résultat net	193 \$	96 \$	(1 189) \$

26 > COENTREPRISES

Les principales participations de la société dans des coentreprises sont constituées d'une participation de 50 % dans la mine Kalgoorlie en Australie, d'une participation de 50 % dans la mine Round Mountain aux États-Unis et d'une participation de 50 % dans la mine Hemlo au Canada.

Sommaire de l'information financière sur les coentreprises (100 %)**Informations tirées des états des résultats et des flux de trésorerie**

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Produits	650 \$	578 \$	494 \$
Charges	582	522	426
Résultat net	68 \$	56 \$	68 \$
Activités d'exploitation ¹	175 \$	163 \$	42 \$
Activités d'investissement ¹	(54)\$	(78)\$	(68)\$
Activités de financement ¹	- \$	- \$	- \$

¹ Flux de trésorerie

Informations tirées du bilan

Aux 31 décembre	2002	2001
Actif		
Stocks	46 \$	88 \$
Immobilisations	553	658
Autres actifs	79	48
	678 \$	794 \$
Passif		
Passif à court terme	116	124
Obligations à long terme	67	78
	183 \$	202 \$

27 > ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

Les espèces et quasi-espèces s'entendent de l'encaisse, des dépôts à terme et des bons du Trésor dont l'échéance initiale était de moins de 90 jours. La société prévoit détenir ces soldes pour une période prolongée. Elle a conclu des swaps de taux d'intérêt fixes d'un montant nominal de référence de 650 M\$ qu'elle a désignés comme des couvertures de flux de trésorerie pour les encaissements d'intérêts futurs prévus à taux variable. Ces couvertures sont efficaces. Les swaps viennent à échéance à diverses dates entre 2004 et 2007 (voir la note 23).

28 > INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre	2002	2001	2000
Éléments des autres activités d'exploitation, montant net			
Frais de fusion et frais connexes	(2) \$	117 \$	- \$
Frais de restauration des lieux	34	54	35
Débits (crédits) hors caisse :			
Écarts de conversion (note 6)	(2)	11	35
(Gains) pertes sur les placements à court terme (note 10)	4	(1)	(7)
Gains à la vente d'immobilisations	(4)	(9)	(8)
Amortissement des rémunérations à base d'actions différées (note 20)	3	-	-
Incidence cumulative des modifications de conventions comptables (note 2)	-	1	23
Variation des actifs et passifs liée à l'exploitation :			
Comptes débiteurs	(12)	(2)	21
Stocks et autres actifs à court terme	32	67	(33)
Comptes créditeurs et autres passifs à court terme	50	(135)	81
Paiement de frais de fusion et frais connexes	(50)	(13)	-
Instruments dérivés	(22)	16	13
Paiement de frais de restaurations des lieux et de fermeture	(70)	(35)	(39)
Autres	(38)	(47)	38
Autres activités d'exploitation, montant net	(77) \$	24 \$	159 \$
Paiements inclus dans les activités d'exploitation :			
Intérêts, déduction faite des montants capitalisés	57 \$	24 \$	22 \$
Impôts sur les bénéfices	46 \$	37 \$	39 \$

RÉSERVES MINÉRALES ET RESSOURCES MINÉRALES – OR

Le tableau de la page suivante présente la participation de Barrick dans le total des réserves minérales aurifères prouvées et probables pour chaque propriété. Pour plus de détails sur les réserves minérales prouvées et probables et sur les ressources minérales certaines, indiquées et présumées par catégorie, se reporter aux pages 97 à 99.

La société a établi et vérifié avec soin les chiffres relatifs aux réserves minérales et ressources minérales, et elle croit que le bien-fondé de sa méthode d'estimation des réserves a été confirmé par les résultats obtenus lors de l'exploitation

des mines. Cependant, ces chiffres sont des estimations et la société ne peut garantir que la quantité d'or indiquée sera effectivement produite. Par suite de la fluctuation du prix de l'or, l'exploitation de réserves minérales contenant une minéralisation aurifère à teneur relativement plus faible pourrait ne pas être rentable. De plus, des facteurs à court terme liés à l'exploitation des réserves minérales, tels que la nécessité de procéder à la mise en valeur méthodique des corps minéralisés ou le traitement de minerai à teneur nouvelle ou différente, pourraient avoir une incidence sur la rentabilité de la société au cours d'un exercice donné.

DÉFINITIONS

Les **RESSOURCES MINÉRALES** sont des concentrations ou indices minéralisés d'une substance naturelle, solide, inorganique ou organique et fossilisée, dans ou à la surface de la croûte terrestre, dont la forme, la quantité et la teneur ou la qualité sont telles qu'elles offrent des perspectives raisonnables d'extraction économiques. La localisation, la quantité, la teneur, les caractéristiques géologiques et la continuité des ressources minérales sont connues, estimées ou interprétées à partir d'indications et de connaissances géologiques spécifiques. Les ressources minérales se subdivisent, par ordre croissant de confiance géologique, en ressources présumées, ressources indiquées et ressources certaines.

Les **ressources minérales présumées** désignent les ressources minérales dont la quantité et la teneur ou la qualité peuvent être estimées à partir d'indications géologiques et d'un échantillonnage limité, et pour lesquelles on peut raisonnablement présumer, sans toutefois les avoir vérifiées, de la continuité de la formation géologique et de la constance des teneurs. L'estimation se fonde sur des éléments d'appréciation et sur un échantillonnage limités qui sont recueillis au moyen de techniques appropriées à partir d'emplacements comme les

affleurements, les tranchées, les puits, les chantiers et les sondages.

Les **ressources minérales indiquées** désignent les ressources minérales dont la quantité, la teneur ou la qualité, ainsi que la densité, la forme et les caractéristiques physiques peuvent être estimées avec un niveau de confiance suffisant pour permettre la mise en application appropriée de paramètres techniques et économiques afin de procéder à la planification du site et à l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation se fonde sur les éléments d'information précis et fiables que fournissent la prospection et les essais et qui sont recueillis au moyen de techniques appropriées à partir d'emplacements comme les affleurements, les tranchées, les puits, les chantiers et les sondages situés à des intervalles suffisamment rapprochés pour que l'on puisse raisonnablement présumer qu'il y a continuité de la formation géologique et constance des teneurs.

Les **ressources minérales certaines** désignent les ressources minérales dont la quantité, la teneur ou la qualité, ainsi que la densité, la forme et les caractéristiques physiques sont si bien établies que l'on peut les estimer avec un niveau de confiance suffisant pour

permettre la mise en application appropriée de paramètres techniques et économiques afin de procéder à la planification du site et à l'évaluation de la viabilité économique du gisement. L'estimation se fonde sur les éléments d'information précis et fiables que fournissent la prospection, l'échantillonnage et les essais et qui sont recueillis au moyen de techniques appropriées à partir d'emplacements comme les affleurements, les tranchées, les puits, les chantiers et les sondages situés à des intervalles suffisamment rapprochés pour que l'on puisse raisonnablement confirmer qu'il y a continuité de la formation géologique et constance des teneurs.

Les **RÉSERVES MINÉRALES** désignent les ressources minérales certaines ou indiquées qui sont exploitables de manière économique, selon les résultats d'au moins une étude de faisabilité préliminaire. Cette étude doit comporter des informations satisfaisantes sur les facteurs d'extraction, de traitement, de métallurgie, de viabilité économique et tout autre facteur pertinent pour démontrer qu'au moment de la rédaction de l'étude, l'extraction est économiquement viable. Les réserves minérales comprennent des éléments de dilution et des provisions pour les pertes qui peuvent survenir lors de la mise en

exploitation. Les réserves minérales se subdivisent, par ordre croissant de confiance, en réserves minérales probables et réserves minérales prouvées.

Les **réserves minérales probables** désignent les ressources minérales indiquées et, dans certains cas, les ressources minérales certaines qui sont exploitables de manière économique, selon les résultats d'au moins une étude de faisabilité préliminaire. Cette étude doit comporter des informations satisfaisantes sur les facteurs d'extraction, de traitement, de métallurgie, de viabilité économique et tout autre facteur pertinent pour démontrer qu'au moment de la rédaction de l'étude l'extraction est économiquement viable.

Les **réserves minérales prouvées** désignent les ressources minérales certaines qui sont exploitables de manière économique, selon les résultats d'au moins une étude de faisabilité préliminaire. Cette étude doit comporter des informations satisfaisantes sur les facteurs d'extraction, de traitement, de métallurgie, de viabilité économique et tout autre facteur pertinent pour démontrer qu'au moment de la rédaction de l'étude l'extraction est économiquement viable.

> Sommaire des réserves minérales et des ressources minérales - Or¹

		2002			2001		
D'après les onces imputables		Tonnes (en milliers)	Teneur (en oz/tonne)	Onces (en milliers)	Tonnes (en milliers)	Teneur (en oz/tonne)	Onces (en milliers)
ÉTATS-UNIS							
Betze-Post	(prouvées et probables)	107 130	0,150	16 051	108 854	0,151	16 433
	(ressources minérales)	47 617	0,070	3 321	49 861	0,069	3 450
Meikle	(prouvées et probables)	9 770	0,398	3 888	8 992	0,439	3 946
	(ressources minérales)	12 926	0,396	5 119	13 512	0,433	5 847
Total, propriété Goldstrike	(prouvées et probables)	116 900	0,171	19 939	117 846	0,173	20 379
	(ressources minérales)	60 543	0,139	8 440	63 373	0,147	9 297
Round Mountain (50 %)	(prouvées et probables)	96 057	0,020	1 875	118 489	0,019	2 245
	(ressources minérales)	27 282	0,012	333	32 857	0,015	493
Marigold (33 %)	(prouvées et probables)	26 351	0,026	678	25 177	0,027	680
	(ressources minérales)	43 248	0,014	621	44 115	0,014	632
CANADA							
Eskay Creek	(prouvées et probables)	1 433	0,998	1 430	1 426	1,245	1 775
	(ressources minérales)	480	0,442	212	575	0,504	290
Hemlo (50 %)	(prouvées et probables)	19 726	0,107	2 118	21 788	0,116	2 517
	(ressources minérales)	6 678	0,119	798	17 823	0,067	1 203
Holt-McDermott	(prouvées et probables)	847	0,182	154	1 371	0,214	293
	(ressources minérales)	755	0,254	192	2 188	0,237	518
AMÉRIQUE DU SUD							
Pascua-Lama	(prouvées et probables)	296 411	0,057	16 862	296 411	0,057	16 862
	(ressources minérales)	242 686	0,029	6 962	242 686	0,030	7 166
Veladero	(prouvées et probables)	254 311	0,037	9 384	196 573	0,043	8 416
	(ressources minérales)	213 971	0,024	5 154	133 003	0,030	3 954
Pierina	(prouvées et probables)	70 343	0,051	3 602	89 233	0,053	4 748
	(ressources minérales)	41 072	0,016	649	89 056	0,015	1 332
Alto Chicama	(prouvées et probables)	120 948	0,054	6 535	-	-	-
	(ressources minérales)	81 172	0,037	3 043	-	-	-
AUSTRALIE							
Plutonic	(prouvées et probables)	13 976	0,181	2 533	8 526	0,186	1 588
	(ressources minérales)	26 682	0,130	3 470	19 991	0,134	2 686
Lawlers	(prouvées et probables)	3 407	0,149	509	3 539	0,143	505
	(ressources minérales)	10 705	0,131	1 401	4 386	0,195	854
Darlot	(prouvées et probables)	8 202	0,155	1 269	8 062	0,166	1 341
	(ressources minérales)	4 225	0,131	552	4 654	0,118	549
Total, district de Yilgarn	(prouvées et probables)	25 585	0,168	4 311	20 127	0,171	3 434
	(ressources minérales)	41 612	0,130	5 423	29 031	0,141	4 089
Kalgoorlie (50 %)	(prouvées et probables)	96 898	0,057	5 551	93 641	0,061	5 724
	(ressources minérales)	48 690	0,054	2 621	118 443	0,079	9 303
Cowal	(prouvées et probables)	75 922	0,037	2 835	56 395	0,049	2 770
	(ressources minérales)	64 673	0,034	2 222	68 413	0,031	2 133
AFRIQUE							
Bulyanhulu	(prouvées et probables)	27 420	0,425	11 653	28 026	0,428	12 009
	(ressources minérales)	9 018	0,465	4 195	9 255	0,465	4 308
AUTRES	(prouvées et probables)	-	-	-	3 795	0,111	420
	(ressources minérales)	1 816	0,389	706	12 555	0,141	1 773
TOTAL	(prouvées et probables)	1 229 152	0,071	86 927	1 070 298	0,077	82 272
	(ressources minérales)	883 696	0,047	41 571	863 373	0,054	46 491

¹ Au 31 décembre 2002, sauf les réserves et les ressources d'Alto Chicama, qui sont calculées au 31 janvier 2003.

> Réserves minérales - Or¹

D'après les onces imputables	PROUVÉES			PROBABLES			TOTAL		
	Tonnes (en milliers)	Teneur (en oz/tonne)	Onces (en milliers)	Tonnes (en milliers)	Teneur (en oz/tonne)	Onces (en milliers)	Tonnes (en milliers)	Teneur (en oz/tonne)	Onces (en milliers)
ÉTATS-UNIS									
Betze-Post	60 229	0,132	7 924	46 901	0,173	8 127	107 130	0,150	16 051
Meikle	2 641	0,512	1 352	7 129	0,356	2 536	9 770	0,398	3 888
Total, propriété Goldstrike	62 870	0,148	9 276	54 030	0,197	10 663	116 900	0,171	19 939
Round Mountain (50 %)	47 282	0,017	815	48 775	0,022	1 060	96 057	0,020	1 875
Marigold (33 %)	3 700	0,032	120	22 651	0,025	558	26 351	0,026	678
CANADA									
Eskay Creek	575	1,483	853	858	0,672	577	1 433	0,998	1 430
Hemlo (50 %)	11 708	0,116	1 359	8 018	0,095	759	19 726	0,107	2 118
Holt-McDermott	23	0,174	4	824	0,182	150	847	0,182	154
AMÉRIQUE DU SUD									
Pascua-Lama	37 738	0,062	2 355	258 673	0,056	14 507	296 411	0,057	16 862
Veladero	19 123	0,046	877	235 188	0,036	8 507	254 311	0,037	9 384
Pierina	29 232	0,068	1 994	41 111	0,039	1 608	70 343	0,051	3 602
Alto Chicama	-	-	-	120 948	0,054	6 535	120 948	0,054	6 535
AUSTRALIE									
Plutonic	2 983	0,146	436	10 993	0,191	2 097	13 976	0,181	2 533
Lawlers	1 456	0,134	195	1 951	0,161	314	3 407	0,149	509
Darlot	3 776	0,133	501	4 426	0,174	768	8 202	0,155	1 269
Total, district de Yilgarn	8 215	0,138	1 132	17 370	0,183	3 179	25 585	0,168	4 311
Kalgoorlie (50 %)	34 580	0,052	1 788	62 318	0,060	3 763	96 898	0,057	5 551
Cowal	6 197	0,044	271	69 725	0,037	2 564	75 922	0,037	2 835
AFRIQUE									
Bulyanhulu	1 846	0,397	733	25 574	0,427	10 920	27 420	0,425	11 653
TOTAL	263 089	0,082	21 577	966 063	0,068	65 350	1 229 152	0,071	86 927

¹ Les réserves minérales (« réserves ») ont été calculées au 31 décembre 2002 (sauf celles d'Alto Chicama, qui ont été calculées au 31 janvier 2003) conformément à la Norme canadienne 43-101, tel que l'exigent les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aux fins de la présentation de l'information financière pour les États-Unis, le guide Industry Guide 7 (en vertu de la Securities Exchange Act of 1934), tel qu'il est interprété par le personnel de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, prévoit d'autres normes pour le classement d'une minéralisation à titre de réserve. Par conséquent, aux fins de la présentation de l'information financière pour les États-Unis, les minéralisations à Alto Chicama et Veladero sont classées à titre de matière minéralisée. Les calculs ont été préparés par les employés de Barrick sous la supervision d'Alan R. Hill, ing., vice-président directeur, Mise en valeur, de Barrick, et (ou) d'Alexander J. Davidson, géol., vice-président principal, Exploration, de Barrick. Sauf en ce qui concerne les propriétés australiennes, les réserves ont été calculées en utilisant un prix moyen de l'or à long terme hypothétique de 300 \$ US l'once et un prix de l'argent de 4,75 \$ US l'once. Les réserves à Kalgoorlie ont été calculées en utilisant un prix de l'or hypothétique de 297 \$ US (550 \$ A et un cours du change de 0,54 \$ US/\$ A). Ces calculs tiennent compte des plans de mine et des niveaux de coûts actuels et (ou) prévus à chaque propriété. Diverses teneurs limites ont été utilisées suivant la mine et le type de minerai contenu dans les réserves. Les procédures normales de vérification des données de Barrick ont été employées pour ces calculs.

> Ressources minérales - Or¹

D'après les onces imputables	CERTAINES (C)			INDIQUÉES (I)			(C)+(I)	PRÉSUMÉES		
	Tonnes (en milliers)	Teneur (en oz/tonne)	Onces (en milliers)	Tonnes (en milliers)	Teneur (en oz/tonne)	Onces (en milliers)	Onces (en milliers)	Teneur (en milliers)	Grade (en oz/tonne)	Onces (en milliers)
ÉTATS-UNIS										
Betze-Post	16 445	0,069	1 139	29 955	0,070	2 092	3 231	1 217	0,074	90
Meikle	1 932	0,584	1 129	3 175	0,393	1 249	2 378	7 819	0,351	2 741
Total, propriété Goldstrike	18 377	0,123	2 268	33 130	0,101	3 341	5 609	9 036	0,313	2 831
Round Mountain (50 %)	13 545	0,008	104	3 910	0,018	72	176	9 827	0,016	157
Marigold (33 %)	-	-	-	13 665	0,016	219	219	29 583	0,014	402
CANADA										
Eskay Creek	-	-	-	382	0,401	153	153	96	0,615	59
Hemlo (50 %)	888	0,128	114	1 789	0,075	134	248	4 001	0,137	550
Holt-McDermott	-	-	-	246	0,248	61	61	509	0,257	131
AMÉRIQUE DU SUD										
Pascua-Lama	3 962	0,055	216	111 883	0,029	3 271	3 487	126 841	0,027	3 475
Veladero	9 000	0,023	209	126 760	0,024	3 051	3 260	78 211	0,024	1 894
Pierina	8 599	0,016	137	31 339	0,016	489	626	1 134	0,020	23
Alto Chicama	-	-	-	56 352	0,035	1 998	1 998	24 820	0,042	1 045
AUSTRALIE										
Plutonic	4 523	0,073	331	14 826	0,132	1 956	2 287	7 333	0,161	1 183
Lawlers	2 178	0,154	336	6 201	0,126	779	1 115	2 326	0,123	286
Darlot	1 157	0,175	202	3 012	0,112	338	540	56	0,214	12
Total, district de Yilgarn	7 858	0,111	869	24 039	0,128	3 073	3 942	9 715	0,152	1 481
Kalgoorlie (50 %)	14 558	0,054	791	27 353	0,054	1 488	2 279	6 779	0,050	342
Cowal	1 588	0,041	65	33 623	0,035	1 190	1 255	29 462	0,033	967
AFRIQUE										
Bulyanhulu	-	-	-	4 765	0,352	1 678	1 678	4 253	0,592	2 517
AUTRES										
	-	-	-	1 085	0,335	364	364	731	0,468	342
TOTAL	78 375	0,061	4 773	470 321	0,044	20 582	25 355	334 998	0,048	16 216

¹ Au 31 décembre 2002, sauf les ressources minérales d'Alto Chicama, qui sont calculées au 31 janvier 2003. La viabilité économique des ressources qui ne sont pas classées comme des réserves n'est pas démontrée.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

> Rétrospective des quatre derniers exercices¹

(selon les PCGR des États-Unis,
sauf indication contraire)

	2002	2001	2000	1999
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)				
Ventes d'or	1 967 \$	1 989 \$	1 936 \$	2 057 \$
Résultat net	193	96	(1 189)	244
Flux de trésorerie liés				
aux activités d'exploitation	589	588	842	676
Dépenses en immobilisations	228	474	612	643
Données par action				
Résultat net	0,36 \$	0,18 \$	(2,22)\$	0,45 \$
Dividendes en espèces	0,22	0,22	0,22	0,20
Flux de trésorerie liés aux				
activités d'exploitation	1,09	1,10	1,57	1,28
Valeur comptable	6,15	5,96	5,95	8,45
Situation financière (en millions de dollars)				
Encaisse et placements à court terme	1 074 \$	779 \$	822 \$	766 \$
Total de l'actif	5 261	5 202	5 393	6 791
Fonds de roulement	869	579	576	646
Dette à long terme ²	761	793	901	803
Capitaux propres	3 334	3 192	3 190	4 514
Statistiques opérationnelles (non vérifiées)				
Production d'or (en milliers d'onces)	5 695	6 124	5 950	5 801
Total des charges d'exploitation				
décaissées par once	177 \$	162 \$	155 \$	152 \$
Prix moyen obtenu par once d'or vendue	339 \$	317 \$	334 \$	351 \$
Prix moyen de l'or au comptant par once	310 \$	271 \$	279 \$	279 \$
Réserves d'or (prouvées et probables)				
(en milliers d'onces) ³	86 927	82 272	79 300	78 049
Autres				
Dette nette par rapport au capital total ⁴	(7 %)	1 %	2 %	1 %
Nombre d'actions en circulation (en millions)	542	536	536	534

¹ Tous les montants antérieurs à 2001 ont été retraités pour tenir compte de la fusion avec Homestake qui a été comptabilisée selon la méthode de la fusion d'intérêts communs (voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés). Sauf indication contraire, les informations pour tous les exercices sont tirées des états financiers vérifiés.

² La dette à long terme exclut la tranche échéant à moins d'un an de 20 M\$ en 2002, 9 M\$ en 2001, 3 M\$ en 2000 et 37 M\$ en 1999.

³ Les réserves sont calculées conformément à la Norme canadienne 43-101, comme l'exigent les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

⁴ La dette nette par rapport au capital total est le ratio de la dette moins l'encaisse et les placements à court terme sur la dette plus les capitaux propres.

En 2002 une attention toute particulière s'est portée sur la question de la gouvernance d'entreprise aux États-Unis et au Canada, la Bourse de New York (New York Stock Exchange - NYSE) proposant de nouvelles normes en ce domaine, avec des mesures visant à assurer l'expansion de l'élément indépendant et non lié dans la composition des conseils et des comités de conseil. Barrick a entrepris sa propre révision de ses pratiques de gouvernance dans le contexte des récentes initiatives réglementaires. Bien que, du point de vue réglementaire, les nouvelles normes de la NYSE ne soient pas directement applicables à Barrick en tant que société canadienne, le Conseil entend néanmoins adopter des pratiques de gouvernance conformes à de telles normes dans la mesure où cela est pratique pour la société et ce, sur une période de transition appropriée.

Le Conseil a établi en décembre 2002 un comité spécifiquement chargé du gouvernement d'entreprise et des candidatures. Auparavant, les fonctions de gouvernement d'entreprise et de présentation de candidatures étaient la responsabilité du comité de la rémunération. Actuellement, le comité de la gouvernance d'entreprise et des candidatures élabore un ensemble de principes de gouvernance d'entreprise pour Barrick et a l'intention d'établir un code d'éthique et de déontologie.

COMPOSITION DU CONSEIL

Le conseil d'administration de Barrick comprend actuellement 13 administrateurs, la taille et la composition du Conseil reflétant une diversité de formations et d'expériences que la société juge essentielles pour assurer la gouvernance efficace d'une société internationale

du secteur minier. Avec l'aide du comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures, le conseil d'administration a considéré les rapports entre Barrick et chacun des administrateurs actuels et a conclu que cinq parmi les 13 administrateurs sont « non liés ».

Avec une période de transition appropriée, le Conseil modifiera la composition du Conseil de manière à assurer la présence d'une majorité d'administrateurs non liés ou indépendants. Le conseil d'administration de la société est constitué d'administrateurs chevronnés qui ont largement contribué à la réussite de Barrick; il a librement accès à l'information et ne se voit imposer aucune contrainte dans ses délibérations et dans l'exécution de son mandat juridique de superviser les activités et les opérations de Barrick.

COMITÉS DU CONSEIL

COMITÉ DE LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET DES CANDIDATURES

(M.A. Cohen, A.A. MacNaughton, G.C. Wilkins)

Ce comité aide le Conseil à définir les politiques et pratiques de gouvernance de l'entreprise. Le Comité recherche les personnes qualifiées susceptibles de devenir membres du conseil d'administration et surveille la composition et le bon fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

(H.L. Beck, C.W.D. Birchall, P.A. Crossgrove)

Ce comité examine les états financiers de la société ainsi que l'analyse par la direction des résultats financiers et des résultats d'exploitation et il aide le Conseil à assurer l'intégrité des états financiers et des autres informations publiques de Barrick; il vérifie également que la société répond aux obligations légales et réglementaires en vigueur en matière de

communication de l'information financière, vérifie les titres et qualités et l'indépendance des vérificateurs externes ainsi que la qualité des prestations des vérificateurs internes et externes.

COMITÉ DE LA RÉMUNÉRATION

(A.A. MacNaughton, M.A. Cohen, P.A. Crossgrove, J.L. Rotman)

Ce comité aide le Conseil à suivre, à réévaluer et à approuver les politiques et pratiques de rémunération de Barrick et à gérer les plans de rémunération en actions de la société. Le comité est chargé d'évaluer la rémunération des administrateurs et des cadres dirigeants ainsi que le plan de renouvellement des cadres dirigeants, puis de faire des recommandations à ce sujet.

COMITÉ EXÉCUTIF

(G.C. Wilkins, A.A. MacNaughton, B. Mulroney, P. Munk)

Ce comité exerce tous les pouvoirs du Conseil (à l'exception de ceux qui sont expressément dévolus au conseil

d'administration par la loi) en matière de gestion et de conduite de l'activité de l'entreprise, entre deux réunions du conseil d'administration.

COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

(P.A. Crossgrove, J.K. Carrington, M.A. Cohen, J.E. Thompson)

Ce comité examine les politiques et les programmes relatifs à l'environnement et à la santé et sécurité au travail, contrôle les résultats de la société à ce chapitre et surveille les questions de réglementation courantes et futures.

COMITÉ DES FINANCES

(C.W.D. Birchall, A.A. MacNaughton, A. Munk, G.C. Wilkins)

Ce comité examine les stratégies d'investissement de la société, son programme de couverture et la structure générale de sa dette et de son capital.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

HOWARD L. BECK, C.R.

Toronto (Ontario)
Président du Conseil
de Wescam Inc.

M. Beck a été un des associés fondateurs du cabinet juridique Davies, Ward & Beck. Il siège au conseil d'administration de Barrick depuis 1984.

C. WILLIAM D. BIRCHALL

Nassau (Bahamas)
Administrateur de sociétés

M. Birchall est depuis longtemps associé à Barrick, puisqu'il a été l'un des premiers membres du conseil d'administration de la société.

TYE W. BURT

Toronto (Ontario)
Directeur exécutif chargé
du développement,
Barrick Gold Corporation

M. Burt a été nommé directeur exécutif chargé du développement de Barrick en décembre 2002. Il était précédemment président du Conseil de la Deutsche Bank Canada et directeur exécutif du groupe mondial des métaux et des mines de la Deutsche Bank.

JOHN K. CARRINGTON

Thornhill (Ontario)
Vice-président et
chef de l'exploitation,
Barrick Gold Corporation

M. Carrington a été nommé vice-président du Conseil de la société en mars 1999 tout en conservant les fonctions de chef de l'exploitation qui lui avaient été confiées fin 1996. Il est membre du conseil d'administration de Barrick depuis 1996.

MARSHALL A. COHEN, O.C.

Toronto (Ontario)
Avocat chez Cassels
Brock & Blackwell

M. Cohen a été au service du gouvernement du Canada pendant 15 ans et y a occupé plusieurs postes importants, dont celui de sous-ministre des Finances. Il est un administrateur de Barrick depuis 1988.

PETER A. CROSSGROVE

Toronto (Ontario)
Président du Conseil de
Masonite International
Corporation

M. Crossgrove a exercé des fonctions dans plusieurs sociétés minières. Il est un administrateur de Barrick depuis 1993.

ANGUS A. MacNAUGHTON

Danville (Californie)
Président de Genstar
Investment Corporation
M. MacNaughton est membre du conseil d'administration depuis 1986.

LE TRÈS HONORABLE **BRIAN MULRONEY,** **C.P., LL.D.**

Montréal (Québec)
Associé principal chez
Ogilvy Renault
M. Mulroney a été premier ministre du Canada de 1984 à 1993. Il est entré au conseil d'administration de Barrick en 1993 et il est le président du Conseil consultatif international de la société.

ANTHONY MUNK

Toronto (Ontario)
Directeur exécutif
de Onex Investment
Corporation

M. Munk a rejoint le conseil d'administration en 1996. Il est l'un des associés de Onex Corporation, une entreprise diversifiée de fabrication et de services.

PETER MUNK, O.C.

Toronto (Ontario)
Président du Conseil,
Barrick Gold Corporation
M. Munk est le fondateur et le président du conseil d'administration de Barrick Gold Corporation. Il est également le fondateur et le président du Conseil de Trizec Properties, Inc.

JOSEPH L. ROTMAN, O.C.

Toronto (Ontario)
Président du Conseil
et chef de la direction de
Roy-L Capital Corporation
M. Rotman est un administrateur de Barrick depuis la création de la société.

JACK E. THOMPSON

Alamo (Californie)
Vice-président du Conseil,
Barrick Gold Corporation
M. Thompson a été nommé au conseil d'administration en décembre 2001 à la suite de la fusion avec Homestake Mining Company. M. Thompson était auparavant président du Conseil et chef de la direction de Homestake.

GREGORY C. WILKINS

Toronto (Ontario)
Président et
chef de la direction,
Barrick Gold Corporation
M. Wilkins était vice-président directeur et chef des finances de Barrick jusqu'à sa nomination chez Horsham (désormais TrizecHahn Corporation) en septembre 1993. Il est membre du conseil d'administration depuis 1991.

DIRIGEANTS

PETER MUNK

Président du Conseil

JACK E. THOMPSON

Vice-président du Conseil

GREGORY C. WILKINS

Président et chef de la direction

JOHN K. CARRINGTON

Vice-président du Conseil et chef de l'exploitation

PATRICK J. GARVER

Vice-président directeur et directeur du contentieux

ALAN R. HILL

Vice-président directeur, Mise en valeur

TYE W. BURT

Directeur exécutif, Développement de la société

ALEXANDER J. DAVIDSON

Vice-président principal, Exploration

JAMIE C. SOKALSKY

Vice-président principal et chef des finances

AMMAR AL-JOUNDI

Vice-président et trésorier

M. VINCENT BORG

Vice-président, Communications de la société

MICHAEL J. BROWN

Vice-président, Affaires publiques, États-Unis

ANDRÉ R. FALZON

Vice-président et contrôleur

GORDON F. FIFE

Vice-président, Efficacité organisationnelle

JAMES FLEMING

Vice-président, Communications

GREGORY A. LANG

Vice-président, Exploitations australiennes

JOHN T. McDONOUGH

Vice-président, Environnement

STEPHEN A. ORR

Vice-président, Exploitations nord-américaines

RAYMOND W. THRELKELD

Vice-président, Développement de projets

DAVID W. WELLES

Vice-président et conseiller fiscal

RICHARD S. YOUNG

Vice-président, Relations avec les investisseurs

SYBIL E. VEENMAN

Directrice associée du contentieux et secrétaire

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Le Conseil consultatif international a été formé afin de fournir des conseils au conseil d'administration et à la direction de Barrick au fur et à mesure de l'expansion de la société à l'échelle internationale.

PRÉSIDENT

LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY

Ancien premier ministre du Canada

MEMBRES

SECRÉTAIRE

WILLIAM S. COHEN

États-Unis
Président du Conseil et chef de la direction, The Cohen Group

L'HONORABLE

PAUL G. DESMARAIS, SR.

Canada
Administrateur et président du comité de direction, Power Corporation du Canada

VERNON E. JORDAN, JR.

États-Unis
Directeur général principal, Lazard Frères & Co., LLC, et avocat-conseil auprès de Akin, Gump, Strauss, Hauer & Feld, LLP

PETER MUNK

Canada
Président du Conseil, Barrick Gold Corporation et président du Conseil, Trizec Properties, Inc.

LORD CHARLES POWELL OF BAYSWATER KCMG

Royaume-Uni
Président du Conseil, Sagitta Asset Management Limited

KARL OTTO PÖHL

Allemagne
Associé principal, Sal. Oppenheim Jr. & Cie.

L'HONORABLE ANDREW YOUNG

États-Unis
Président du Conseil, GoodWorks International

INFORMATION À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Actions négociées sur cinq grandes bourses internationales

- > New York
- > Toronto
- > Londres
- > Paris
- > Suisse

Symbole en bourse

ABX

Nombre d'actionnaires inscrits

27 755

Liste des indices

- > Indice S&P Global 1200
- > Indice S&P/TSX 60
- > Indice composite S&P/TSX
- > Indice S&P/TSX Canadian Materials
- > Indice canadien aurifère S&P/TSX
- > FT of London Gold Index
- > Philadelphia Gold/Silver Index

Dividendes par action - 2002

0,22 \$ US

Actions ordinaires (en millions)

En circulation au
31 décembre 2002 542*

Moyenne pondérée - 2002
De base et dilué 541*

Les actions de la société ont été divisées sur la base de deux pour une en 1987, en 1989 et en 1993.

* Comprend les actions pouvant être émises à la conversion des actions convertibles de HCI (Homestake Canada Inc.)

> Volume des actions négociées

(en millions)	2002	2001
TSE	698	388
NYSE	762	428

> Cours de clôture des actions

31 décembre 2002		
TSE		24,35 \$ CA
NYSE		15,41 \$ US

> Renseignements sur la négociation des actions

Bourse de Toronto	Volume d'actions (en millions)		Haut		Bas	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Trimestre						
Premier	148	74	31,20 \$ CA	27,48 \$ CA	25,35 \$ CA	21,10 \$ CA
Deuxième	188	109	36,05	29,65	27,30	21,65
Troisième	199	100	28,92	28,59	22,52	21,95
Quatrième	163	105	26,09	28,25	21,85	22,15
	698	388				

Bourse de New York	Volume d'actions (en millions)		Haut		Bas	
	2002	2001	2002	2001	2002	2001
Trimestre						
Premier	155	90	19,50 \$ US	17,59 \$ US	15,90 \$ US	13,70 \$ US
Deuxième	190	118	23,49	19,37	17,18	13,72
Troisième	273	108	19,61	17,98	13,46	14,20
Quatrième	144	112	16,74	17,95	13,82	13,96
	762	428				

VERSEMENT DE DIVIDENDES

En 2002, la société a versé des dividendes en espèces de 0,22 \$ par action - soit 0,11 \$ le 14 juin et 0,11 \$ le 20 décembre. Des dividendes en espèces de 0,22 \$ par action ont été versés en 2001 - soit 0,11 \$ le 15 juin et 0,11 \$ le 14 décembre.

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

Le conseil d'administration révisé semestriellement la politique en matière de dividendes en fonction des besoins de trésorerie de la société pour les biens de production, les activités d'exploration et de mise en valeur et en fonction des projets d'acquisitions et de la situation financière actuelle et prévue de la société.

FORMULAIRE 40-F

Un rapport annuel sur formulaire 40-F est déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais un exemplaire de ce rapport en en faisant la demande par écrit auprès de la Secrétaire de la société au siège social.

RAPPORTS EN D'AUTRES LANGUES

Il est possible d'obtenir les versions anglaise et espagnole de ce rapport annuel auprès du service des Relations avec les investisseurs au siège social.

RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Les actionnaires peuvent communiquer avec la société pour obtenir des renseignements à propos de leurs actions. Pour des renseignements d'ordre général sur la société, veuillez communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

Pour des renseignements sur les transferts d'actions, les chèques de dividendes et les changements d'adresse, veuillez communiquer avec la Secrétaire de Barrick ou avec les agents des transferts.

AGENTS DES TRANSFERTS ET AGENTS CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES

CIBC Mellon Trust Company
C.P. 7010
Succursale postale de la rue Adelaide
Toronto (Ontario) M5C 2W9
Téléphone : (416) 643-5500
Numéro sans frais en Amérique du Nord :
1 800 387-0825
Télécopieur : (416) 643-5501
Courriel : inquiries@cibcmellon.com
Site Web : www.cibcmellon.com

Mellon Investor Services, L.L.C.
85 Challenger Road
Overpeck Center
Ridgefield Park, New Jersey 07660
Téléphone : (201) 329-8660
Numéro sans frais aux États-Unis
et au Canada :
1 888 835-2788
Site Web : www.melloninvestor.com

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu le mercredi 7 mai 2003 à 10 heures dans la salle Canadian de l'hôtel Fairmont Royal York, à Toronto (Ontario).

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

SIÈGE SOCIAL

Barrick Gold Corporation
BCE Place
Canada Trust Tower
161, rue Bay, bureau 3700
C.P. 212
Toronto (Ontario), Canada
M5J 2S1
Téléphone : 416-861-9911
Télécopieur : 416-861-2492

SITES MINIERS

Amérique du Nord
Propriété Goldstrike :
Mine de Betze-Post
et mine de Meikle
P.O. Box 29
Elko, Nevada U.S.A. 89803
Stephen Lang
Vice-président et
directeur général
Téléphone : 775-738-8043
Télécopieur : 775-738-7685

Round Mountain Gold
P.O. Box 480
Round Mountain
Nevada U.S.A. 89045

Mike Doyle
Directeur général
Téléphone : 775-377-2366
Télécopieur : 775-377-3240

Eskay Creek
No. 1 Airport Way
C.P. 3908
Smithers (C.-B.)
Canada VOJ 2N0
Steve Job
Directeur général
Téléphone : 604-515-5227
Télécopieur : 604-515-5241

Exploitation Hemlo
C.P. (sac postal) 500
Marathon (Ontario)
Canada POT 2E0
Vern Baker
Directeur général
Téléphone : 807-238-1100
Télécopieur : 807-238-1050

Holt-McDermott Mine
C.P. 278
Kirkland Lake (Ontario)
Canada P2N 3H7
Brian Grebenc
Directeur général
Téléphone : 705-567-9251
Télécopieur : 705-567-6867

Amérique du Sud
Exploitations au Chili
Av. Ricardo Lyon 222
Piso II. Providencia
Santiago (Chili)
Raymond Threlkeld
Vice-président,
Développement de projets
Téléphone : (56-2) 340-2022
Télécopieur : (56-2) 233-0188

Mine de Pierina
Pasaje Los Delfines, 159
2do Piso
Urb. Las Gardenias
Lima 33 (Pérou)
Igor Gonzales
Vice-président
et directeur général
Téléphone : (51-1) 275-0600
Télécopieur : (51-1) 275-0249

Afrique de l'Est
Mine de Bulyanhulu
International House, Level 2
Shaaban Robert Street/
Garden Avenue
P.O. Box 1081
Dar es Salaam (Tanzanie)
Roy Meade
Vice-président principal
et directeur général
Téléphone : (255-22) 123-181
Télécopieur : (255-22) 123-245

Australie
Exploitations en Australie
2 Mill Street
10th Floor
Perth, WA 6000 (Australie)
Gregory Lang
Vice-président,
Exploitations en Australie
Téléphone : (61-8) 9212-5777
Télécopieur : (61-8) 9322-5700

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Vérificateurs
PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Toronto (Ontario) Canada

**Relations avec
les investisseurs**
Communiquer avec :
Richard S. Young
Vice-président,
Relations avec
les investisseurs
Téléphone : 416-307-7431
Télécopieur : 416-861-0727
Courriel : ryoung@barrick.com

Kathy Sipos
Directrice, Relations
avec les investisseurs
Téléphone : 416-307-7441
Télécopieur : 416-861-0727
Courriel : ksipos@barrick.com

Sandra Grabell
Agente, Relations avec
les investisseurs
Téléphone : 416-307-7440
Télécopieur : 416-861-0727
Courriel : sgrabell@barrick.com

Numéro sans frais pour
le Canada et les États-Unis :
1 800 720-7415
Courriel : investor@barrick.com
Site Web : www.barrick.com

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines des déclarations faites dans ce rapport, y compris celles qui concernent la production et les coûts, ainsi que d'autres déclarations qui témoignent des prévisions et des estimations de la direction quant aux résultats futurs constituent des « déclarations prospectives » au sens de la loi des États-Unis intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les expressions « penser », « s'attendre à », « envisager », « se fixer pour objectif de », « avoir l'intention de », « continuer de », « estimer », « pourrait », « prévoir » et d'autres expressions similaires introduisent des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont nécessairement fondées sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, si elles sont jugées raisonnables par la direction, sont soumises à des incertitudes et des éventualités importantes d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Notre analyse par la direction comporte bon nombre de ces déclarations prospectives et nous soulignons que ces déclarations sont soumises à des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus, qui peuvent faire en sorte que les résultats financiers, le rendement et les réalisations réels de Barrick soient très différents des résultats, du rendement et des réalisations énoncés explicitement ou sous-entendus dans ces déclarations prospectives. Nos déclarations prospectives ne sauraient en aucun cas être considérées comme des garanties de nos résultats futurs. Ces risques, ces incertitudes et ces autres facteurs comprennent notamment : les fluctuations des devises et les variations du prix mondial de l'or et de certaines autres marchandises (comme l'argent, le cuivre, le carburant diesel et l'électricité); les fluctuations des taux d'intérêt ou des taux de location de l'or, qui peuvent avoir une incidence sur les prix réalisés en vertu de nos programmes de ventes à terme; l'évolution du contexte juridique, politique et économique dans les territoires où Barrick exerce des activités; les problèmes techniques et les problèmes d'exploitation liés aux activités d'exploitation et de mise en valeur de mines; le caractère spéculatif des activités d'exploration et de mise en valeur de gisements aurifères, y compris les risques liés à la diminution des réserves et à la teneur du minerai; et les risques inhérents aux activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minières. Ces facteurs sont examinés plus en détail dans la plus récente version de la notice annuelle 40-F de Barrick déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et des autorités provinciales canadiennes en matière de valeurs mobilières.

Barrick n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit par suite de nouvelles informations, de nouveaux événements ou pour une autre raison.

Vous pouvez nous contacter, gratuitement,
au Canada et aux États-Unis, par téléphone :
1.800.720.7415

par courrier électronique :
investor@barrick.com

ou en consultant notre site Web des
relations avec les investisseurs :
www.barrick.com

